5 sous

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

5 sous

VOLUME 64 No 14 — Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa. — CHICOUTIMI, JEUDI, 30 NOVEMBRE 1950 — Imprimerie des Alliés — Chicoutimi, Lac-St-Jean, Saguenay et Charlevoix

Le Dr Jean-Marie Lévesque choisi président du Conseil d'Orientation économique du Saguenay

Cet organisme a tenu son assemblée annuelle la semaine dernière à St-Félicien.—Réunion des plus représentatives et des plus importantes.—Des questions du plus vif intérêt discutées.—Développer nos ressources à notre avantage.—Chibougamau.—Conférence de M. Valmore Gratton.

Soixante-quinze représentants des différents corps publics, Chambres de Commerce et associations diverses étaient présents à l'assemblée générale du Conseil d'Orientation économique du Saguenay tenue à St-Félicien le 23 novembre dernier. Parmi l'assistance on remarquait M. l'abbé Omer Genest, directeur du Progrès du Saguenay; MM. les députés J.-A. Dion et Antoine Marcotte; M. Valmore Gratton, économiste de la ville de Montréal et président de l'Association des Commissaires Industriels pour la province de Québec; M. Geo.-Henri Lavoie, président du Conseil d'Orientation Economique; MM. Antoine Dubuc, président de la Cie du Téléphone Sag.-Québec et le Dr Jean-Marie Levesque, maire de St-Félicien.

L'assemblée était sous la présidence d'honneur de MM. J.-M. Levesque, maire de St-Félicien, et Geo.-H. Lavoie, président du Conseil Economique.

Le maire de St-Félicien souhaita la plus cordiale bienvenue aux nombreux représentants des membres du Conseil d'Orientation venus de tous les coins de la région.

Après les remerciements d'usage de M. Lavoie, le secrétaire donna lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du Conseil tenue à Kénogami, le 3 novembre 1949.

ACTIVITES DU CONSEIL

Monsieur Lavoie donna verbalement un court aperçu des principales activités du Conseil pour l'année 1949-50, alléguant que ces activités ont déjà été publiées dans les journaux de la région et que tous les membres en recevraient une copie.

RAPPORT FINANCIER

Le secrétaire donna lecture du rapport de vérification des livres du Conseil Economique préparé par M. E.-O. Hudon, comptable public, pour les 10 mois de l'année fiscale, soit du 1er octobre 1949 au 31 juillet 1950. L'état des revenus se chiffre à $7,177.93 et les déboursés de $7,678.09, laissant un déficit de $560.16. Le rapport fut unanimement accepté par l'assemblée.

L'assemblée reconnait que la question financière pose un grave problème aux activités du Conseil d'Orientation et qu'il faut trouver un moyen pour assurer sa stabilité.

CHEMIN DE FER

Le président attire l'attention des membres sur le travail formidable que le Conseil a fait dans la préparation du mémoire bien documenté et qui a demandé plusieurs mois de travail sur les valeurs de Chibougamau et sur ses activités minières depuis 50 ans. Nous avons rencontré à maintes reprises des propriétaires de mines de Chibougamau qui sont très intéressés à ce que l'on travaille avec eux et sont prêts à collaborer en vue de la construction d'un chemin de fer aussitôt que le volume d'exploitation aura été prouvé en quantités suffisantes. En compagnie de M. J.-A. Dion, nous nous sommes rendus à Ottawa lundi le 20 novembre pour préparer les démarches d'une délégation auprès du Gouvernement Fédéral et des autorités des Chemins de Fer. Actuellement, notre mémoire est complet. La valeur et le volume de minerais sur les propriétés des compagnies minières sont en train d'être prouvés et nous devrions en avoir des rapports tangibles d'ici la fin de l'année.

Les groupements financiers qui fournissent l'argent aux opérateurs de mines de Chibougamau reconnaissent le travail que fait notre organisme pour la construction d'un chemin de fer et nous sommes assurés de leur coopération dans nos démarches. Ils ont la même opinion que nous, à savoir que si le chemin de fer Chibougamau se faisait par l'ouest, nos richesses minières s'en iraient vers la Province de l'Ontario, ce qui ne profiterait nullement à la nôtre.

TRAVAIL EFFECTIF

Monsieur Dion remercie également le Conseil du beau travail qu'il a fait dans l'intérêt de la région dans le cours de l'année dernière. "On ne parle plus de la gare de Chambord; c'est un fait accompli. Le Conseil d'Orientation et les Chambres de Commerce ont donné un bon coup d'épaule pour cette belle réalisation. Un autre domaine où le travail du Conseil nous a rendu de grands services: c'est la présentation du mémoire l'hiver dernier, sur la situation du chômage dans la région, ce qui a décidé le gouvernement à donner des prestations supplémentaires aux sans travail et dont le montant s'est chiffré à plus

(Suite à la 16e page)

Les médecins de Jonquière, Kénogami, Arvida fondent un Bureau médical

Jonquière (D.N.C.) — Le 21 novembre dernier, 21 médecins sur 22 se réunissaient à l'Hôtel Jonquière pour fonder le Bureau Médical de Jonquière, Kénogami, Arvida. C'est ce que nous avons appris du Dr Albert Tremblay, le secrétaire-trésorier nouvellement élu de ce Bureau.

Etaient donc présents: les Drs J.-Edm. Bergeron, J.-Emile Brassard, Joseph Savary, Henri Vaillancourt, Louis-Ph. Munger, Albert Tremblay, Yvan Lambert, Antoine Lapointe, Gabriel Plamondon, pour Jonquière; Gérard Caron, Ladislas Dufour, Ernest Marchand, H. Bélanger, Rémi Delisle, M. Lapointe, tous de Kénogami; Roméo Gagnon, J.-A. Chabot, P. Létourneau, et J.-E. Gaudet, tous d'Arvida.

Le but de l'assemblée était de fonder un Bureau Médical permanent, rencontrer les besoins du futur hôpital de Jonquière, dont la réalisation est assurée par l'octroi qui sera voté à la prochaine session provinciale, et établir une constitution.

Dès l'ouverture de l'assemblée, le Dr Edmond Bergeron donna le rapport de la délégation qui a été rencontrer les Hon. Talbot et Paquet pour un hôpital.

On procéda ensuite aux élections des officiers pour le nouveau Bureau qui devra remplacer le Bureau temporaire qui a déployé de grandes activités, fourni un travail profitable dont les fruits commencent à poindre.

Le vote secret porta à la présidence le Dr J.-Edmond Bergeron de Jonquière, tandis que des propositions désignèrent les autres officiers: vice-président: le Dr E. Marchand (Kénogami); sec.-trésorier: le Dr Albert Tremblay (Jonquière); directeurs: les Drs Roméo Gagnon (Arvida), Gérard Caron (Kénogami) et H. Vaillancourt (Jonquière).

Et puis, après les remerciements d'usage par les officiers élus, on vota plusieurs propositions de régie interne.

Dans ses remarques, le nouveau président déclara accorder à sa nouvelle fonction toute son énergie, sans aucun espoir d'intérêt personnel. Il demanda à tous de se grouper autour du chef de file; mais il avertit aussi de ne pas se fier seulement sur le chef. Il faut que chacun fasse sa part. Le résultat de la délégation était un exemple frappant que l'union faisait la force et les activités isolées n'aboutissaient qu'à des échecs.

Le Dr Marchand, à l'instar des autres confrères, se déclara très heureux du choix du président.

Le nouveau Bureau Médical Jonquière, Kénogami, Arvida se réunira mensuellement le 2e lundi du mois, à un endroit désigné par le président.

Parma les propositions importantes, il faut mentionner que le Bureau devra rencontrer les Religieuses de Chicoutimi pour discuter des relations du Bureau avec les autorités religieuses du futur hôpital.

On étudia ensuite le nombre de spécialités requises pour un hôpital de 150 lits. C'est ainsi que le futur hôpital de Jonquière exigera: 1 radiologiste, 1 pour le laboratoire, 2 chirurgiens, 1 pédiatre, 1 spécialiste pour les yeux, les oreilles et la gorge, 2 médecins internes et 1 gynécologiste.

Les jeunes médecins suivants donnèrent leurs noms pour aller se spécialiser: MM. Rémi Delisle, J.-E. Gaudet, Marcellin Lapointe, Yvan Lambert, P. Létourneau, G. Bélanger, Albert Tremblay et Gabriel Plamondon.

L'assemblée se termina sur cette note d'optimisme qui assure au futur hôpital de Jonquière les spécialistes nécessaires. Tout va bien et Jonquière se montre de plus en plus une ville active et progressive.

Le major-abbé Joseph-Art. Fortin

Le major-abbé Joseph-Arthur Fortin, récemment nommé curé de la paroisse St-Jacques d'Arvida, en remplacement de M. l'abbé A. Provencher, victime de l'accident du mont Obiou. M. l'abbé Fortin a rempli la charge difficile d'aumônier militaire de 1940 à 1946.

Le Conseil régional du Saguenay de la Société des Artisans a un aumônier Société progressive

A une assemblée du Conseil régional, à laquele assistaient tous les délégués des locales, il a été décidé à l'unanimité que le directeur et deuxième vice-président général de cette société, le Dr Leclerc, prierait Son Excellence Mgr Melançon, de nommer un aumônier.

Les Artisans apprennent avec plaisir que M. le chanoine Jean-Baptiste Boivin, curé de la Baie St-Paul, remplira ces fonctions auprès du premier Conseil régional qui a été fondé au mois de juin dernier, à la Malbaie.

Ce conseil est compris dans la division de Québec et il s'étend depuis Chicoutimi jusqu'à Sept-Iles, y compris Charlevoix.

La Société des Artisans, fondée en 1876 par Louis Archambeault, un menuisier, compte aujourd'hui 110,000 sociétaires franco-américains et canadiens-français, groupés dans plus de 700 locales, lesquelles sont organisées en 28 régions. Ces 28 régions sont groupées sous trois chefs de division.

Incidemment, Chicoutimi compte la première locale de la région, ayant été fondée en 1902. M. Pierre Saintonge, qui est le président de la locale 118 (Chicoutimi) est aussi délégué du conseil régional pour un terme de quatre ans à la convention générale.

Le président général de la Société des Artisans est Mtre René Paré, l'un des hommes d'affaires canadiens-français le plus en vue.

L'actif de la Société s'établit à $21,000,000. avec plus de $100,000,000 d'assurances en vigueur.

Condamné à six mois de prison

Un jeune homme de 23 ans, d'Alma, a écopé vendredi d'une sentence de six mois d'emprisonnement en Cour des Sessions de la Paix à Québec, après s'être avoué coupable d'un vol avec violence perpétré la semaine précédente sur la personne de Paul Tremblay, de Québec. Le prévenu, qui est militaire, avait volé à M. Tremblay sa montre et la somme d'un dollar.

210,363 âmes dans le diocèse de Chicoutimi ,en 1949

Augmentation de 5,967 âmes au cours de l'année dernière.—La moyenne de personnes par famille est restée la même.—Chicoutimi en tête, suivi du Lac-St-Jean-Roberval et de Charlevoix.

C'est grâce à l'amabilité et à la collaboration du chancelier du diocèse de Chicoutimi, M. l'abbé Roland Potvin, que notre journal a l'opportunité de publier cette semaine des statistiques intéressantes sur la population de toute nationalité et de toute religion habitant le diocèse de Chicoutimi. Ces chiffres ont été compilés en tenant compte des rapports présentés par tous les curés du diocèse, rapports faits selon les plus récentes statistiques compilées au terme de la dernière visite paroissiale.

POPULATION TOTALE

Les chiffres fournis par M. l'abbé Potvin indiquent que notre diocèse compte présentement 210,363 âmes réparties dans 35,933 familles, ce qui donne une moyenne de 5.7 personnes par famille. Le chiffre total de la population représente une augmentation de 5,967 âmes sur celle de l'année dernière et le nombre de familles a augmenté de 1,129. La population catholique est de 209,933 âmes, divisées dans 36,831 familles, pour un pourcentage de 5.7. Les Canadiens-français sur ce grand total représentent une proportion de près de 98 et les autres nationalités, d'un peu plus de 2.

Parmi les 209,833 catholiques du diocèse, 207,974 (36,549 familles) sont des Canadiens-français et 1,359 (282 familles), des Anglais et d'autres nationalités. Le reste de la population, qui est non-catholique, s'élève à 430 personnes groupées dans 102 familles.

CHICOUTIMI

Le comté de Chicoutimi vient en tête pour la population avec 107,046 âmes divisées dans 18,790 familles, représentant ainsi un peu plus de 50 pour cent de la population totale du diocèse. La moyenne de personnes par famille dans le comté de Chicoutimi est de près de six. On y compte 105,571 catholiques (18,480 familles) catholiques canadiens-français, 1,095 catholiques (210 familles) anglais et autres, et 380 non-catholiques répartis dans 91 familles.

LAC-ST-JEAN-ROBERVAL

Les comtés du Lac-St-Jean et de Roberval, compilés ensemble, viennent après Chicoutimi dans le total de la population, car ils comptent 75,912 âmes et 13,173 familles, pour représenter un pourcentage de 35 dans le chiffre global de la population du diocèse. La moyenne de personnes par famille dans ces deux comtés est de 5.7, soit environ la même que pour Chicoutimi. Lac-St-Jean et Roberval comptent 75,258 âmes (13,023 familles) catholiques canadeinnes-françaises, 245 âmes (58 familles) catholiques anglaises et autres, et 409 âmes (92 familles) non-catholiques.

CHARLEVOIX

Le dernier comté du diocèse, celui de Charlevoix, possède une population de 27,788 âmes (5,058 familles), représentant un peu moins de 15 pour cent de la population globale. La moyenne de personnes par famille est la moins élevée du diocèse avec 5.5. On y trouve 27,783 catholiques canadiens-français, 19 catholiques d'autres races et 24 non-catholiques.

Les ouvriers d'Arvida en faveur de l'arbitrage

Par un vote de 1,800 à 1, ils rejettent le résultat de la conciliation. — Ralliement enthousiaste lundi soir à Jonquière.—Les deux parties nommeront leurs arbitres prochainement.

Les ouvriers de l'Aluminum Company d'Arvida ont donné un vote non équivoque en faveur de l'arbitrage, au terme d'un grand ralliement qui groupait tout près de deux milles membres du Syndicat National des Employés de l'Aluminum lundi soir, dans la salle du Patronage de Jonquière. L'unanimité fut presque complète, car des 1,800 syndiqués qui déposèrent leurs bulletins, un seul enregistra un vote désapprobateur.

Les ouvriers rejetaient ainsi le résultat de la conciliation qui durait depuis une quinzaine de jours déjà. Deux conciliateurs de la Commissions des Relations Ouvrières, MM. Léonce Cliche et Noël Bérubé eurent plusieurs entrevues avec la Compagnie et le Syndicat pendant cette période de temps, tentant d'amener les deux parties à bâcler une entente. Mais leurs efforts devaient connaitre l'insuccès, puisque les ouvriers viennent de rejeter catégoriquement les fruits de la conciliation et de voter unanimement en faveur de l'arbitrage.

A la suite de l'attitude des ouvrires, il semble donc maintenant probable qu'un tribunal d'arbitrage sera constitué au cours des prochains jours afin de donner une solution au problème. Ce tribunal comprendra un représentant de la Compagnie et un délégué du Syndicat qui devront ensuite s'entendre sur le choix d'un président.

GRAND RALLIEMENT

La décision des ouvriers a été prise au cours d'un grand ralliement qui groupait de deux mille syndiqués lundi soir, au Patro de Jonquière. L'assemblée s'est tenue sous la présidence de M. Adrien Plourde, président du Syndicat d'Arvida, qui agissait également comme maitre des cérémonies. On y remarquait la présence de Me Marius Bergeron, conseiller technqiue de la C.T.C.C.; M. Philippe Girard, organisateur du même organisme, et les membres de l'exécutif du Syndicat d'Arvida.

MM. Bergeron et Girard firent un exposé de la conciliation et des entrevues avec la Compagnie, puis les ouvriers se prononcèrent par vote secret en faveur de l'arbitrage.

L'intervention du Bureau de Censure est demandée

Les autorités municipales de Chicoutimi sont revenues à la charge sur l'importante question de la vente de revues immorales en notre ville. En effet, au cours de leur dernière séance, après un exposé de M. Jean Dubuc qui a soumis une liste de quelques publications se vendant encore et demandé que les mesures nécessaires soient prises pour en prohiber la distribution, les édiles ont décidé à l'unanimité de prier le Bureau de Censure provincial d'interdire immédiatement la vente des revues "Wink", "Pic", "Titter" "Man to Man" et "The National Police Gazette". Des copies de cette résolution ont été adressées au Procureur Général de la province et à l'Hon. Talbot, dans le but d'obtenir leur coopération et leur intervention auprès du Bureau de Censure.

Début d'incendie chez les Jésuites vendredi dernier

Des dommages assez considérables ont été causés par un commencement d'incendie vendredi, à la maison de retraites fermées des Pères Jésuites à Val-Racine. Durant l'avant-midi, des religieux de la communauté se sentirent subitement indisposés par une odeur de gaz venant apparemment de la fournaise chauffant la bâtisse. Après une minutieuse inspection, on découvrit que le feu couvait sous un amas de charbon. Des employés de la compagnie Price se portèrent aussitôt à l'aide des religieux pour maitriser les flammes qui avaient cependant eu le temps de dégager une chaleur assez ardente pour faire lever le plancher du réfectoire de près d'un pied. Seule cette partie de la bâtisse eut apparemment à souffrir de ce début d'incendie qui fit tout de même des dommages assez considérables, puisque l'on devra probablement refaire le plancher.

Maison entièrement détruite par les flammes

Le feu a complètement détruit dans la journée de mercredi le 22 novembre, la maison de M. Dieudonné Belley, située au rang St-Pierre de Chicoutimi.

L'incendie s'est déclare vers 7 hres du matin, et ce furent des voisins qui vinrent avertir M. Belley que la couverture de sa demeure était en flammes. Une équipe de volontaires, composée de voisins et aussi des passagers d'un autobus de la Compagnie Autobus Saguenay, Ltée, qui passait juste à ce moment, essaya, mais en vain de contrôler l'incendie.

La maison est une perte complète, n'étant à peu près pas couverte par les assurances. L'ameublement non plus ne fut pas épargné.

La famille de M. Belley compte neuf personnes. Elle dut être hébergée chez un fils de celui-ci, qui demeure dans le même rang.

Réunion spéciale de l'Amicale Mariste

Les membres de l'Amicale Mariste de Chicoutimi auront une réunion spéciale lundi soir, à 8 heures, à l'Académie Commerciale, pour préparer les fêtes du 50e anniversaire. La veille au soir, le président de l'Amicale, M. Louis Belley, s'adressera aux membres dans une allocution qu'il prononcerr au poste CBJ.

Un certificat de mérite est décerné à Saguenay Terminals

Le certificat de mérite décerné par la ville de Port-Alfred pour le meilleur rapport présenté lors de la semaine de prévention des incendies, a été attribué à la compagnie Saguenay Terminals. Au collège, M. Réjean Ostigny s'est mérité la première place pour sa composition "Les dangers de l'incendie", tandis que M. Guy Lépine obtenait le second rang. Au couvent, le premier prix est allé à Mlle Rose-Ida Gagné et le second, à Mlle Lily Lépine. La Commission scolaire s'est également méritée une mention honorable pour le magnifique travail accompli par les élèves du couvent et du collège.

Baptême et confirmation d'un adulte

Notre ville compte un nouveau catholique depuis quelques jours. En effet, jeudi dernier, à la maison de retraites fermées de Val-Racine, un jeune ingénieur forestier de 23 ans travaillant pour la compagnie Price Brothers, de Chicoutimi, était baptisé par le Rév. Père Jules Letellier de qui il avait reçu les dernières notions religieuses au cours des derniers mois après avoir été instruit d'abord par M. l'abbé Beaumont qui a quitté Chicoutimi il y a quelque temps déjà. Agissaient comme marraine Mme Guy Taché et comme parrain par procuration, M. Eloi Côté qui remplaçait M. Guy Taché, retenu chez lui par la maladie.

Le soir même, le nouveau baptisé entrait en retraite chez les Pères Jésuites et dimanche matin, il faisait sa première communion au même endroit. Dans l'après-midi, Son Excellence Mgr Melançon lui conférait le sacrement de confirmation, à l'évêché. M. Eloi Côté servait de parrain à cette cérémonie.

Résultats du concours d'embellissement, organisé par la Société horticole de Chicoutimi

CLASSE "A"

1er prix: M. J.-O. Masse (M. Masse a obtenu 94 points et gagne l'écusson).

2ème prix: M. P. St-Onge (M. St-Onge a obtenu 93 points et gagne la coupe).

Par ordre de mérite, ceux dont les noms suivent ont obtenu de 90 à 65 points: C.-E. Boivin, Dr William Tremblay, J.-H. Lortie, Louis Gagnon, Laurent Lapointe, W.-H. Giroux, J.-J. Blackburn, Jean Pelletier, Thos Gagnon, Adrien Gagnon, Charles Jalbert, Dr Comtois, Dr Paul-Eugène Blais, V. Cloutier, Charles Gravel, Arthur Tremblay, J.-C. Gagné, Ovila Gauthier, Gonzague Tremblay, Dr Geo.-Thos Gauthier, Edmond Gagnon, Raymond Lessard, J.-O. Gagnon, R.-P. Montmigny, J.-J. Riverin, Gaston Tremblay, Dr Massicotte, Léo Quennneville, Gilles Lajoie, Donat Lebiond.

CLASSE "B"

(Petits propriétaires)

1er prix: ex-aequo, MM. V. Fortin et Almas Brassard; Emile Barr, H. Rochefort, Mme Desmeules, Robert Tremblay.

Autres prix: MM. Lévis Savard, Charles Roussel, L.-P. Gaudin, Jos. Carrier, Mme Ed.-Ls Maltais, MM. Paul Tellier, Stanislas Grenon, Pitre Truchon, Jos. Tremblay, Nil, Gaston Carrier, René Raymond, Stanley Bergeron, Emile Bélanger, Emile Béchard, Alfred Poliquin, Mme Onésime Boucher, MM. Albert Boulianne, Albert Laberge, Roméo Tremblay, Jean Collard.

Le réseau électrique amélioré au Lac-St-Jean

La Compagnie Electrique du Saguenay procédait récemment à la mise en service d'une nouvelle source de ravitaillement à haute tension.

La Compagnie Electrique du Saguenay annonce qu'on vient de mettre au point une amélioration qui sera de nature à rendre encore plus efficace le service de distribution électrique dans le réseau du Lac-St-Jean. En effet, samedi le 11 novembre, on procédait à la mise en service d'une nouvelle source de ravitaillement à haute tension pour la ligne d'alimentation Hébertville-Dolbeau, via Chambord, Roberval, St-Félicien et Normandin. Cette nouvelle source d'alimentation a origine à la sous-station de la Saguenay Transmission Company, Limited, à Desbiens, laquelle est alimentée par une ligne de 110,000 volts, venant directement de l'usine génératrice d'Isle-Maligne.

Le réseau défini plus haut est donc maintenant divisé en trois secteurs ayant chacun une source d'alimentation distincte; en cas d'urgence cependant, ces trois secteurs peuvent être réunis deux à deux sur une même origine. Les trois secteurs sont déterminés comme suit: Hébertville-St-Jérôme alimenté directement par l'usine génératrice d'Isle-Maligne; Desbiens, Chambord, Lac-Bouchette et Roberval alimenté par la sous-station de Desbiens, et St-Prime à Dolbeau alimenté par Dolbeau.

Voici un exemple illustrant le fonctionnement du réseau ainsi amélioré. La ville de Roberval est alimentée par la sous-station de Desbiens de la Saguenay Transmission Company, Ltd; en cas de trouble entre la source d'alimentation et la ville de Roberval, le contremaitre de service de cette ville n'a qu'à la relier à la source de Dolbeau; ainsi, une interruption de service sera réduite à quelques minutes au plus.

Chiropraticien accusé de pratique illégale de médecine

Omer Bernier élu 3e vice-président

Un sportif avantageusement connu de notre région, M. Omer Bernier, d'Arvida, a été choisi 3e vice-président de la Fédération des Associations de chasse et de pêche du Québec, lors des assises annuelles de cet organisme tenues en fin de semaine au Château Frontenac. Les directeurs élus pour notre district sont MM. L. Gagné, de Chicoutimi; Stanley Rough, d'Arvida; Roméo Banville, de St-Félicien, et Gérard Gauthier, de Jonquière.

Une cause sortant de l'ordinaire a suscité l'intérêt des habitués du palais de justice de Chicoutimi la semaine dernière, alors que s'instruisait devant le juge Girard une sommation du Collège des Médecins produite contre M. Benoit Boisvert, chiropraticien de notre ville, accusé de pratique illégale de la médecine.

La poursuite fit entendre deux témoins, Mme Raymond Tremblay et M. Laurent Forest, tous deux de Montréal. Les témoins de la défense furent d'abord M. Boisvert, puis le R. P. Letellier et M. Lucien de Champlain.

A cause de l'abondance de la jurisprudence et de la complexité de la question, les procureurs, Me Roland Angers (pour la poursuite) et Me Edmond Savard (pour la défense) ont convenu de présenter leur plaidoyer respectif par écrit.

Formation d'un Conseil régional des Associations patronales

Vendredi dernier, le 17, au bureau du Comité Paritaire du Commerce de Détail de Chicoutimi se réunissaient les délégués de six associations partonales de la région du Saguenay et Lac St-Jean dans le but de former un Conseil régional des Associations Patronales.

Le but visé par cet organisme est de grouper les associations patronales du commerce, de l'industrie, des services et autres activités économiques de la région du Saguenay et Lac-St-Jean; de promouvoir le syndicalisme patronal; de veiller aux intérêts généraux des associations ou syndicats membres du Conseil; de diffuser les principes de justice et d'équité dans les relations professionnelles; d'établir, maintenir et développer des relations en vue de coopérer avec les groupements ou syndicats de salariés.

Le projet, considéré comme d'une grande importance pour le développement du syndicalisme patronal, fut étudié avec enthousiasme par tous les délégués qui furent unanimes à reconnaitre sa nécessité et promirent leur entière collaboration.

Philippe Girard nommé arbitre du Syndicat

Le Syndicat des Chauffeurs d'Autobus du Saguenay ont décidé de porter le différend qui existe avec la compagnie Autobus Saguenay au sujet de la convention collective, devant un tribunal d'arbitrage étant donné que la conciliation entre les deux parties n'a pas donné de résultats satisfaisants.

A la suite d'un avis du Ministère du Travail, le Syndicat a choisi son représentant sur le tribunal, M. Philippe Girard, organisateur de la C.T.C.C. et ancien employé de la Compagnie des Tramways de Montréal. Le Syndicat a fait connaitre son choix au Ministère et n'attend plus maintenant que celui des Autobus Saguenay pour la nomination d'un président et l'arbitrage.

L'Honorable M. Duplessis, parrain

M. le député Antonio Talbot, et Mme Talbot, née Geneviève Gagnon, de Dolbeau, sont les heureux parents d'une fille, née le 21 novembre, à Québec. L'enfant fut baptisée hier, en l'église St-Coeur-de-Marie, de Québec, par Monseigneur J.-Edmond Duchesne, principal de l'Ecole normale du Bon-Pasteur de Chicoutimi.

A la cérémonie du baptême, M. Maurice Duplessis, Premier Ministre de la Province, agissait comme parrain, et Mme Adélard Gagnon, grand' mère de l'enfant, comme marraine.

L'enfant était portée sur les fonts baptismaux par Mlle Simone Mc Kenzie, nièce de M. Talbot.

Voeux de bonheur à l'enfant et à ses dignes parents.

Communion générale des Chevaliers de Colomb, le 3 décembre

Dimanche prochain, le 3 décembre, sera un jour de communion générale pour tous les Chevaliers de Colomb.

Tel est le mot d'ordre donné par l'hon. juge T.-A. Fontaine, député d'Etat, conformément à une résolution adoptée au Congrès Suprême tenu à New-York, au mois d'août dernier.

Les Conseils de la région se feront donc un devoir de convoquer tous leurs membres à une messe de communion. Les Chevaliers y répondront généreusement.

ARTS ET LETTRES

Les lettres

Dans l'inquiétant sillage d'Isabelle de Freneuse

Souvent les critiques littéraires avouent, dans l'intimité, qu'ils seraient embarrassés de concevoir un roman, le construire et l'écrire, présentant en même temps une intrigue, un climat moral et un milieu physique, des caractères et le dialogue des personnages. Sans oublier, naturellement, de respecter le naturel et la vraisemblance, de ménager l'intérêt du lecteur de page en page, pour passer du noeud de l'action au dénouement. Responsable pendant des années de la rubrique des lettres au Temps, de Québec, Charlotte Savary dut passer par des affres du genre, pendant qu'elle écrivait **Isabelle de Freneuse** (1), son premier roman. L'ouvrage n'est pas ce qu'on attendait. Il n'est probablement pas ce que l'auteur espérait elle-même. Il y a loin de la coupe aux lèvres, du rêve à la réalisation. L'oeuvre n'est pas de celles qu'on jette après en avoir feuilleté cinquante pages, mais elle n'entre pas non plus dans la catégorie des livres de chevet. Un honnête bouquin, rempli de bonnes intentions, qui n'est ni meilleur ni pire qu'un autre, mais qui tranche peu sur la production courante. Traitant du milieu politique et salonnard, l'auteur a ce mérite de dire certaines choses avec franchise, de peindre des moeurs auxquelles nombre de gens n'eussent pas voulu toucher. Dans l'ordre des idées, des sentiments et des hommes, elle n'y va pas avec le dos de la cuillère. Elle est beaucoup plus pudique dans l'emploi des mots, se gardke de scènes ou descriptions qui pourraient offusquer le lecteur moyen.

L'histoire est celle d'Isabelle de Freneuse, fille de grande famille, mais tarée, qui épousa dans un moment de désespoir un voyageur de commerce vulgaire, lequel ne manque ni d'aplomb ni d'entregent, et parvient à se faire élire député. De ce moment, il se sent quelqu'un. Et de devenir quelqu'un l'éblouit à tel point qu'il se mue en un tyran à l'endroit de sa femme, qu'il méprise et délaisse moralement, qu'il essaye de punir dans ses enfants, à cause de la supériorité intellectuelle et spirituelle qu'il sent en elle. Supériorité qu'il nie, mais qui l'écrase. Il accable sa femme, à cause de sa malheureuse ascendance, et de la détresse où elle se trouvait au moment de son mariage. Il boit, se paye des maîtresses, tombe dans les lacets d'une femme-journaliste qui se sert de lui pour atteindre à ses propres fins, trempe dans des intrigues qui le mettent au bord de la ruine politique, pour se ressaisir à la fin, grâce à l'influence de son épouse, laquelle accepte elle-même les sacrifices que dictent l'honneur et les obligations de la famille. Mais Isabelle doit parcourir un long chemin pour en arriver à l'abnégation, au sens du devoir. Devant l'abandon de son mari, elle s'oublie elle-même dans des sentiers qui ne sont pas précisément ceux de la vertu, mesure le vide de certaines illusions, recule et retrouve l'équilibre par l'action d'un homme rencontré par hasard, qui a atteint à la plénitude du dépouillement. Tout est bien qui finit bien, même trop bien. Car le dernier chapitre, qui en remet dans le sens du bon, du beau et du plus-que-parfait, est un hors-d'oeuvre dont on ne voit pas la raison.

* * *

Ce n'est pas un monde rassurant que celui où nous promène, non sans complaisance, Charlotte Savary. Il ne faudrait pas la croire toujours sur parole, ni conclure que les hommes politiques de chez nous ont tous l'âme basse, veule et vénale. Mais on doit reconnaître le courage de l'auteur à fustiger des travers, des petitesses et des vices qui existent sûrement, à l'arrière-plan des salons et des coteries. Ile a aussi le mérite d'étudier un milieu négligé jusqu'ici en littérature, qui fut de tout temps rempli de possibilités. Il était difficile d'y toucher, pour les raisons que l'on imagine, et il est étonnant qu'une femme l'ait osé. Cela tient sans doute à sa qualité de journaliste, réaliste et revenue de tout, un peu cynique, qui ne se soucie point de jeter le manche après la cognée. Pour n'être pas complète, sa réussite n'est pas non plus négligeable. On regrette que l'auteur ne connaisse pas mieux son métier, et n'ait pas réussi à serrer son drame de plus près. Elle dilue, retarde ou complique l'action par le trop grand nombre des personnages, la multiplicité des scènes, l'arrivée imprévue de comparses qui ne s'incorporent pas à l'oeuvre. Comme dit déjà, le dernier chapitre pourrait tomber sans que rien en fût dérangé. L'intervention de Jérôme, qui remet Isabelle sur la bonne voie, était nécessaire, mais Jérôme n'apparaît qu'aux dernières pages du livre, alors que sa venue était à préparer de longue main. L'écriture est aussi assez faible, ou quelconque, sans vigueur véritable, et il s'en faut que l'écrivain possède les derniers secrets de la syntaxe. Mais le français est une langue si difficile!

L'ILLETTRE

(1) L'Institut littéraire de Québec.

Les Compagnons de St-Laurent à Chicoutimi

joueront "Le voyage de M. Pèrrichon"

Le 3 décembre, grâce à la Société St-Jean-Baptiste de Chicoutimi, Les Compagnons de St-Laurent, que les membres de notre société nationale ont eu l'avantage et le plaisir d'applaudir à maintes reprises, reviendront cette année encore sur la scène du Théâtre Capitole pour interpréter la comédie: "Le voyage de Monsieur Perrichon".

Cette pièce a tenu l'affiche plusieurs semaines à Montréal, et les critiques et le public en général ont été unanimes à reconnaitre la perfection de l'interprétation et l'excellence du talent artistique des Compagnons de St-Laurent.

Plusieurs membres de la Société St-Jean-Baptiste de Chicoutimi n'ont pas encore renouvelé leur carte de membre. Ils sont invités à le faire, en s'adressant soit à la Caisse Populaire de Chicoutimi, soit à la Boulangerie FOMN, 103 rue Dubuc, ou encore à l'un des directeurs de la Société.

Une cordiale invitation est aussi adressée à tous ceux qui, ne faisant pas partie de la Société St-Jean-Baptiste, aimeraient s'y inscrire afin de collaborer aux oeuvres de la Société et de pouvoir bénéficier du programme artistique qu'elle offre à ses membres.

Qu'on ne tarde donc pas à se procurer sa carte afin d'avoir le privilège d'entendre et d'applaudir les Compagnons de St-Laurent, dimanche le 3 décembre, à 9 heures p.m., au Théâtre Capitole.

Histoire de Chibougamau

Avec le développement minier de Chibougamau, naît l'histoire écrite de cette région. Un volume sera publié prochainement, en anglais, à Toronto, par M. Larry Wilson. Il y traiterait des prospecteurs de mines, jusqu'à nos jours. Oeuvre publicitaire qui aidera, sans aucun doute, à faire connaître cette vaste région aux richesses si prometteuses.

M. Armand Bérubé, directeur-fondateur de la Radiophonie rurale *à Radio-Canada, est entouré ici de ses collaborateurs. De gauche à droite: M. Marc-André Perron, réalisateur, Mlle Henriette Tremblay, assistante à la réalisation, M. Bérubé, Mlle Simone Toupin, du secrétariat. En plus de ses émissions quotidiennes, la* Radiophonie rurale *nous offre chaque lundi soir, à 8 heures,* Le Choc des Idées.

Un film sur la vie du professeur Pierre Takashi Nagai

TOKYO — La Cie Shochiku de Tôkyô, une des deux grandes Sociétés Cinématographiques du Japon, vient de porter sur l'écran le célèbre livre du Professeur Takashi Nagai, "Les Cloches de Nagasaki", ouvrage qui, il y a deux ans, connut au Japon un succès de librairie sans précédent. A l'avant-première du film assistèrent sur invitation spéciale, les représentants de Son Exc. le Délégué Apostolique et de l'archevêque de Tôkyô, ainsi que les RR. PP. Marcelino et Boano S. S.P., qui surveillerent les scènes de caractère religieux.

Le film est essentiellement la biographie du Dr. Nagai. Il retrace sa vie d'étudiant, sa conversion au Catholicisme, ses recherches de radiologue, son activité de médecin militaire en Chine, son oeuvre d'écrivain, ses expériences de grand malade atomique en attente de la mort.

Le film est d'inspiration ouvertement catholique et comporte plusieurs scènes de caractère religieux. Certains passages sont profondément émouvants, entre autres celui ou le Dr Nagai découvre, à côté du corps de sa femme réduit en cendres par l'explosion de la bombe atomique, la chaine d'un rosaire. Et celui où il apprend à ses deux petits enfants que leur maman "est partie pour le ciel".

Ce film sera accueilli avec faveur non seulement au Japon mais à l'étranger, car un homme comme le Professeur Nagai n'appartient pas seulement à son pays mais à toute l'humanité.

Mme Juliette Joyal autrefois de Kénogami

Il y a trois ans, une jeune chanteuse de Kénogami — aujourd'hui Madame Juliette Joyal — sortait gagnante d'une émission des "Talents de Chez Nous". Moins d'un mois plus tard, elle participait à un programme de Radio-Canada, aux côtés d'Anna Malenfant et de Lionel Daunais. Aujourd'hui, Juliette Joyal est une des personnalités connues de la radio. Elle participe actuellement à deux programmes réguliers, et chantera prochainement à l'émission "Coups de Clairon".

Il y a peut-être une future vedette de la radio parmi les "Talents de Chez Nous" au programme du 7 décembre, à Radio-Canada, de 8 h. à 8 h. 30.

MAUX DE TÊTE
RHUMES
DOULEURS
RHUMATISMALES
MALAISES FÉMININS
Soulagés rapidement avec
ANTALGINE

La Société des Concerts présente :

DOROTHY SARNOFF

Dorothy Sarnoff n'est sûrement pas une chanteuse classique. Comme toute américaine qui se respecte, elle apporté avec elle, un parfum de Broadway, un peu de cette vie flamboyante de la Fifth Avenue, qui ne nous laisse pas indifférents. Elle imprègne ses chansons du mouvement des grands boulevards newyorkais. C'est pourquoi on a bien choisi en lui confiant le rôle de "Magdalena", du compositeur Villa-Lobos, et qui vient de s'attirer les faveurs du publics de tous les Etats-Unis. Mlle Sarnoff sera toujours mieux appréciée dans les oeuvres qui demandent de l'interprète, beaucoup de personnalité, ou pour mieux dire, dans les oeuvres où se tolère plus aisément la note caractéristique, la marque de l'interprète.

Car Mlle Sarnoff triche avec l'art. Elle adapte Debussy, Gounod et Fauré à sa technique, à ses sentiments, quand ce devrait être tout au contraire: les grands maitres méritent qu'on s'élève vers eux, et ils ont pleinement le droit, eux et les chefs-d'oeuvre qu'ils ont laissés, à notre compréhension, à notre respect.

Ce qui n'empêche pas Mlle Sarnoff de nous avoir plu. Il faut dire qu'elle est toute de simplicité, de charme, de jeunesse et de distinction. Et ce qui n'est pas à dédaigner, surtout par des Canadiens-Français, c'est que Mlle Dorothy Sarnoff parle un français presque impeccable. Son programme aussi était composé presque entièrement de pièces en français. Ce désir de plaire à son auditoire chicoutimien est tout à la louange de l'artiste, qui, on le sent, a vécu à Paris. Quant à son accompagnateur, il est discret sans exagération, digne sans raideur (dans son jeu aussi) et très conservateur (dans sa technique surtout).

En résumé, ce fut un beau concert, auquel il valait d'assister. Un concert avec des artistes qui ne sont pas et ne seront jamais de la trempe des Lily Pons et des Erna Sack, comme des Malcuzinsky, mais qui plairont tout de même à ce qu'il est convenu d'appeler la classe moyenne (moyenne par la culture musicale) des auditeurs. Et si Mlle Sarnoff nous a plu, serait-ce avouer que nous faisons partie de cette classe moyenne? Alors, consolons-nous, ce n'est déjà pas si mal!

Jeanne d'Arc LAROUCHE

Le concerto de Grièg au concert "Pop" vendredi, le 1er décembre

Vendredi prochain (1er décembre), John Knight, jeune pianiste né à Toronto, sera l'artiste invité au concert "Pop" de l'Orchestre Symphonique de Toronto, dont l'émission radiophonique est offerte par la Compagnie Robert Simpson. Il jouera le premier mouvement du Concerto en La mineur de Grieg. John Knight, qui a suivi les cours de Mona Bates depuis l'âge de quatre ans, s'est acquis une réputation

enviable parmi les pianistes canadiens, car il s'est fait acclamer aussi bien aux Etats-Unis qu'au Canada. Il a passé un contrat avec Columbia Concerts à New-York et il a donné trente récitals aux Etats-Unis au cours de la dernière saison. Il compte en donner deux fois plus durant la prochaine.

A l'émission de vendredi prochain, l'orchestre sera sous la direction de Sir Ernest MacMillan. Il a choisi un programme de morceaux d'orchestre d'un attrait universel: l'Ouverture de "La Fiancée vendue" de Smetana, les "Danses norvégiennes I et II" de Grieg, "Sérénade pour cordes" de Haydn, la Polka de "L'Age d'or" de Shostakovitch et "Saltarello" de la Symphonie italienne de Mendelssohn.

Le concert Pop de l'Orchestre Symphonique de Toronto est radiodiffusé de Massey Hall, Toronto, sur le réseau transcanadien de la CBC. On peut l'entendre chaque vendredi, au poste local CBJ de 8 h. 30 à 9 h. 30 p.m.

Festival conjoint des arts chrétiens

LONDRES — Les anglicans, les catholiques et les non-conformistes d'Angleterre tiennent, ce mois-ci, un Festival conjoint des arts chrétiens. L'archevêque de Cantorbéry, l'évêque catholique de Portsmouth et le président du Conseil fédéral national de l'Eglise libre ont envoyé des messages d'approbation. Le Festival comprendra une exposition de Bibles présentant un intérêt historique, une exposition de l'art chrétien contemporain, des représentations de pièces de théâtre et de films d'ordre religieux.

Histoire des enfants tristes

par Gérard Pelletier

C'est l'histoire lamentable de l'enfance sans soutien que la charité la plus totale n'arrive pas à secourir faute de subsides suffisants. Ainsi, beaucoup de jeunes êtres s'abrutissent et finalement s'avilissent dans leurs misères.

Si l'on réunissait au même endroit les enfants illégitimes, abandonnés et orphelins de la province, on pourrait en faire une ville pitoyable de 12,000 habitants.

M. Gérard Pelletier a pleinement réussi son enquête. Il fait entrevoir assez de douleur pour nous saisir, il est juste pour les intéressés, et il propose des solutions constructives.

C'est une édition de L'ACTION NATIONALE.

Cete brochure joliment illustrée, se détaille 50 cents l'exemplaire. Elle est en vente dans les librairies ainsi qu'à L'ACTION NATIONALE, 422 est, Notre-Dame, Montréal.

JUSTE MILIEU

Tempérance et abstinence totale

L'auteur de cette brochure, l'abbé Irénée-Onil Cusson, ptre, vicaire à Saint-Joseph d'Alma, est déjà connu du public grâce à la publication, en 1948, de CATECHISME DE LA SOBRIETE, qui connut un franc succès.

JUSTE MILIEU, TEMPERANCE ET ABSTINENCE TOTALE développe le no. 79 de CATECHISME DE LA SOBRIETE. Cette brochure projette une abondante lumière sur un sujet où les préjugés et passions se plaisent à entretenir la confusion: la mesure à garder dans l'usage des boissons alcooliques. L'auteur ouvre parfois de vastes horizons à la conscience chrétienne. On sent que chez lui l'appartenance au corps mystique du Christ n'est pas que nominale, mais qu'elle lie le sort du baptisé à celui des autres; d'où cette conclusion pratique qu'il faut prendre les moyens de relever les victimes de l'intempérance et qu'il faut créer un climat qui favorise davantage la vertu de tempérance dans la société.

Brochure de 24 pages, 0.15 sous.

À LA RADIO VENDREDI!

JOHN KNIGHT
pianiste

L'Artiste Invité à
Le CONCERT POP
de L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE TORONTO
Chef D'Orchestre:
Sir Ernest MacMillan
CBJ: 8 h. 30 à 9 h. 30

Offert par Simpson's

S-50-22f

POUR LA SEMAINE DU LIVRE

Nouveautés en Librairie

Louise Genest,	Bertrand Vac	2.00
La petite poule d'eau,	Gabrielle Roy	2.00
La vingt-cinquième heure,	Gheorghiu	2.00
L'art de persuader dans les affaires	Dale Carnegie	2.50
L'Epée et le serpent,	Kravchenko	2.95
Le moulin du crochet,	L.-G. Lapointe (2 vols)	3.00
Risques d'hommes,	R. Legault	1.50
L'Eglise des temps barbares,	Daniel Rops	4.00
Mère Marguerite Bourgeois,	Y. Charron	2.25
Louis Jolliet,	Delanglez	2.50
Denrées Périssables,	La Rabastière, Lapalme	2.00

Mémoires sur la deuxième guerre mondiale
par Winston Churchill

Tome I	L'Orage Approche, 2 volumes, ch.	2.25
Tome II	L'heure tragique, 2 volumes, ch.	2.70
Tome III	La grande alliance, 2 vol.	2.70 & 2.85

Téléphonez (4744) Ecrivez ou venez à

LA LIBRAIRIE RÉGIONALE, INC.
12, AVE LABRECQUE CHICOUTIMI

UN BREUVAGE POPULAIRE!

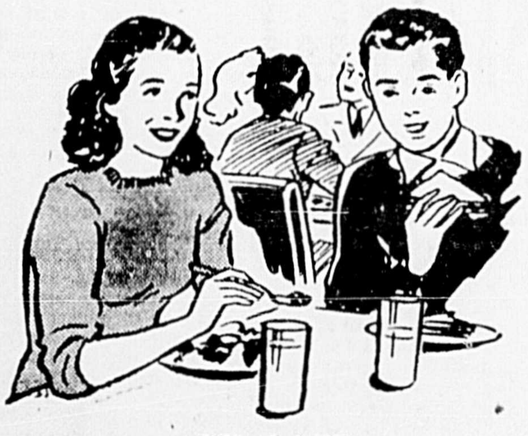

LE LAIT
"DIAMANT"
ACCROIT VOTRE RESISTANCE
A LA FATIGUE
LA LAITERIE CHICOUTIMI
57, AVE STE-ANNE CHICOUTIMI

PRÉVENEZ CE DÉSAGREMENT

Enveloppez vos COLIS avec soin!

Il est regrettable que des cadeaux se brisent au cours de la transmission. Très souvent, la cause en est qu'ils n'ont pas été emballés convenablement. Prévenez les dommages au contenu de vos colis en employant des récipients solides. Pour protéger les documents, les gravures, photos, etc., servez-vous de cartons rigides. Attachez solidement au moyen de ficelle forte ou de corde.

Envoyez un MANDAT DE POSTE *au lieu d'argent*

Une enveloppe peut s'ouvrir ou se déchiner pendant la manipulation et laisser s'échapper l'argent. Pour vos envois d'argent par la poste, il est plus sûr d'employer des mandats postaux. Ils sont en vente à votre bureau de poste.

UN AFFRANCHISSEMENT SUFFISANT *évite des ennuis*

Assurez-vous que le port est payé en entier. Dans le doute, faites toujours peser vos lettres et vos colis, sans quoi le destinataire devra payer *le double* de l'insuffisance. *Cela est particulièrement important pour les envois outre-mer.*

Assurez-vous que l'ADRESSE *est lisible, exacte et complète*

Pour aider votre bureau de poste, écrivez lisiblement l'adresse sur vos lettres et vos colis. N'oubliez jamais de mentionner le numéro et la rue, le numéro de la case postale ou de la route rurale, et indiquez une adresse de renvoi à l'angle gauche supérieur.

VOTRE bureau de poste est votre *ami* et votre *serviteur*. N'hésitez pas à lui soumettre vos problèmes postaux. Renseignez-vous sur les divers services qu'il met à votre disposition: aéroposte, lettre-avion du Canada (aérogramme), distribution par exprès, recommandation, recueils d'adresses rurales, assurance des colis, envois C.R., colis-cadeaux pour outre-mer, coupons-réponse internationaux et impériaux, caisse d'épargne postale.

POSTEZ VOS ENVOIS DE BONNE HEURE POUR NOËL!

POSTES CANADA

5-9F

PUBLIÉ AVEC L'AUTORISATION DE L'HON. G.-ÉDOUARD RINFRET, C.R., M.P., MINISTRE DES POSTES

L'Eau des Carmes Boyer facilite la digestion

Sur du sucre ou dans une infusion

SOUSCRIVONS GÉNÉREUSEMENT

à NOTRE TEMPS
Hebdomadaire social et culturel
Directeur : Léopold RICHER

L'hebdomadaire social et culturel qui s'adresse à tout le Canada français.

La campagne de souscription se terminera en décembre.

"Notre Temps" s'adresse à la générosité de tous nos compatriotes, dans le but d'assurer les progrès du journal et de lui permettre de faire le plus de bien possible.

Adressez vos souscriptions au
Comité général de souscription de "Notre Temps"
438 Saint-François-Xavier, Montréal

Note : Prière de faire vos chèques à l'ordre de "Notre Temps Limitée".

Toute contribution sera accueillie avec joie, même la plus modeste.

OBJECTIF: "Le plus sera le mieux"

Jonquière et Kénogami

Les nombreuses activités de la Ch. de Commerce

Jonquière (D.N.C.) — Grâce à une courte entrevue avec M. J.-A. Tremblay, président de la Chambre de Commerce ainée de Jonquière, nous pouvons apprendre à la population que le travail ne manque pas. Après un projet terminé, c'est la mise en oeuvre de toutes les énergies pour de nouvelles réalisations, et le dynamique président n'est pas quantité négligeable dans le travail déployé.

C'est ainsi que pour assurer, si l'on peut s'exprimer ainsi, la réalisation matérielle du futur hôpital, deux membres de la Chambre de Commerce, MM. J.-A. Tremblay et Raymond Germain, ont été choisis comme observateurs dans les activités du Bureau Médical, fondé tout dernièrement en vue d'assurer à l'hôpital les compétences médicales nécessaires.

Le projet d'un futur Hôtel Jonquière, dont la ville a grandement besoin pour accomoder ses visiteurs, connaîtra une nouvelle période de développement. En effet, incessamment les *intéressés immédiats* commenceront à offrir des actions.

Dans cette même entrevue, nous avons appris que la Chambre de Commerce ainée de Jonquière serait saisie, dès sa prochaine assemblée, de la réalisation d'un nouveau projet de grande envergure et de grande utilité pour le développement de la petite industrie. En effet, les membres auront à étudier la fondation prochaine, autant que cela se peut faire, d'une Banque industrielle, dont l'objectif initial serait de $50,000. La chambre est donc à promouvoir ce plan qui pourra rendre d'énormes services aux petits industriels de Jonquière qui voudront développer leurs établissements.

L'entrevue se termina sur l'espoir que la Chambre atteindra un effectif de 150 membres avec sa présente campagne de recrutement.

Système de radio-police établi à Jonquière

Jonquière (D.N.C.) — C'est devant des contribuables toujours de plus en plus nombreux, que le Conseil de ville de Jonquière tint sa dernière séance, le 20 novembre dernier, sous la présidence de S. H. M. le Dr Henri Vaillancourt. Echevins présents: MM. Paul Cantin, J.-R. Bolduc, Ulysse Belley, Pitre Tremblay, Ph. Simard et Ls-Geo. Fortin.

Pour donner suite à la demande de la Chambre de Commerce Sr concernant la pasteurisation du lait dans les limites de la ville de Jonquière, le conseil a préparé une ébauche de règlement qui sera étudié en Comité avant d'être promulgué dans une prochaine assemblée du Conseil. Le projet donne les raisons qui motivent la vente du lait et de la crème non pasteurisés, détermine les conditions exigées avant la livraison aux laiteries qui, elles, ne peuvent vendre le produit à moins d'être pasteurisé. Enfin, une pénalité de $40. sera exigée pour infraction à la loi.

Ensuite on nous apprend qu'une délégation, pour laquelle une somme de $225. a été votée a permis à trois conseillers de se rendre à Pierreville pour vérifier sur place la voiture à incendie fabriquée par M. Thibeault. La soumission de ce dernier est de deux à trois mille dollars plus basse que les autres compétiteurs. Cette voiture, avec pompe de 600 gallons, 2000 pds de boyaux et autres accessoires coûterait aux environs de $17,600. L'achat est remis à la prochaine séance, car il faudra attendre l'assurance d'un octroi du gouvernement provincial.

En conséquence une lettre est envoyée à l'Hon. Talbot démontrant que la ville, laissée à ses seules ressources, ne pouvait compléter l'achat, même si les "Underwriters" le trouvait de grande nécessité pour assurer une plus grande sécurité, et partant diminuer les taux d'assurance.

La demande de M. Arthur Leduc, restaurateur à 532, St-Dominique, qui désire obtenir la permission de ne fermer son établissement qu'à 3 h. du matin, afin de favoriser les travailleurs, est envoyée au Comité pour étude.

L'Association des Marchands Détaillants demande à la ville de faire cesser les tirages, râfles, et, tout spécialement, le tirage d'automobile au Palais des Sports. Ces tirages sont une cause de perturbation économique dans les budgets familiaux. La demande est envoyée au Comité pour étude.

Pour donner suite à la lettre du Conseil Economique du Saguenay, un octroi de $100. a été voté comme contribution de Jonquière pour l'année 1950-51. De plus, M. Ls-Geo. Fortin a été délégué pour représenter le Conseil à la prochaine séance de l'Association, qui sera tenue à St-Félicien.

La ville, à cette assemblée, a voté l'achat d'un système de radio-police "Marconi". Cette installation aidera grandement la police, les pompiers et les électriciens. En effet, au prix de $785. un poste central, de 30W, receveur et émetteur, avec unité de contrôle à distance, sera installé à l'hôtel de ville.

Deux unités mobiles, de 15 à 30W, receveuses et émettrices, au prix de $570. chacune, seront installées dans les voitures du département électrique et de la police. Ces machineries entraîneront donc une dépense globale de $1,925., payables, sans intérêts, au cours de l'année 1951.

La ville a également décidé d'acheter de Jonquière Automobile, un fourgon à vidanges de marque "Wood", monté sur chassis "Mercury" 1951, au prix de $8,319. Ce prix comprend le peinturage aux couleurs de la ville, et le lettrage. Les inscriptions seront exclusivement françaises. L'achat de cette voiture représente une économie de plus de $1,000. sur les autres soumissions.

La demande d'exploiter un commerce, dans la zône résidentielle B-19 du règlement de zônage 269, pour faire du no 45 St-Dominique, un endroit commercial, est référée au Comité pour étude. Comme le Conseil ne peut, par lui-même, mais seulement par les soins d'un referendum, changer quoi que ce soit au règlement, il profitera également de la présente demande pour étudier tous les autres cas déjà soumis.

Hommage à M. Herménégilde Poirier, décédé

Jonquière (D.N.C.) — Le 17 novembre dernier décédait subitement à Arvida, M. Herménégilde Poirier, violoniste et professeur de musique bien connu dans toute la région. M. Poirier, qui était âgé de 46 ans, était l'époux de Adéline Legaré, et le père de trois enfants.

M. Poirier, violoniste de talent, s'adonna surtout à l'enseignement de violon à Jonquière et dans les villes environnantes. L'enseignement de la musique était chez lui une préoccupation continuelle.

De tempérament actif il fit beaucoup à Jonquière pour la création d'une atmosphère musicale. Bien qu'il ne fut pas toujours compris, il n'avait de satisfaction et de repos que lorsque les réalisations étaient en lieu de vivre. C'est ainsi qu'il fut l'un des principaux artisans de la création de la Fanfare de Jonquière dont il fut le directeur pendant 10 ans. En plus d'avoir été, maitre de chapelle à St-Dominique de Jonquière, pendant trois ans, M. Poirier donnait depuis de nombreuses années les cours de solfège de l'Ecole des Arts et Métieres, à Jonquière, Kénogami, Arvida et Alma.

L'Académie de Musique de Québec le comptait au nombre de ses membres.

Ses funérailles eurent lieu en l'église St-Dominique, le 20 novembre en présence de nombreux parents et amis. Le corps était porté par six membres de la Fanfare de Jonquière, pour laquelle il s'était tant dévoué. M. Singfield, le directeur actuel, ouvrait le cortège funèbre.

Nos plus sincères condoléances à la famille éprouvée.

Au département de la police

Jonquière (D.N.C.) — M. Arthur Ouellet, jusqu'ici sergent, et M. Edmond Gagnon vient de recevoir une promotion.

Désormais, en vertu de ses nouvelles responsabilités, M. Ouellet jouit du titre de CAPITAINE de la brigade des pompiers, et de la décoration de trois étoiles aux épaulettes. M. Gagnon est son assistant.

Les responsabilités dont ces deux hommes sont revêtus, étant donné qu'ils sont responsables au Comité, du maintien en ordre des voitures à feu, de la rapidité du service, vont certainement s'accroitre avec l'avenir, surtout si Jonquière vient à avoir un corps de pompiers autonome. L'expérience acquise servira grandement toute la population.

Ces nouvelles nominations sont donc une sécurité de plus pour la population qui devra leur témoigner toute leur confiance.

Le nouveau chef de police doit aussi être remercié pour le message radiophonique qu'il a fait dans le but d'avertir les automobilistes de s'immobiliser sur le bord de la route, lorsque une voiture à incendie circule dans leur direction. L'avertissement a certainement été entendu, car plusieurs occasions, depuis, nous ont permis de nous rendre compte de la belle collaboration montrée par les intéressés.

Saint-Ambroise

Gratification

ST-AMBROISE (D.N.C.)

Mlle Jeanne-d'Arc Tremblay, institutrice du village de St-Ambroise, vient de recevoir pour la deuxième fois consécutive, du département de l'Instruction publique une gratification de $20.00 pour succès dans l'enseignement par l'entremise de M. l'Inspecteur Odilon Ouellet. C'est la quatrième fois qu'elle obtient cette prime.

Nos plus sincères félicitations à cette dévouée institutrice.

Délégations Lacordaire à St-Célestin

Jonquière (D.N.C.) — Pour se rendre au désir du Centre Canadien des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc, de nombreuses délégations Lacordaire se sont rendues à St-Célestin de Nicolet, pour assister au service chanté à l'intention de M. Roger Ellyson, leur dévoué président général qui a trouvé la mort dans la tragédie de l'Obiou.

C'est ainsi que vendredi après-midi, outre Me Raoul Gagnon de Jonquière, trésorier général, et Mme R. Gagnon; MM. J.-H. Lévesque et Augustin Landry, respectivement président et secrétaire diocésain, partirent également les délégués des cercles suivants: St-Dominique, St-Georges, St-Laurent et Ste-Marie de Jonquière; Ste-Famille et Ste-Cécile de Kénogami; Ste-Thérèse et St-Jacques d'Arvida.

Les délégués se souviendront toujours de cette église trop petite pour contenir les admirateurs, les amis de Roger Ellyson, et les trois cents drapeaux qui représentaient autant de cercles vivants lors du dernier hommage rendu à un dévoué apôtre laïc.

Les délégués revenaient samedi soir en automobile. Plus de 600 autos et 7 autobus avaient transporté les délégations de tous les coins de la province.

Quarante-Heures à St-Dominique

Jonquière (D.N.C.) — Le calendrier liturgique est prolifique de Fêtes religieuses qui animent la piété des fidèles, ravivent leur Foi, à des époques choisies de l'année. Pour la paroisse St-Dominique de Jonquière, les mois de novembre et de décembre comptent pour beaucoup dans le regain de la vie spirituelle. En effet, en plus de la Toussaint, de l'Immaculée Conception et de Noël, il y a les Quarante-Heures, dont les cérémonies se déploient entre la Toussaint et l'Immaculée Conception.

Ces trois jours de grande ferveur et de nombreuses bénédictions se sont passés les 20, 21 et 22 novembre. La messe d'ouverture fut célébrée par M. le curé A. Lévesque, de St-Laurent de Jonquière, et le sermon, donné par M. l'abbé Charles Fortin, propagandiste de l'Oeuvre du petit séminariste. Mardi matin, ce fut M. le curé Jules Riverin, de St-Charles-Borromée, qui officiait la messe pour la Paix. Le soir, une Heure d'Adoration était prêchée par M. l'abbé A. Girard, curé de Ste-Cécile de Kénogami.

La messe de clôture de mercredi matin fut célébrée par le R. P. Nourry, morfortain, de la paroisse Ste-Marie-Médiatrice de Jonquière.

Pendant ces trois jours, des gerbes de fleurs nombreuses, dons des associations et des paroissiens, décoraient abondamment le choeur et l'autel.

Ces cérémonies qui déplacent beaucoup de prêtres pour satisfaire la dévotion des fidèles, furent l'occasion pour Mgr Morin, curé de St-Dominique, de réunir tous les prêtres de son vicariat forain.

Une histoire de baccalauréat

Un professeur de physique interroge un élève sur les phénomènes de l'ébullition.

—Pourquoi, demande-t-il, l'eau se met-elle à chanter quand elle bout?

Le candidat embarrassé, se gratte la tête. Soudain, son visage s'éclaircit:

—Monsieur, dit-il, ce sont les microbes qui... gueulent!

COMBAT L'INDIGESTION ET LA CONSTIPATION

Combattez la constipation et l'indigestion! FRUIT-A-TIVES a fait ses preuves dans des milliers de cas. Les FRUIT-A-TIVES sont composés de fruits et de plantes.

VITTEL
GRANDE SOURCE
EAU MINERALE NATURELLE
Une bonne diurèse constitue un véritable lavage du sang.
VITTEL GRANDE SOURCE
à jeun et aux repas, est le plus puissant des diurétiques naturels.

EN VENTE CHEZ VOTRE PHARMACIEN
Embouteillée aux Sources même à VITTEL (France)
Exiger la marque
Agent général pour le CANADA
J. ALFRED OUIMET
84, St-Paul Est • Montréal

"JE T'ASSURE QUE LE COKE LASALLE TIENT NOTRE MAISON VRAIMENT CHAUDE!"

"Chaleur sans perte" LASALLE COKE
COMMANDEZ-LE CHEZ VOTRE MARCHAND

"Combien est-ce que je vaux Papa?"

Vous vous êtes peut-être senti la gorge serrée au temps où votre garçonnet vous a posé cette question. Il ne savait pas qu'il éveillerait en vous une pensée de profonde portée.

La police "Un Avoir pour les Jeunes" offre une entrée dans la voie de l'indépendance financière et enseigne parfaitement l'économie. Vous pouvez obtenir pour votre enfant cette protection d'assurance désignée pour la jeunesse, à un coût des plus modiques en prime annuelle. À 21 ans, le montant de la police *augmente à cinq fois* autant, sans affecter celui de la prime. Elle confère des valeurs croissantes en espèces, créant un fonds réservé à un début dans la vie ou pour assurer des facilités d'accès à l'éducation.

Pensez bien à ce que signifierait maintenant une police semblable pour votre bonheur—le succès et le bien-être de votre fils ou fillette dans les années à venir! Appelez votre représentant de North American Life aujourd'hui! Procurez-vous les détails.

NORTH AMERICAN LIFE
ASSURANCE COMPANY
ÉTABLIE EN 1887

Représentant de district
Mlle Rita Simard, Arvida

Les Chevaliers de Colomb prient pour M. l'abbé Provencher

Arvida. — Lundi soir, 20 novembre, à 7 h. 30, les Chevaliers de Colomb d'Arvida, se réunissaient dans l'église St-Jacques pour prier pour leur regretté curé, l'abbé Antonio Provencher, victime du terrible accident de l'Obiou. Plus de 150 chevaliers étaient présents et une foule nombreuse avait tenu à les accompagner. Les Frères des Ecoles Chrétiennes de St-Jacques et de Ste-Thérèse assistaient aussi en groupe.

Il y eut récitation de l'office des morts.

Le chant de l'Invitatoire, des Antiennes et Leçons fut exécuté par les Frères des deux paroisses, tandis que les Psaumes furent psalmodiés par les Chevaliers, les Frères et la foule qui se pressait dans la nef. L'orgue était touché par Mlle Marie-J. Tchernoff.

Les abbés J.-Elie Gagnon et Maurice Levesque présidaient à l'imposante cérémonie au choeur de l'église.

M. Roger Hubert réélu président

La Société l'Assomption, succursale Lévêque d'Arvida, procédait récemment à l'élection et à l'installation de ses officiers, sous la présidence d'honneur de leur nouvel aumônier, M. l'abbé Roméo Arseneault et de leur représentant du bureau-chef, M. Yvan Frenette. Les officiers élus pour l'année 1950-51 sont: président, M. Roger Hubert; 1er vice-président, M. Henri Lafrance; 2e vice-président, Mme Edouard Turbide; secrétaire, Mlle Tellie Chiasson; secrétaire-adjoint, Mme Edmond Turbide; percepteur-trésorier, M. Edmond Lapierre; 1er commissaire-ordonnateur, M. Alphonse Turbide; 2e commissaire-ordonnateur, Mme Henri Lafrance; conseillers, Mme Roger Hubert, Mlle Célina Turbide et M. J.-A. Bastarche; chancelier, M. Edmond Turbide.

Vos 2 milliards de dollars TRAVAILLENT... *avec les Canadiens dans toutes les sphères de la vie*

C'est la somme que vous et 1,800,000 autres clients de la B de M avez déposée aux diverses succursales du pays. Avec cet argent, vous contribuez à financer des centaines de milliers de Canadiens... depuis les pêcheurs de la Gaspésie jusqu'aux bûcherons de la Colombie britannique ... qui bâtissent un avenir meilleur pour eux-mêmes et tout le Canada.

Aux salariés... aux fermiers dont les revenus sont saisonniers... aux marchands, manufacturiers et hommes d'affaires dans toutes les branches d'activité dignes de considération... aux municipalités, commissions scolaires et gouvernements... aux églises, hôpitaux et institutions publiques de tout genre, les gérants des quelque 550 succursales de la B de M, de l'Atlantique au Pacifique, prêtent ces centaines de millions de dollars.

Aujourd'hui, il y a plus de gens que jamais qui confient leurs économies à "MA BANQUE" ou y empruntent de l'argent. Vous trouverez l'histoire de ces deux milliards de dollars actifs dans les faits et chiffres suivants...

"MA BANQUE" POUR UN MILLION DE CANADIENS B de M Rapporte

LES FAITS QUI EXPLIQUENT LES CHIFFRES *pour 1950*

RESSOURCES DE LA B de M POUR FAIRE FACE À SES OBLIGATIONS:

ESPÈCES: La B de M possède des billets de banque dans ses voûtes et de l'argent en dépôt à la Banque du Canada pour une valeur de . . . . . $ 225,417,399.97

ARGENT sous forme de billets, chèques sur d'autres banques et dépôts chez ces dernières 150,987,587.73

PLACEMENTS: La B de M a placé plus d'un milliard de dollars dans les obligations du gouvernement et autres valeurs publiques excellentes, qui peuvent être promptement réalisées. Inscrits aux livres de la Banque en chiffres *ne dépassant pas leur valeur courante*, ces placements s'élèvent à 1,030,048,602.81

La B de M a d'autres placements qui représentent surtout des crédits à court-terme à l'industrie. Ces placements s'élèvent à 128,050,593.19

PRÊTS À DEMANDE: La B de M a des prêts payables sur demande, parfaitement protégés par des valeurs rapidement réalisables. Ces prêts s'élèvent à . . 67,972,396.98

RESSOURCES PROMPTEMENT RÉALISABLES: Les ressources ci-dessus, qui peuvent être rapidement converties en argent, couvrent 76% de tout ce que la Banque doit au public. Ces valeurs "promptement réalisables" forment un total de $1,602,476,580.68

PRÊTS: Au cours de l'année, plusieurs millions de dollars ont été prêtés à des entreprises commerciales et industrielles en tous genres de production — y compris logement et construction; à des cultivateurs, pêcheurs, éleveurs et entrepreneurs forestiers; à des citoyens de toutes les sphères de la vie; aux gouvernements provinciaux et municipaux, ainsi qu'aux commissions scolaires. Ces prêts ont atteint leur chiffre de fin d'année le plus élevé dans toute l'histoire de la Banque, soit 528,032,566.17

LOCAUX: D'un océan à l'autre, dans les cités, les villes et les villages, la B de M sert ses clients dans 550 bureaux. La valeur des locaux, du mobilier et des accessoires que la Banque possède forme, d'après ses livres, un total de 18,450,760.31

AUTRES AVOIRS: Ils représentent surtout les obligations des clients pour les engagements que la Banque a pris en leur nom relativement à des transactions à l'étranger et au pays 41,569,661.76

TOTAL DES RESSOURCES DE LA B de M POUR FAIRE FACE À SES OBLIGATIONS $2,190,529,368.92

CE QUE LA B de M DOIT AUX AUTRES:

DÉPÔTS: Bien que les entreprises commerciales et industrielles, les marchands, les cultivateurs et les particuliers intéressés à tous les genres d'affaires aient de fortes sommes en dépôt à la B de M, la majeure partie de l'argent déposé à la Banque représente les épargnes de beaucoup plus d'un million de citoyens. L'ensemble des dépôts forme un total de $2,062,597,786.09

AUTRES OBLIGATIONS: Item divers, représentant surtout les engagements pris par la Banque au nom de ses clients dans leurs transactions commerciales à l'étranger et au pays 40,432,874.53

TOTAL DE CE QUE LA B de M DOIT À SES DÉPOSANTS ET À D'AUTRES $2,103,030,660.62

POUR PAYER TOUT CE QU'ELLE DOIT, LA B de M POSSÈDE DES RESSOURCES TOTALES — TEL QU'INDIQUÉ DANS LA SECTION DE GAUCHE — S'ÉLEVANT À . . 2,190,529,368.92

CE QUI SIGNIFIE QUE LA B de M POSSÈDE UN EXCÉDENT DE RESSOURCES SUR SES DETTES DE . . . . . $ 87,498,708.30

Ce montant de $87,498,708.30 se compose de l'argent souscrit par les actionnaires auxquels appartient la Banque et, dans une certaine mesure, des profits qui ont été laissés dans l'entreprise, afin de développer les services et de protéger encore davantage les déposants.

* * *

PROFITS — Tous frais généraux payés, y compris les salaires du personnel, les gratifications et les versements au Fonds de pension, et provision faite pour l'imprévu, ainsi que pour l'amortissement des immeubles, du mobilier et des installations, la B de M accuse, pour les douze mois terminés le 31 octobre 1950, un profit de $ 9,536,897.69

Provision pour l'impôt fédéral sur le revenu et les impôts provinciaux 3,594,000.00

Ce qui laisse un profit net de . . . . . $ 5,942,897.69

Cette somme a été répartie comme suit:

Dividendes des actionnaires . . . . . $ 3,600,000.00

Solde porté au compte de Profits et Pertes 2,342,897.69

BANQUE DE MONTRÉAL

La Première Banque au Canada... AU SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHÈRES DE LA VIE DEPUIS 1817

Fondé en 1887

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

Eglise Famille Patrie

Journal indépendant, au service des intérêts religieux, économiques et sociaux de la région Saguenay-Lac-St-Jean

Le Progrès du Saguenay est publié par l'Imprimerie du Saguenay (Ltée), siège social: 12, avenue Labrecque, Chicoutimi. Service de l'agence CIP, correspondants dans toutes les principales paroisses de la région et chroniqueurs parlementaires.

Téléphone: 4474 — Tarifs d'abonnement — Téléphone: 4474

Par la poste et par porteur: Canada: 1 an, $2; 6 mois, $1; 3 mois $0.50.
A l'étranger: 1 an, $3; 6 mois $1.50; 3 mois, $0.75.

Directeur: Omer Genest, ptre — Secrétaire: Gabriel Tremblay

"Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes, Ottawa"

CHICOUTIMI, JEUDI, 30 NOVEMBRE 1950

Un organisme qui doit vivre et qui vivra

Le rôle nécessaire du Conseil d'Orientation du Saguenay. — $12,000 qui rapportent un million. — Un effort collectif suppose des sacrifices collectifs. —L'esprit de clocher a vécu.—Un des excessivement rares professionnels qui s'occupent de la chose publique.

Le Conseil d'Orientation économique du Saguenay tenait, jeudi dernier, son assemblée annuelle. Plus de soixante délégués y assistaient, représentant les municipalités de Port-Alfred à Dolbeau, des Chambres de Commerce, et des associations régionales.

Les délégués prirent connaissance des activités du Conseil au cours de l'année dernière. Ce rapport, il faudrait que tous ceux qui critiquent le Conseil, qui mettent en doute la nécessité de son existence, le lisent pour se rendre compte de tout ce que l'on peut faire, même avec des moyens pauvres.

Personne qui a une tête sur les épaules ne peut contester l'importance, pour une région vaste comme la nôtre, d'avoir un organisme qui groupe toutes nos forces vives afin d'orienter leur action, de nous représenter auprès des pouvoirs publics dans les questions d'intérêt général.

Si l'on n'est pas satisfait du fonctionnement actuel du Conseil, que l'on fasse des suggestions pour améliorer son travail, que l'on contribue davantage à mieux le diriger, que l'on corrige ses défauts, au lieu de le critiquer à tort et à travers, de le bouder et de prédire sa mort. Sa disparition serait un malheur, qui, d'ailleurs n'arrivera pas.

Pour vivre, il lui faut un budget de quelques $15,000. Si tous voulaient fournir leur part, municipalités, chambres de commerce, organisations professionelles ouvrières, patronales et agricoles, si toutes les banques, les industries—y compris l'Alcan et les compagnies forestières—si tous payaient leur part, le Conseil aurait tous les revenus nécessaires pour maintenir et perfectionner son oeuvre.

Quand on voit un Conseil de comté comme celui du Lac St-Jean-ouest, des municipalités comme St-Gédéon, Ste-Hedwidge, St-Henri, N.-D. de la Doré, Chambord, etc., souscrire généreusement, on se dit que si tous faisaient de même, le Conseil d'Orientation aurait un budget équilibré et que certaines contributions réclamées seraient moins élevées.

* * *

Il ne faut pas se méprendre sur le rôle d'un tel organisme. Il n'a pas pour but de vous enrichir, vous et moi, au cours de l'année. Il ne prétend pas assurer prochainement la prospérité de la localité que vous habitez. Il stimule les initiatives. Il provoque des mouvements d'ensemble. Il obtient des résultats de longue portée, que seuls les observateurs remarquent.

Voici un exemple. Les bûcherons ne touchaient aucune allocation de chômage. L'an dernier, les opérations forestières furent réduites au minimum, on ne sait trop pourquoi, mais les conséquences n'en furent pas moins désastreuses. Devant le chômage alarmant qui sévissait dans la région et aiguillonné par les Syndicats Nationaux, le Conseil d'Orientation présente un mémoire aux autorités provinciales et fédérales.

Le gouvernement fédéral, voyant la gravité de la situation, décide de modifier la loi d'assurance-chômage et les bûcherons de la région touchèrent environ un million de dollars en allocations. Près de $250,000 furent distribués par le seul bureau de Dolbeau; un peu plus par celui d'Alma.

Le Conseil n'a pas coûté $12,000 l'an dernier. Une de ses interventions nous a rapporté un million. Comme placement, ce n'est pas si mal. Il n'aurait fait que cela, qu'il justifierait son existence. Mais il a réalisé beaucoup plus, qui ne s'évalue pas en signe immédiat de piastres.

* * *

Présenté par M. Antoine Dubuc, le Dr Jean-Marie Lévesque, maire de St-Félicien, fut élu unanimement président nouveau du Conseil. Cette élection suscite deux réflexions.

La première: le fait qu'un citoyen des plus en vue du Lac St-Jean présidera aux destinées du Conseil, démontre que cet organisme veut bien être aux services de toute la région, sans distinction de localité ou de comté. Malgré parfois des intérêts peut-être divergents, le district du Lac St-Jean et celui du Saguenay ne forment qu'une seule région économique et ils se trompent étrangement ceux qui essaient de les dresser l'un contre l'autre.

L'avenir appartient à ceux qui savent s'unir et collaborer ensemble. L'esprit de clocher ou de classe a vécu. Que les coeurs étroits qui tentent de le ressusciter pour en vivre, en fassent leur deuil. Nous avons passé l'heure des querelles mesquines. Le temps est à l'action d'envergure et non aux divisions stériles.

Deuxième observation: le nouveau président est l'un des rares professionnels de la région qui ne croit pas déchoir en mettant ses talents et son influence au service de ses concitoyens. Il ne se confine pas dans les intérêts lucratifs de sa carrière. Il se dévoue à la chose publique. Il n'est pas le seul à le faire. Mais ils ne sont pas nombreux ceux qui lui ressemblent. On peut les compter sur les doigts d'une main. Il serait cruel d'insister. Mais cette simple constation devrait faire naître des remords...et des résolutions.

* * *

Le Conseil d'Orientation économique du Saguenay accomplit une magnifique besogne.

Tous ceux qui ont véritablement à coeur le progrès de notre région lui apporteront leur concours et leur appui.

Il sera davantage en mesure de remplir son rôle nécessaire.

Omer GENEST, prêtre.

LE LECTEUR NOUS ÉCRIT...

Ensemble, protégeons la vie de nos enfants

Le jeune Pierre Blanchette ne sera pas le dernier enfant tué par l'automobiliste; d'autres subiront le même malheureux sort. Souvent l'écolier est dans le tort. C'est normal à son âge. L'enfant a été, est, sera distrait, imprudent, il continuera d'être dans le tort; c'est à ceux qui l'entourent d'assurer sa protection.

D'abord, les devoirs de l'automobiliste. A l'heure des sorties de classe, il faut voyager lentement dans les rues, même si l'on ne voit pas d'enfants. A ces heures, l'automobiliste est fatigué, moins vif dans ses réflexes. L'enfant lui, est épuisé, il a faim et il a hâte de revoir ses parents.

Quand l'automobiliste aperçoit des enfants, il doit modérer encore d'avantage. Il est à prévoir qu'un de ces enfants fera une maladresse à un moment donné. L'automobiliste doit être aux aguets, suivre l'enfant, l'épier dans tous ses mouvements. Pour cela, il devrait être silencieux et ceux qui l'accompagnent respecter son silence. Il doit arrêter son véhicule, quand il est aveuglé, sans quoi il s'expose à frapper.

En fait, l'automobiliste est un peu égoïste. Bien à l'abri dans une carcasse d'acier, il se sent en sécurité; aussi sans trop se rendre compte, il prend bien des chances.

Une bonne idée pour rappeler les chauffeurs à plus de prudence, serait la suivante: nous avons tous des enfants à l'école, protégeons les enfants des autres, alors notre propre enfant bénificiera de la même protection.

Les autorités municipales ont leur responsabilité dans ces malheureux accidents. On devrait tracer sur toutes les rues, aux différentes intersections, des lignes où là seul il sera permis de traverser. Toute personne qui traverserait à d'autres endroits devrait payer une amende ou dans le cas d'un enfant être rapporté aux parents. Egalement blâmés ceux qui traversent une rue sur la lumière rouge. Egalement blâmés ceux qui circulent dans la rue au lieu de marcher sur les trottoirs. Mais encore faut-il qu'il y ait des trottoirs. Sur la rue Jacques-Cartier, ancien boulevard St-Michel, j'ai vainement cherché un trottoir d'un côté ou de l'autre. Comment les gens qui y circulent vont-ils pouvoir protéger leur vie en hiver, alors que ch. ue côté du chemin se formera un banc de neige. Devront-ils marcher dans la neige au genoux, ou prendre le risque de se faire frapper, comme ce fût le cas du jeune Pierre?

J'admets que nos finances toujours dans la dèche ne permettent pas à la ville de faire immédiatement les trottoirs permanents; mais alors on pourrait en faire des temporaires. Nous demandons aux citoyens d'aller visiter l'ancien boulevard St-Michel vers les 5 heures de l'après-midi et nous dire s'ils ne trembleraient pas d'y voir circuler un de leurs enfants?

La protection de l'enfant est également une des tâches des éducateurs. Les autorités de la Commission Scolaire peuvent venir en aide à nos autorités policières en demandant aux professeurs, maîtresses d'école, d'expliquer à leur élèves, 5 minutes au moins par semaine, les règlements de la circulation en ville: comment traverser une rue; pourquoi demeurer sur les trottoirs, etc... Je ne serais pas étonné que même après la mort du jeune Pierre, aucun professeur n'ait fait quelques dessins au tableau pour expliquer à ses élèves comment traverser une rue. Nous avons toujours été étonnés que dans nos écoles de ville on ne parle jamais de la terre, la première et la principale industrie; aussi ne nous surprenons-nous pas de constater que l'on songe peu à d'autres graves problèmes, comme à celui de protéger la vie des enfants. Nos enfants, ils ne font justement tuer sur le chemin de l'école dont vous êtes responsables, autorités des commissions scolaires, professeurs, maîtresses.

La protection de l'enfant est du devoir de la justice. Dans bien des cas, quand un être perd la vie, l'automobiliste même innocent devrait perdre ses licences pour au moins 6 mois et son char être confisqué pour la même période de temps. Il y a des imprudences, des négligences qui, sans être criminelles, devraient être punies. Les chauffeurs se surveilleraient davantage.

L'enquête tenue après la mort du jeune Pierre fut menée en vitesse, à la vapeur. Le même soir de la mort d'un être humain, le même soir, quelques heures après l'accident, le jugement sort: le chauffeur est exonéré de tout blâme. Pourtant celui-là même qui a ramassé l'enfant n'était pas à l'enquête. L'épouse de ce dernier, garde-malade qui a assisté l'enfant n'était pas à l'enquête. Ambulanciers de fortune nous aurions eu quelque chose à dire.

A-t-on examiné les traces du choc de la victime sur le char et sous le char. A-t-on fouillé le char pour voir s'il y avait de la boisson? A-t-on vérifié les lumières? Ils étaient 7 dans cette automobile; 4 à l'avant, ça gêne un peu le geste, la vue du conducteur. Et à 4, il y a chance de nombreuses distractions. Puisque l'enfant respirait, pourquoi ne l'ont-ils pas ramassé immédiatement pour le conduire en hâte à l'hôpital? Pourquoi terminer l'enquête le soir même? Les enquêteurs étaient-ils obligés de tant se hâter? Non, des enquêtes de ce genre n'offrent aucune protection à la vie de nos chers écoliers.

Un accident mortel réclame une enquête plus sérieuse.

Nous avons tous des enfants aux écoles. Puisse cette lettre éveiller des échos dans tous les milieux, dans tous les groupements pour que les automobiliste, les éducateurs, les autorités municipales, les enquêteurs, assurent la protection de nos enfants.

Jean GAGNON, agronome.
Chicoutimi, le 23 novembre 1950.

Politique provinciale

L'augmentation des salaires minima aura-t-elle des conséquences heureuses?

(De notre correspondant particulier)

Québec, le 27. — L'hon. Maurice Duplessis a déclaré dans un récent discours qu'il n'y aura pas d'élections générales provinciales avant deux ans. On peut présumer que cette décision a été prise d'un commun accord par les députés et conseillers législatifs de l'Union Nationale, au cours d'un caucus qui a suivi l'ajournement de la session. La déclaration du premier ministre fera taire au moins pour quelque temps les rumeurs d'après lesquelles on aurait songé à un appel au peuple dès le printemps prochain. Mais ces rumeurs-là ont généralement la vie dure. Elles auront tôt fait de renaître.

* * *

Dans le même discours, prononcé à Ville Jacques-Cartier après la bénédiction de quatre écoles nouvelles, M. Duplessis a annoncé que les pensions aux mères nécessiteuses et autres bénéfices sociaux seront augmentés prochainement dans la province de Québec. Une telle augmentation s'avère nécessaire à cause de la hausse constante du coût de la vie.

En fin de semaine, l'hon. Antonio Barrette, ministre du Travail, a annoncé de son côté une augmentation de 20 pour cent dans les salaires minima. L'ordonnance no 4, qui s'applique à 600,000 salariés ne bénéficiant d'aucune convention collective de travail, et l'ordonnance no 39, qui protège les 80,000 employés des industries forestières, ont été amendées dans ce sens.

Cela ne veut pas dire que 680,000 salariés recevront une augmentation de salaires de 20 pour cent. Seul le minimum légal se trouve haussé. Même en dehors des conventions collectives de travail et des décrets d'extension juridique, la plupart des gens gagnaient plus que les minima fixés dans les ordonnances.

* * *

La décision du gouvernement reste très importante quand même. Elle répond à un voeu légitime des unions ouvrières en forçant les patrons qui s'ingénient à payer le moins possible à respecter tout de même certaines normes. Elle constitue surtout une reconnaissance officielle de la hausse du coût de la vie. Nul doute que le gouvernement ira maintenant jusqu'aux conclusions de ses prémisses en haussant le traitement de ses propres employés et en favorisant de toute manière une ascension considérable des échelles de salaires.

Le salarié dont le traitement est resté le même depuis cinq ou dix ans se débat dans une situation intenable. Proportionnellement à la valeur de l'argent, il se trouve à gagner toujours moins d'année en année, malgré qu'augmentent son expérience, son rendement et ses responsabilités.

En haussant les pensions et les salaires minima, le gouvrenement reconnait par le fait même que la valeur du dollar s'est considérablement amoindrie. Il fournit aux ouvriers un excellent argument pour la négociation de conventions plus avantageuses et imprime au palier le plus bas un mouvement d'ascension qui devrait se faire sentir jusqu'aux échelons supérieurs.

Bruno VALIN

Village étudiant

40,000 nouveaux propriétaires

De tous les coins de la région, des milliers d'étudiants et d'étudiantes auront l'occasion le devenir propriétaires. Qu'ils aient 7 ans, qu'ils en aient 20, tous pourront acquérir autant de pieds de terrain qu'ils le désireront. Le prix de chaque pied carré étant tout-à-fait "étudiant"...

L'ensemble des pieds de terrain acheté par chaque étudiant formera notre village étudiant diocésain.

Ce dernier est situé à environ 2 milles de Laterrière, sur le boulevard Talbot. Déjà une dizaine de chalets entourent le lac. Une cuisine et une chapelle centrales permettent à la gent étudiante de prendre encore un meilleur contact.

L'emplacement offre un bois garni de nombreux arbres; sapins, cèdres, épinettes, érables, saules, pour les herboriseurs; des animaux divers écureuil, ouaouarons, suisses, huards, renards pour les amis des animaux; de l'eau profonde pour les nageurs, et les plongeurs, un vaste champ libre pour les sportifs; l'ensemble forme une nature merveilleuse pour les poètes... les peintres... en somme pour les artistes puisqu'il y en a même chez les étudiants...

Mais surtout, ce qu'on y trouve, c'est une atmosphère ETUDIANT, totalement étudiant,
grâce à la cordialité des responsables,
grâce à la gaieté traditionnelle des étudiants campeurs,
grâce à la simplicité de la vie de camp,
grâce à la paix que l'on goûte dans la nature.

Et, c'est tout cela que les étudiants qui ont vécu au Village étudiant, l'an dernier, ont découvert.

Le capital que les étudiants mettront cette année, a déjà porté des intérêts, puisque 200 étudiants et étudiantes sont allés chercher l'enthousiasme et la compétence nécessaire pour augmenter la valeur de leur milieu respectif, et des trucs pour leur rendre la vie plus agréable, plus heureuse. Non seulement, les étudiants ont bénéficié de ce terrain mais aussi plusieurs mouvements divers ont eu l'avantage de camper, citons la J.O.C., les guides, l'Oeuvre des Terrains de Jeux, le Club 4H.

On peut donc espérer pour les années à venir un rendement encore meilleur. Pourquoi ne pas dire que les dirigeants du Village étudiant caressent le rêve d'accommoder ce camp de manère à ce que des milliers d'étudiants puissent y venir passer quelque temps pendant les vacances. Et si ce rêve se réalisait dans 2 ou 3 ans, qu'en dirait-on?

Mais pour cela, il faut posséder un Village Etudiant que l'on emploiera pour tous les étudiants, et qui appartiendra à tous les étudiants.

Lise Tranquille.

Derrière le rideau

En Roumanie, le maître d'école interroge un petit garçon:

—Qui est ton père?
—Le grand Staline
—Qui est ta mère?
—L'Union des Républiques socialistes soviétiques.
—Qu'est-ce que tu veux être quand tu seras grand?
—Orphelin.

Avant et après . . .

Les Chinois ne sont pas dépourvus d'humour. Du moins si l'on en juge par l'épigramme que leur a inspiré le passage du nationaliste Tchang Kai-Chek au communiste Mao Tse-Tung.

"Tchang était un pirate, disent-ils, mais nous mangions du riz. Mao est un saint, mais nous mangeons de l'herbe".

S. M. le pétrole

Deux simples chiffres qui montrent l'importance grandissante du pétrole dans l'économie mondiale.

En 1900, le monde consumait par an 20 millions de tonnes de pétrole.

Il en brûle aujourd'hui chaque année, 467 millions.

Congrès international des religieux

Des nouvelles tendancieuses ont paru sur le congrès international des religieux qui se tient à Rome du 26 novembre au 8 décembre. On y parlait d'unification, voire d'union, de communautés, vu leur grand nombre, d'adaptation de regles désuetes aux necessités actuelles, et autres réformes du même genre.

En fait, écrit la Croix de Paris, il s'agira "moins d'un congrès que d'un cours d'exercices spirituels".

On a voulu faire se rencontrer, en cette année sainte, qui doit marquer le renouvellement spirituel du monde, des religieux de toute robe et de tout pays, parce que c'est d'abord en eux que doit resplendir la sainteté de l'Eglise et d'eux que doit venir le grand effort de restauration chrétienne.

C'est autour de ce thème central: "l'ajustement des états de perfection", dans la vie et la discipline d'abord, dans la formation et l'instruction ensuite, dans l'apostolat ordinaire et extraordinaire enfin, que vont avoir lieu les études et les discussions de cette grande Semaine. L'Eglise en attend un renouveau profond de surnaturel.

Elle compte sur les prières du clergé et de tous les fidèles pour que ses espoirs ne soient pas déçus. (I.S.P.)

Ainsi va le monde

Les ingénieurs et les contremaîtres s'organisent

En France, ils s'unissent dans la "Confédération générale des Cadres "et négocient collectivement.

Parallèlement aux négociations collectives qui se déroulent entre les organisations patronales et les confédérations ouvrières françaises, existent d'autres négociations entre les organisations patronales et celles qu'on appelle communément "les cadres". Ceux-ci, en grande majorité, sont groupés au sein de la Confédération générale des Cadres (C.G.C.) qui possède maintenant la représentativité officielle au même titre que les confédérations ouvrières comme la C.G.T., la C.F.T.C. et la C.G.T.-F.O.

Nous sommes en présence d'une action professionnelle qui tend à défendre et à promouvoir les intérêts de plusieurs catégories de salariés qui sont à mi-chemin entre le prolétariat (ouvriers et employés) et le patronat, notamment les agents de maîtrise, les techniciens, les ingénieurs, les cadres supérieurs, etc.

En d'autres termes, c'est le syndicalisme des techniciens, le syndicalisme des fonctionnaires qui exercent un commandement, le syndicalisme des représentants de commerce, bref le syndicalisme de ceux qui se situent dans la hiérarchie professionnelle "entre les ouvriers spécialisés et le patronat". Pratiquement inexistant en Amérique, le syndicalisme des cadres se développe graduellement sur le continent européen, notamment en France, en Suisse et en Italie.

Qu'est-ce qu'un cadre?

Ayant à définir devant un auditoire ce qu'est un cadre au point de vue de l'actoin professionnelle, l'un des responsables de la C.G.C. déclarait: "Pour nous un cadre est toute personne qui de par ses fonctions assume un commandement ou a des responsabilités équivalentes. Notre conception est donc très large puisque nous acceptons au sein de notre Confédération non seulement les cadres supérieurs et ingénieurs, mais également les agents de maîtrise et les représentants. Il est bien entendu que nous comprenons parmi nos membres également les fonctionnaires ayant un commandement ou assumant des responsabilités équivalentes et les para-fonctionnaires". En d'autres termes, le syndicalisme des cadres s'adresse à une partie déterminée des salariés et non à la classe ouvrière au sens précis du terme.

Historique du syndicalisme des cadres

Ce n'est qu'après la guerre de 1914-1918 que le syndicalisme des cadres a pris une certaine consistance et, en fait, il n'a atteint sa majorité qu'après la Libération en 1945. Expliquant les raisons pour lesquelles le syndicalisme des cadres s'est développé longtemps après les syndicats ouvriers proprement dits, un publiciste de la C.G.C. donnait l'interprétation suivante: "A cette époque de stabilité monétaire et d'expansion industrielle (ayant 1914), il était relativement facile à un cadre ayant de la valeur, de la volonté et le minimum de chance indispensable pour réussir, de trouver par lui-même une situation en rapport avec ses aspirations. Beaucoup d'entre eux arrivaient même à leur tour à devenir patron. Depuis la guerre de 1914-1918 les conditions économiques se sont modifiées et ont entraîné parallèlement un changement dans les structures sociales. Il est devenu pratiquement impossible pour les salariés, en raison des dévaluations monétaires successives et de la hausse des prix de se constituer par l'épargne des capitaux nécessaires pour devenir à leur tour créateurs d'entreprise. De plus, si les salaires des ouvriers et employés ont entre les deux guerres suivi à peu près la hausse des prix, il n'en a pas été de même tant s'en faut de ceux des cadres. Ils ont subi à la fois les contre-coups de l'inflation et de la stagnation économique qui ont marqué les années 1930 à 1939".

L'action syndicale des cadres s'est heurté à de nombreuses difficultés, notamment l'esprit individualiste de cette catégorie de salariés. Mais les conditions sociales ayant évolué, les cadres ont compris qu'ils devaient utiliser des méthodes de défense comme le faisaient les travailleurs.

Action syndicale autonome

Les trois grandes confédérations ouvrières (C.G.T., C.F.T.C. et C.G.T.-F.O.) ont constitué des sections cadres, mais on doit reconnaître que les cadres dans l'ensemble préfèrent pratiquer une action syndicale autonome. D'où les progrès réalisés par la Confédération générale des Cadres en matière d'effectifs et d'influence auprès des autorités publiques. La C.G.C. jouit maintenant de la représentativité, c'est-à-dire que les pouvoirs publics reconnaissent à son action un caractère officiel.

Est-ce à dire que les cadres entendent nier la solidarité qui l'unit avec les autres catégories de salariés? A cette question la C.G.C. répond: les cadres ont constitué une organisation indépendante des centrales ouvrières pour des raisons historiques et parce qu'ils estiment qu'étant par définition une minorité parmi les salariés, il ne leur serait pas toujours facile de défendre leurs intérêts et de faire prévaloir leur point de vue au sein d'organisation ouvrière. Toutefois, cela ne signifie pas que les cadres s'opposent à la classe ouvrière; ils se reconnaissent un devoir de solidarité à jouer avec ceux qui sont au bas de l'échelle hiérarchique. En fait, la C.G.C. constitue des cartels temporaires et limités avec les centrales ouvrières.

Le coefficient hiérarchique

Les cadres français sont les plus mal payés du monde, déclarait le publiciste de la C.G.C. et on ne saurait contester que les salaires d'ingénieurs, par exemple, sont 2 à 3 fois plus élevés aux Etats-Unis et en U.R.S.S. Si le syndicalisme des cadres est pratiquement inexistant en Amérique, c'est que les cadres jouissent d'un statut moral et d'une stabilité matérielle que nous ne rencontrons pas en Europe. La grande préoccupation de la C.G.C. est de faire admettre le maintien de la hiérarchie au sein des entreprises par la reconnaissance d'un coefficient hiérarchique en matière de salaires, de manière à ce que les cadres cessent d'être les victimes des "tendances au nivellement par le bas qui se sont développées depuis les dernières décades". La C.G.C. entend faire appliquer le principe du coefficient hierarchique dans tous les domaines de la vie professionnelle. Elle rencontre des difficultés, des préjugés, des incompréhensions, mais son influence gagne constamment du terrain.

Michel QUEGEVE.

Les Catholiques au service de la presse

Au Congrès international de la Presse tenu à Rome en février dernier, M. Joseph Folliet, a présenté un rapport des plus intéressants que nous croyons devoir soumettre à l'attention de nos lecteurs. M. Folliet reprit ce thème toujours actuel: Pourquoi les catholiques doivent-ils aider la presse? Pourquoi les catholiques doivent-ils soutenir leur presse?

Il peut sembler étrange, puéril et même un peu ridicule de poser pareille question. Une expérience quotidienne et malheureuse prouve cpendant qu'il faut la poser et même qu'il ne faut pas cesser de la poser. Car, trop de catholiques montrent à l'égard de la presse catholique, de leur presse, une indifférence coupable, réservent leur sympathie pour une presse neutre qui n'est peut-être pas fondamentalement mauvaise en soi, mais qui ne fait leur part, ni à la vérité, ni à la charité chrétiennes, qui place l'erreur sur le même plan apparemment objectif que la vérité et le bien sur le même plan que le mal.

Certains catholiques n'hésitent pas à soutenir, au moins indirectement par leur clientèle, des journaux hostiles à la morale chrétienne. Beaucoup d'autres, enfin, tout en reconnaissant le caractère indispensable d'une presse catholique, se contentent de lui accorder des encouragements purement moraux et, pour tout dire, catholiques. C'est contre ces indifférences ou ces insuffisances qu'il importe de réagir.

Pourquoi les catholiques doivent-ils soutenir leur constant de leur foi. Chaque jour et chaque semaine, presse? D'abord, parce qu'elle est l'écho vivant et elle rappelle aux masses oublieuses le grand message de l'Evangile, l'unique bonne nouvelle, la Vérité du Christ qui seule délivre.

Chaque jour ou chaque semaine, elle transmet fidèlement au public les mots d'ordre et les consignes de la papauté et de la hiérarchie. Non seulement elle les transmet, mais elle les explique, elle les commente, les adaptant à chaque temps, à chaque lieu, à chaque milieu social.

Chaque jour ou chaque semaine, elle met à la portée d'un public souvent ignorant, quelquefois presque illettré, les enseignements les plus élevés de la théologie.

Chaque jour ou chaque semaine, elle rappelle l'enseignement moral et la doctrine sociale de l'Eglise, l'appliquant aux conditions de temps et de lieu.

Elle pratique, pour ainsi dire, une direction de la conscience des masses.

Bref, chaque jour ou chaque semaine, elle défend la foi, elle affirme la vérité, elle excite au bien. Quel journal neutre, même éclairé et bien intentionné, pourrait en faire autant?

Pourquoi les catholiques doivent-ils soutenir la presse catholique? Parce qu'elle est le témoin de leur expérience.

Elle est le témoin de leur expérience éternelle. Par son insistance à temps et à contre-temps, par l'optique surnaturelle à travers laquelle elle voit tous les événements quotidiens, elle oblige les masses à lever les yeux vers le ciel, à comprendre qu'il y a au-delà de la terre, le ciel; au delà du temporel, le spirituel; au delà de l'histoire, le jugement dernier.

Elle est le témoin des légitimes espérances temporelles des chrétiens, dans la mesure où aussi elle applique la pensée sociale à l'Eglise. Elle montre que le message de l'Evangile ne fut pas seulement le bonheur des personnes mais celui des communautés, des peuples et du monde. Elle montre que l'élan de la charité pousse à la réalisation dès ici-bas in diebus nostris de la justice sociale et de la paix.

Pourquoi les catholiques doivent-ils soutenir la presse catholique? Parce qu'elle est l'instrument efficace de leur charité et le chant du Christ.

En un monde divisé, désuni, en proie aux haines de races, de nations et de classe, elle convie incessamment à l'oeuvre de la paix, dans la justice, par l'amour. Elle ne hait que la haine, elle ne lutte que contre l'envie et la rancune. Elle travaille pour l'unité.

A une humanité désemparée et désaxée, à des chrétiens qui, eux-mêmes parfois, hésitent et doutent, elle rappelle que nulle solution technique ou temporelle n'apportera la justice et la paix, si les hommes ne s'aiment pas les uns les autres au nom de Dieu et en Dieu.

Une fois de plus, quel journal neutre en pourrait faire autant?

La conclusion s'impose donc avec clarté et force: les catholiques doivent soutenir leur presse.

Comment?.. Les moyens ne manquent pas. Lire les journaux catholiques et les lire ostensiblement, sans bravade comme sans respect humain.

S'abonner aux journaux catholiques ou, du moins, les acheter régulièrement chez le même fournisseur.

Diffuser la presse catholique par le moyen de la vente criée aux portes des églises ou dans les lieux publics.

Aider la presse catholique par des souscriptions et, surtout, en lui assurant, par des moyens appropriés, l'indépendance financière, condition de la liberté.

Informer la presse catholique, lui fournir des informations, rectifier éventuellement des erreurs toujours possibles par une critique fraternelle.

Bref, chaque catholique devrait se considérer comme le correspondant et le représentant de la presse catholique.

Si saint Paul ressuscitait, a-t-on dit, il se ferait journaliste. Ce n'est peut-être pas sûr. Mais ce qui est sûr, c'est que l'Apôtre saurait utiliser la presse catholique pour prêcher la vérité au monde. Que les chrétiens fassent comme lui, s'ils veulent être apôtres.

Joseph FOLLIET

(L'Action catholique de Montréal, (juin 1950).

CHARLEVOIX - SAGUENAY

Gratification

FORESTVILLE (D.N.C.)

Mlle Madeleine Carrier, institutrice à l'école St-Luc de Forestville, vient de recevoir du Département de l'Instruction publique par l'entredise de M. Gérard Villeneuve, inspecteur d'écoles, une gratification de $20.00 pour succès dans l'enseignement. C'est la septième fois que Mlle Carrier reçoit cette gratification dans sa carrière. Toutes nos félicitations.

Hommages à M. le curé Renaud

Escoumains (D.N.C.) — Dimanche, le 12 novembre à trois heures de l'après-midi, dans la salle du collège, les paroissiens des Escoumains présentèrent leurs hommages à M. le Curé Louis Renaud, à l'occasion de sa démission. Les membres de la Ligue du Sacré-Coeur, tenaient à présenter en même temps à leur dévoué Aumônier M. l'abbé J. Coulombe, qui vient d'être nommé à Saint-Paul-du-Nord, l'expression de leur reconnaissance. Leur nouveau Pasteur, M. le Curé E. Lévesque, était aussi présent à cette réunion où il lui fut souhaitée la plus sincère bienvenue, M. Charles-Edouard Boucher, présidait.

Il y eut chant de circonstance par la chorale du Couvent. Une adresse lue par M. W. Pelletier, fut suivie de la présentation d'une gerbe de fleurs par Lisette Boulianne et d'une bourse par Guy Harvey, élèves de 2ième année, à M. l'abbé Louis Renaud.

Un chèque fut aussi offert à M. l'abbé J. Coulombe, par les membres de la Ligue du Sacré-Coeur. Il fut présenté par Réjean Bouchard.

Les héros de la fête ont su dans leurs réponses faire revivre des souvenirs tout en faveur des paroissiens des Escoumains. Des paroles élogieuses ont su discrètement exprimer aux Petites Franciscaines de Marie la reconnaissance de chacun pour le bien qu'elles font dans la paroosse.

Mlles Charlotte Sirois et Lucille Létourneau nous ont réjouis par leur piano et leur chant.

Le chant "Notre-Dame du Canada" exécuté par la chorale du couvent est venu nous rappeler qu'une des nôtres, Marguerite Bourgeois, a reçu aujourd'hui à Rome les honneurs de la Béatification.

Après le chant "O Canada" chacun se retira en emportant de cet après-midi le meilleur des souvenirs.

À la gloire de Marguerite Bourgeoys

Les élèves du couvent de Marie-Imaculée des Escoumains ont consacré la matinée du 10 novembre à la gloire de Marguerite Bourgeois.

Cette gent écolière s'est fait un devoir de commencer cette journée par l'assistance à la messe célébrée par M. le curé E. Lévesque et la réception de la sainte communion.

Louisianne St-Gelais, élève de 8e année expliqua d'abord à la jeune assistance le pourquoi de cette réunion. Il y eut le chant religieux, Notre-Dame du Canada exécuté par la chorale du couvent. Un "Forum" préparé avec soin a contribué puissamment à faire connaitre et aimer l'Héroïne du jour. Des prix récompensèrent les heureuses réponses. Le chant mimé "Alouette" et le jeu "Pichu" procurèrent aux élèves une bonne détente.

Par une délicatesse de M. le Président de la Commission Scolaire, M. Charles Bélanger, chacun dégusta de bonnes papillottes pour commémorer l'origine de la tire, ingéniosité de Marguerite Bourgeois pour attirer et récompenser ses petits élèves montréalais.

Une apothose, montrant Marguerite Bourgeois et ses petits élèves en prière devant une madone pendant que la chorale chantait le Maquificat, terminait cette matinée de prières d'instruction sur la glorieuse Fondatrice de la Congrégation Notre-Dame et de réjouissance familiale.

Après l'hymne "O Canada" la Mère Supérieure, annonce, selon les directives du Surintendant de l'Instruction Publique un congé dans l'après-midi du même jour.

Les élèves lauréats au Petit Séminaire

Philosophie II. MM.: Guy Potvin, Roger Brassard, Claude Legendre, Vézina Tremblay ,Antoni Gauthier, Roland Rainville, Clermont Carrier, Benoit Dufour, Marcel Rochette, Gilbert Gilbert.

Philosophie I A. MM.: Robert Savard, Odina Tremblay, Yvan Boivin, Grégoire Bégin, Jean-Paul Fortin, Jean-Louis Duchaine, Guy Tremblay, Léonce Bouchard, Normand Larouche, Jean-Paul Dufour, Amédée Potvin ,Joachim Boily, Philippe Routhier, Louis-Paul Taillon.

Philosophie I B. MM.: Gaston Villeneuve, Laurent Lalancette, Raymond Gauthier, Doria Tremblay, Henri-Noël Harvey, Georges-Henri Néron, Roger Vandal, Janes De Roche, Jean Simard, Dollard Bergeron ,René Bastarache, Paul-René Tremblay.

Rhétorique A. MM.: Camille Plourde, Paul-Emile Asselin, Michel Bergeron, Robert Hudon, Marcel Bolduc, Marcel Gagnon.

Rhétorique B. MM.: Claude Taillon, Romuald Deschênes, Hugues Giard.

Belles-Lettres A. MM.: Paul Tremblay, Gilles Prévost, Sauveur Laberge, André Plourde, Yvon Tremblay, Jean Bergeron, Jean-Marc Bourgeois, Yvan Simard, Maurice Bouchard, Denis Tremblay.

Belles-Lettres B. MM.: Louis-Emile Côté, Marcel Bouchard, Gérard Bouchard, Henri de Launière.

Versification A. MM.: Simon Tremblay.

Versification B. MM.: Bertrand Tremblay, Jimmy Bamber, Jean-Paul Duchesne, René Lefrançois, Alain Gagnon, Jean-Claude Blouin, Maurice Lefrançois.

Méthode A. MM.: Rosaire Tremblay, Gilles Potvin, Emmanuel Bérubé.

Syntaxe A. MM.: Bernard Tremblay ,Roméo Bouchard, Louis-Philippe Savard, Robert Sasseville, Paul Girard, Edmour Racine, Roger Gagné, Edilbert Boily.

Syntaxe B. MM.: Roger Simard, Vincent Lavoie, Gilles Gurtin.

Syntaxe C. MM.: Victorien Dufour, F. Girard, Robert Villeneuve, François-Xavier Tremblay, Louis Charbonneau, François Tremblay, Robert Asselin, Jacques Leblond, Lauréat Belley, Donat Gagnon, Gaston Ouellet, Louis-Philippe Bouchard, René Duchesne.

Eléments A. MM.: Louis-René Pedneault, Michel Voisine, Normand Dumas, Sylvain Simard, Maurice Larouche, Laurier Savard, Jean-Guy Simard, Jean-Roch Belley, Alfred-Eloi Bouchard, Gérard Tremblay, Jean-Claude Dufour, Fernand Gobeil, Jean-Guy Bouchard, Henri Gaudreault, Richard Paradis, Alain Beaulieu, Adélard Tremblay, Lucien Tremblay, Gérald Tremblay.

Eléments B. MM.: Jacques Boudreault, Olivier Munger, François Simard, Clément Gosselin, Noël Girard, Jean-Noël Gagné, Lévis Gravel, Jean Hamilton.

Eléments C. MM.: André Thibeault, Gilbert Laprise, Claude Duchesne, Julien Dallaire, Réal Flamand, Guy Gagné, Marc Fortin, Cyrille Boivin, Denis Mailloux, Edmond Gagné, Laurent Lalancette, Eugène Tremblay, Michel Gobeil.

Une retraite fermée, c'est un phare lumineux dans la tempête, une étoile brillante qui éclaire la route un gage d'éternité.

Nous avons donné une année au corps, accordons quelques jours à l'âme.

THÉ KING COLE
Meilleur Goût
217-86

Trophée du C.N. au jeune roi du blé

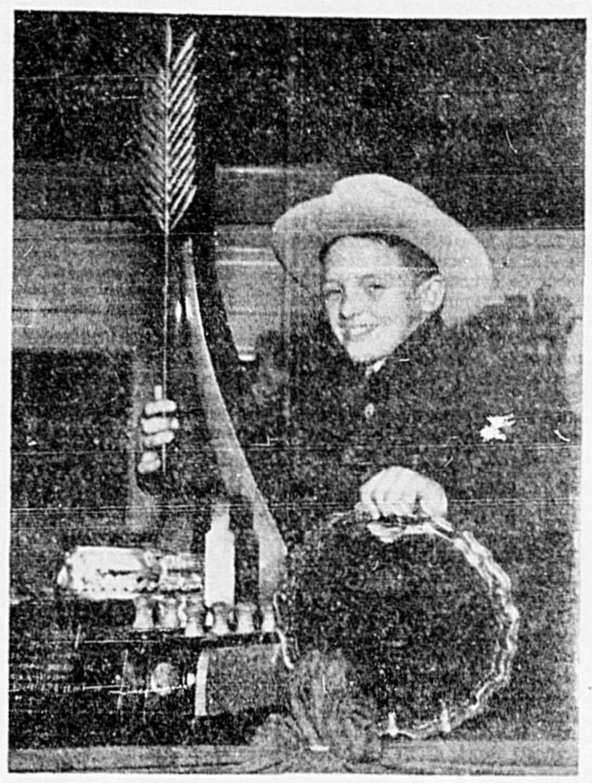

Le jeune roi du blé, Rickey Sharpe, garçon de 13 ans, de Munson, Alberta, est ici photographié avec le trophée du Canadien National, emblème du championnat mondial. Avec le trophée lui ont été remis un plateau en argent et un chèque ainsi qu'un télégramme de félicitations de M. Donald Gordon, C.M.G., président et directeur général du réseau national. *(Photo Canadien National).*

Nouveau médecin aux Escoumains

Le docteur Antoine Gagnon autrefois de Bergeronnes est maintenant installé avec sa famille aux Escoumains.

Toute la population lui souhaite la plus cordiale bienvenue.

Saint-André

Funérailles de M. Salomon Lepagne

ST-ANDRE (D.N.C.) — Jeudi matin, d'imposantes funérailles ont été faites à M. Salomon Lepagne décédé accidentellement à l'âge de 27 ans et 3 mois.

Sa disparition a causé un grand regret car il était connu et aimé de tous.

Il laisse pour pleurer sa perte, son épouse, Marie-Marthe Potvin; son fils, Jean-Léon, son père et sa mère, M. et Mme Arthur Lepagne; beau-père et sa belle-mère: M. et Mme Lionel Potvin; ses frères: MM. Jacques, Françis, Sinaï, Marius, Jean-Yves et Thomas Lepagne; ses soeurs: Mmes Léon Vandal (Marie-Paule), Mme Gaston Gaudreault (Marcelle), Mlles Marie, Aline, Françoise, Raymonde et Suzanne; ses beaux-frères: MM. Léon Vandal, Gaston Gaudreault, Joël Potvin, Bruno, Céleste et Emmanuel Potvin; ses belle-soeurs: Soeur Marie-Jacinthe, Mlles Estelle, Gaétane et Ginette Potvin; ses grands-parents: M. et Mme Joseph Potvin et plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines, parmi lesquels Mme Lucius Gagné de St-Jérôme, M. et Mme Félix Côté, St-Bruno, M. et Mme Vilmond Desbiens, M. et Mme Joseph Desbiens.

La dépouille mortelle était portée par MM. Jacques, Francis, Sinaï Lepagne, M. Joël Potvin, M. Léon Vandal, M. Gaston Gaudreault, M. Marius Lepagne portait la croix. La quête fut faite par MM. Francis Lepagne et Léon Vandal.

M. Paul-Emile Jean, de Desbiens, exécuta des chants pieux. La direction des funérailles avait été confiée à la Maison funéraire Gravel & Fils de Chicoutimi.

A tous les parents nous offrons nos sincères condoléances.

Saint-Jérôme

ST-JEROME (D.N.C.)

Monsieur Jean-Baptiste Potvin de St-Jérôme vient de recevoir du département de l'Instruction Publique par l'entremise de M. l'Inspecteur Fréchette, une gratification de vingt dollars en reconnaissance de ses succès dans l'enseignement. M. Potvin était directeur et professeur à l'école St-Jean-Baptiste de Chicoutimi.

Sincères félicitations.

Etats-Unis

*** A la fabrique de vêtements Richman Dros. à Cleveland, depuis plusieurs semaines 500 ouvriers se réunissent dans le hall de l'usine vers midi et récitent ensemble le chapelet pour la paix du monde.**

Coca-Cola
MARQUE DÉPOSÉE
a meilleur goût
lorsque servi glacé

Gagnon Frères

PRIX D'AVANT LA HAUSSE ! !

GAGNON FRERES MAINTIENDRA SA POLITIQUE DES PRIX D'AVANT LA HAUSSE, ET CE, JUSQU'A LA FIN DE LA PRESENTE SAISON. . .

Notre prévoyance et notre expérience nous ont permis d'accumuler une imposante réserve de fourrures dont nous sommes heureux de faire bénéficier notre clientèle.

SPÉCIAL DE LA SEMAINE

RAT-MUSQUÉ

DOS SEULEMENT—Naturel ou Teint

Manteaux confectionnés dans les plus belles peaux de Rat-musqué du Nord ou du Sud. . .
Ampleur: 4 godets. . . 90 pouces de jupes. . .
TEINTES: Naturel, ambré, pastel, dos foncés, dos médium, dos pâle. . .

TOUTES LES TAILLES

$449

NOTRE SPECIALITE:

Confection sur mesures.
Livraison rapide. . .

AU SALON DE LA FOURRURE

Gagnon Frères

NOUVEAUTÉS CHICOUTIMI

Gagnon Frères

HEURES D'AFFAIRES :
Tous les jours de 8.30 AM à 6.00 PM.
SAMEDI OUVERT JUSQU'A 9 HEURES P.M.

C'EST TOUT NOUVEAU !
C'EST ATTRAYANT !
C'EST L'ENDROIT IDÉAL !

LE BAR À CHAPEAUX
DE
Gagnon Frères

CHAPEAUX

AVEC UN AIR DE GAITE
DES FÊTES !

AU BAR A CHAPEAUX, VOUS PAYEZ TOUJOURS MOINS CHER!

Vous servant seule à l'étalage, le coût de l'administration est par le fait même réduit. . . vous bénéficiez donc de toute l'économie réalisée...

CES JOLIS CHAPEAUX AUX LIGNES ORIGINALES SONT A PRIX TELLEMENT MINIMES, QUE VOUS POUVEZ MAINTENANT VOUS EN PROCURER UN POUR CHACUNE DE VOS TOILETTES...

VOUS AVEZ LE CHOIX DANS UN VASTE ASSORTIMENT DE MODELES ET DE TEINTES, MAIS L'ASSORTIMENT DES PRIX EST LIMITE DE

$1.97 à $4.97

Gagnon Frères

NOUVEAUTÉS — CHICOUTIMI

LA CITÉ OUVRIÈRE

La démocratie politique sous l'empire de la dictature économique

Nécessité d'une réforme sur le plan de la profession. —Démonstration de l'économique.

Causerie radiophonique prononcée par M. l'abbé Philippe Bergeron, aux postes C.K.R.S. de Jonquière et C.H.R.L. de Roberval, dimanche le 19 novembre 1950

Si les réformes de structure s'avèrent nécessaires sur le plan de l'entreprise, elles ne suffiront pourtant pas à assurer la restauration complète et chrétienne de la vie ouvrière; car il faudra envisager, toujours avec "une prudente audace", des réformes profondes sur un plan plus vaste, sur le plan de la profession elle-même et de l'économie nationale. Nous sommes donc ainsi appelés à parler de "corporation" et de "corporatisme".

Depuis un quart de siècle surtout une littérature, tous les jours plus abondante, nous apporte les opinions les plus contradictoires sur le corporatisme. Les uns, s'inspirant de la doctrine sociale de l'Eglise, y voient une formule bienfaisante et nécessaire à l'instauration du regne de la justice et de la charité dans les relations professionnelles. Les autres, au nom de la liberté et des principes démocratiques, (chose étrange!) la rejettent comme une formule désuète et rétrograde, comme un recul vers l'époque du Moyen Age.

UNE EQUIVOQUE A DISSIPER

D'abord il convient de dissiper une équivoque malheureuse qui sème la confusion dans les esprits et qui donne naissance à un préjugé assez généralement répandu, à savoir que le corporatisme est une formule totalitariste", qui sert merveilleusement les intérêts de la dictature politique mais qu'elle ne saurait répondre à l'idéal démocratique qui anime les peuples libres. Ce préjugé qui détourne bon nombre d'esprits loyaux d'une étude sérieuse du corporatisme, provient d'un fait historique et notoire: c'est que depuis que la formule corporatiste a été remise en discussion, c'est-à-dire depuis un quart de siècle environ, les pays où étaient installés des régimes dictatoriaux ont été presque les seuls, sinon les seuls, à tenter l'expérience. Résultat: on a vite fait de confondre dictature et corporatisme sans même se donner la peine de faire une analyse loyale et objective de la question. Pour un esprit sérieux, la connaissance du corporatisme ne devrait pourtant pas se limiter à l'étude des expériences et des réalisations qu'en ont pu faire Mussolini, Hitler, Franco, Salazar. Que si l'on n'a pas commencé par l'étude des principes, il faut du moins y aboutir en partant des réalisations qu'on étudie pour mieux voir les faiblesses et les déficiences de celles-ci et ne pas s'exposer à confondre dans une même réprobation et les principes et les fausses applications qu'on en a pu faire. A tout événement, je crois chers auditeurs, qu'il faut d'abord s'entendre sur le sens des termes et vous serez par le fait même, appelés à conclure que "démocratie" et "corporatisme" n'en sont pas deux qui soient irréconciliables mais qui au contraire, on ne saurait répondre aux véritables aspirations démocratiques de nos sociétés modernes sans songer à l'instauration d'un régime corporatif.

AVONS-NOUS LA VRAIE DEMOCRATIE?

Dans nos états modernes qui se déclarent solennellement démocratiques, la vraie démocratie existe-t-elle? Peut-être jugera-t-on la question impertinente voire même hérétique? Et cependant, si l'on s'en tient à la définition commune qui nous présente la démocratie comme "le gouvernement du peuple par le peuple, pour le peuple", je crois que l'on peut, sans vouloir faire de paradoxe, poser sérieusement la question. Je n'oublie pas pour autant toutes les victimes immolées sur l'autel de la démocratie, les guerres sanglantes et cruelles qu'on a déclarées pour son compte, où des millions d'êtres humains ont sacrifié leur vie. Mais la Russie soviétique où est installée la plus redoutable des dictatures et qui était notre alliée dans cette croisade, avait bien la prétention de se battre, elle aussi, pour l'idéal démocratique. Tant il est vrai que les mots, recueillis sur les lèvres différentes, prennent souvent des sens différents, voire même contradictoires... Serions-nous, nous aussi, le jouet d'une illusion? Aurions-nous versé tant de sang et d'impôts pour un mot vide de sens?

Mais nous avons, direz-vous, le suffrage universel qui permet au peuple de choisir librement ses représentants. C'est bien là, il me semble le signe caractéristique d'une véritable démocratie.

Je ne conteste pas que dans les états qui ont la prétention d'être démocratiques (et j'exclus ici la Russie et les pays satellites de Moscou), je ne conteste pas que les citoyens aient le droit de choisir librement ceux qui conduiront les destinées politiques de leur pays. Je ne conteste pas qu'au jour des électoins le peuple soit roi.

LA DEMOCRATIE SOUS LE REGIME DE LA DICTATURE ECONOMIQUE...

Mais qu'arrive-t-il pendant les quatre ou cinq ans qui s'écoulent entre chaque élection et pendant lesquels se font les lois, si les représentants du peuple doivent subir le joug d'une oligarchie financière qui dirige et contrôle d'une façon tyrannique toute l'économie du pays? Que peut-il advenir d'un pouvoir politique relativement faible parce que soumis aux caprises d'une opinion publique que contrôlent souvent les puissances économiques par le moyen puissant de la presse? Le peuple est libre, j'en conviens, de choisir ses gouvernants. Mais ces mêmes gouvernants sont-ils libres de légiférer dans l'intérêt du peuple s'ils sont en présence d'une dictature économique qui profite justement des libertés démocratiques pour étendre sa puissance et asservir, jusqu'aux pouvoirs politiques? Or, c'est, précisément ce qui est arrivé dans nos états modernes qui continuent de se proclamer démocratiques. "A tout cela dit Pie XI, viennent s'ajouter les graves dommages qui résultent d'une fâcheuse confusoin entre les fonctions et les devoirs d'ordre politique et ceux d'ordre économique, telle, pour n'en citer qu'un d'une extrême importance, la déchéance du pouvoir: lui qui devait gouverner de haut, comme souverain et suprême arbitre, ne toute impartialité et dans le seul intérêt du bien commun et de la justice, il est tombé au rang d'esclave et devenu le docile instrument de toutes les passions et de toutes les ambitions de l'intérêt".

Il y a quelques années un homme politique d'expérience recommandait aux congressistes des caisses populaires de continuer leur oeuvre bienfaisante et soupirait après le jour où le gouvernement pourrait obtenir des caisses populaires le crédit qu'il faut pour gouverner. C'était, prétendait-il, un moyen de dégager les gouvernants d'une emprise financière préjudiciable à leur liberté et en définitive aux intérêts du peuple.

Nous en avons dit assez pour vous convaincre que la démocratie sur le plan politique est plus ou moins illusoire suivant l'influence plus ou moins considérable qu'exercent sur ses chefs les dictateurs de l'économie. "Avoir la prétention, dit M. François-Albert Angers professeur à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, avoir la prétention de maintenir une démocratie politique en face d'une dictature économique et de servir le bien commun est pure utopie". Que si l'on veut installer une démocratie qui rende le peuple véritablement maitre de ses destinées politiques, il faut songer à démocratiser aussi l'économie à rendre le peuple maitre de ses destinées économiques.

C'est là, du reste, une aspiration profonde de la classe ouvrière qui fournit par son travail un apport considérable à l'économie du pays mais qui se voit, comme la classe agricole du reste, complètement évincée de l'organisation économique dont la direction repose entièrement entre les mains d'une oligarchie financière" qui distribue le sang à l'organisme économique dont elle tient la vie entre ses mains." Or le régime corporatif est précisément, une formule qui permettra à chaque citoyen de dire son mot dans l'économie nationale, étant comme dit Pie XII, "sujet de cette économie".

Le corporatisme n'est donc pas inconciliable avec le régime démocratique, au contraire il en est le complément nécessaire.

"Si nous voulons la démocratie, dit un savant économiste et sociologue eh bien! il faudra l'avoir partout: démocratie politique et démocratie sociale et économique.

Fédération de la L. O. C. et de la L. O. C. F.

Son Excellence Mgr Melançon vient d'approuver la fondation de deux fédérations diocésaines de L. O.C. et de L.O.C.F.

Voici les dirigeants qui ont été choisis: Dirigeants de la L.O.C.: président: M. Hormidas Girard; propagandiste: M. Gervais Babin; secrétaire: M. Roland Maltais.

Dirigeantes de la L.O.C.F.: présidente: Mme Gervais Babin, propagandiste: Mme Hormidas Girard; trésorière: Mme Adrien Bérubé; secrétaire: Mlle Eugénie Simard.

Pasteur et Jeanne d'Arc

Une récente enquête Gallup a demandé aux Français quel était leur personnage historique préféré.

Pasteur et Jeanne d'Arc arrivent en tête, par une énorme majorité.

Le choix n'est pas si mauvais, et il est tout à l'éloge du Français moyen.

Pour rétablir la confiance entre le Capital et le Travail

Au sujet du différend à Arvida.

Lorsque des ouvriers seront mécontents de la manière dont la convention sera appliquée, lorsqu'ils auront des griefs à soumettre, lorsque la Compagnie voudra remanier les tâches, déplacer les ouvriers de leur emploi habituel, lorsqu'elle voudra augmenter le rendement par une certaine rationelisation, qui devra être le suprême arbitre, qui devra trancher le différend?

Le syndicat demande que la solution des griefs et le remaniement des tâches soient décidés par un tribunal d'arbitrage indépendant.

La compagnie ne veut pas de ce tribunal sous le prétexte que ce serait empiéter sur les droits de la direction.

Les prétentions du syndicat sont-elles exagérées? L'analyse sérieuse de la demande des ouvriers ne permet pas de conclure par l'affirmative. Tout ce que le syndicat demande, "c'est le droit de faire trancher par une personne désintéressée, tout grief qui peut survenir entre la compagnie et les ouvriers. Le syndicat croit qu'il n'est pas normal que le gérant de l'Aluminium Co. soit le seul juge de tout grief, où il est personnellement concerné.

Comme le faisait remarquer le président du Syndicat, c'est une demande juste et raisonnable. Ces clauses d'ailleurs sont communément acceptées par les patrons de la grande industrie et ont même été ratifiées par le Ministère du Travail.

La compagnie peut-elle, invoquant un droit de propriété absolu, raisonnablement refuser cette demande du syndicat?

Dans leur Lettre pastorale sur le problème ouvrier, nos Evêques louent ceux qui ont déjà commencé à tempérer le contrat de travail par des éléments empruntés au contrat de société et disent après Pie XII: "là où la grande exploitation continue de se montrer plus heureusement productive, elle doit offrir la possibilité de tempérer le contrat de travail par un contrat de société"; et ils ajoutent qu'en "amenant graduellement les travailleurs organisés à participer à la gestion, aux profits, à la propriété de l'entreprise, on contribuera puissamment à rétablir entre les collaborateurs d'une oeuvre commune la confiance tant désirée".

A Arvida, nous sommes en présence d'une "grande exploitation heureusement productive", de "travailleurs organisés' et de la "possibilité de tempérer le contrat de travail par un contrat de société" en permettant aux travailleurs de "participer à la gestion" sur un pied d'égalité avec la compagnie quand il s'agira du règlement des griefs et du remaniement des tâches.

Sera-ce de nouveau une de ces "occasions perdues" où le Capital refuse d'intégrer le Travail dans la vie de l'entreprise et ne tient pas "à rétablir entre les collaborateurs d'une oeuvre commune la confiance tant désirée"?

Fernand BOURRET

(Le Front Ouvrier)

Élections au Téléphone

Le Syndicat National des Employés du Téléphone du Saguenay et du Lac-St-Jean vient de procéder à ses élections annuelles. Il nous fait plaisir de donner la liste des officiers élus: Président, M. Conrad Gaudreault; vice-président, M. Paul Morrissette; secrétaire, M. Roland Robitaille; secrétaire - financière, Mlle Candide Gravel; Trésorier, M. Raymond Tremblay; Directrices, Mlles Pierrette Gaudreault et Raymonde Fortier.

"La pièce capitale"

"La peine capitale", pièce dramatique de Claude-André Puget, est à l'affiche du "Théâtre Ford", jeudi soir prochain, 7 décembre, de 9 h. à 10 h., sur les ondes du réseau français de Radio-Canada. Ce programme est commandité par la Société Ford du Canada.

Ce drame, dont ladaptation radiophonique sera interprétée par Janine Sutto, Robert Gadouas et François Rozet, décrit les horreurs de la guerre et son influence sur les hommes.

Il faut entendre ce drame puissan toû l'amour côtoie la mort.

Au magasin
GAGNON FRÈRES
de votre localité

CHEZ LESSARD SUR LA CÔTE
"UNE MEILLEURE MARCHANDISE DANS UN MEILLEUR MAGASIN"
MODÈLE EXCLUSIF
TISSU EXCLUSIF
LE DRASSEL
DANS 7 COULEURS DIFFÉRENTES
RUST — BRUN — VERT
BLEU ROYAL — GRIS
BLEU PALE — BEIGE
DEVANT SIMPLE OU CROISE
TAILLES: 34 à 44

LE ROYAUME DE L'ÉLÉGANCE
LESSARD SUR LA CÔTE

Parfum 0.50 10. 18.
Fabergette 3.00
Cologne 1.50 2.50 4.
Fabergette Ensemble 4.50
PHARMACIE CHICOUTIMI
348, Racine — Chicoutimi
Tél.: 4655
PHARMACIE HAMEL ENR.
103, Racine — Chicoutimi
Tél.: 4525

Les aventures de Tintin et de son chien Milou.

Tintin au Congo 4

D'autres aventures de Tintin paraissent dans "TINTIN", le plus bel hebdomadaire illustré pour la jeunesse. Abonnement $6.25, à la Librairie Universelle, 77 rue d'Aiguillon, Québec.

LA PÉRIODE DES FÊTES APPROCHE

Faites Vos Achats de Bonne Heure!

ACHETEZ DANS LA RÉGION, ENCOURAGEZ VOS MARCHANDS!

POURQUOI NE PAS FAIRE VOS ACHATS DE BONNE HEURE CETTE ANNÉE?

POURQUOI NE PAS EN PROFITER ALORS QUE LE CHOIX EST GRAND!

Vous éviterez l'achalandage des derniers jours, les difficultés de stationnement, etc...

IL N'Y A AUCUN ARTICLE QUE VOUS NE PUISSIEZ VOUS PROCURER DANS LA RÉGION

TOUS LES MAGASINS SONT PRÊTS!

NE TARDEZ PAS!

Visitez les Marchands suivants de Chicoutimi, Jonquière, Kénogami, Bagotville et Grande-Baie

THOMAS ABEL LIMITEE SPECIALISTE EN CHAUSSURE 179, Racine Chicoutimi	**Élie Ajmo Limitée** SELF-SERVICE SELF 203-205 St-Dominique 82 Ste Famille Tél.: 249 Jonquière — Tél.: 213 Kénogami	**BOND CLOTHES SHOP** EDIFICE WOOLWORTH 294, RACINE CHICOUTIMI	**La Mercerie Unique** Confection pour hommes et garçons Vincent TREMBLAY, Prop. Coin Montcalm et Cartier Chicoutimi	**B. F. ÉLECTRIQUE** Représentant Canadian General Electric 372, Racine Chicoutimi	**ARTHUR-H. CARON** LIMITEE 136, Racine Chicoutimi	**J.-H. DUCHESNE** Ferronnerie—Quincaillerie BAGOTVILLE	**J.-R. LABBÉ** HORLOGER BIJOUTIER 213, rue Racine 115, rue Cartier TÉL.: 5409 3552 CHICOUTIMI
LA CIE DE Ferronnerie Générale LIMITEE QUINCAILLERIE ET BIBELOTS 130, Racine Chicoutimi	**Gilbert & Frères Limitée** ACCESSOIRES ELECTRIQUES 147, Racine Chicoutimi	**X. GAGNON & FILS** MARCHAND GENERAL GRANDE-BAIE	**GAGNON FRÈRES Nouveautés Limitée** KENOGAMI	**GÉRARD GAUTHIER** Accessoires Electriques MEUBLES 341, St-Dominique Jonquière 61, Ste-Famille Kénogami	**Marck Gillick & Frères** MANUFACTURIER DE FOURRURES Spécialiste en manteaux sur mesures GROS ET DETAIL 209, St-Dominique Jonquière	PHARMACIE **JACQUES GRAVEL** La Pharmacie professionnelle 278, Racine Chicoutimi	**Continental Store** MAGASIN No: 5 119, Racine Chicoutimi
Pharmacie HAMEL, Enr. CADEAUX VARIES, PARFUMS 103, Racine Chicoutimi	**Uldéric Jobin** Mercerie de haute qualité 168, Racine Chicoutimi	**H. Lessard & Frères** VOTRE MAGASIN FAVORI En bas de la Côte Chicoutimi	**H. Lessard & Frères** ARVIDA	**La Librairie Régionale Inc.** Libraire - Papetier - Importateur 12, Ave Labreeque Chicoutimi	Le Royaume de l'Elégance **LESSARD** SUR LA COTE 145, Racine Chicoutimi	**Michaud & Perron Ltée** Ferronnerie—Quincaillerie Articles de sport 327, St-Dominique Jonquière	**Philippe Maziade Enr.** Spécialiste: Hommes et garçons 229, Racine — En bas de la côte CHICOUTIMI
Marchand & Frère, Enr. SPORT — MUSIQUE 303, Racine Chicoutimi	**ÉGIDE MORIN** MEDECINE BREVETEE 245, Racine — Au pied de la côte Tél.: 5388 Chicoutimi	**Monarque Inc.** 154-158, RACINE CHICOUTIMI	**NOUVEAU STYLE ENR.** 5c — 10c — 15c à $1.00 299, Racine Chicoutimi	**Pharmacie Chicoutimi** Cosmétiques - Articles de fumeur 348, Racine Tél.: 4645 CHICOUTIMI	**Roberge & Frère Enr.** SPECIALISTES En modes féminines et masculines Rue Victoria Bagotville	**Jos. Tremblay** CHAUSSURES Patins — Bottes de skis, etc. 70, Bossé Tél.: 5646 Chicoutimi	**Clément Dufour & Fils** 185, Racine Chicoutimi Spécialiste en fourrure

LE PROGRÈS RURAL

A propos de subsides sur les grains

L'intensification des cultures n'a pas progressé proportionnellement l'intensification de l'élevage chez les cultivateurs québécois et ces derers doivent importer nanuellement de fortes quantités de grains des aines de l'Ouest pour subvenir à l'alimentation de leur bétail. La situaon des cultivateurs de notre région est identique à celle des cultivateurs e toute la province dans ce domaine.

Le prix des grains de l'Ouest étant assez élevé et le transport étant sez dispendieux, l'Union Catholique des cultivateurs de la province e Québec, et la Fédération Canadienne de l'Agriculture, ont obtenu, il a quelques années déjà, que le Gouvernement Fédéral vienne en aide ux cultivateurs de l'Est en accordant un subside couvrant le prix du ransport de ces grains de l'Ouest à l'Est. Ce subside permit aux proucteurs de diminuer leur coût de production et de réaliser un gain un eu plus raisonnable pour leur labeur même en vendant leur production un prix plus bas qu'il aurait fallu le faire sans ce subside. Tous les onsommateurs de l'Est du pays ont donc bénéficié pour leur large part e cette mesure.

Il y a un an et demi environ, le Gouvernement déclara officiellement qu'en juillet 1949, il cesserait de payer le transport sur les grains venant de l'Ouest. Mis en alerte, la plupart des syndicats de l'U.C.C. de la région et de toute la province adressèrent des résolutions à M. Gardiner, ministre Fédéral de l'Agriculture, ainsi qu'à tous les députés représentant la province au Fédéral afin d'obtenir que ce dernier n'abandonne pas ce subside absolument nécessaire et aux producteurs et aux consommateurs. Les Fédérations régionales de l'U.C.C. ainsi que la Confédération de l'U.C.C. en firent autant. Les autorités fédérales acquiescèrent à leur demande et le subside fut maintenu.

Au cours de la première séance du Congrès général de l'U.C.C. tenu à Québec en octobre dernier, M. H.H. Hannam, président de la Fédération Canadienne de l'Agriculture, adressait au président général de l'U.C.C. un télégramme par lequel il l'informait de l'intention du Gouvernement fédéral de supprimer les subsides sur le transport des grains de l'Ouest. M. Marion en fit part aux congressistes, leur demandant d'intervenir auprès de leurs députés afni d'obtenir le maintien de cette mesure. Sur-le-champs, les congressistes votèrent à l'adresse de M. Gardiner Ministre de l'Agriculture, une résolution par laquelle ils insistaient pour que ce subside fût maintenu.

Bon nombre de nos syndicats paroissiaux de l'U.C.C. ont déjà fait connaître aux députés de notre région leur désir à ce sujet. La Fédération de l'U.C.C. du Saguenay leur adressait également, il y a quelques jours, une letire dans laquelle elle faisait ressortir les avantages de ce subside et leur demandait d'intervenir auprès de M. Gardiner afin qu'il soit maintenu.

Nous espérons que le Gouvernement Fédéral tiendra compte une fois de plus, de la demande des cultivateurs unis et qu'il maintiendra le subside sur le transport des grains de l'Ouest. Sans ce subside, le coût de revient des produits animaux des cultivateurs augmenterait sensiblement et plusieurs cultivateurs produiraient à perte. Un bon nombre même se trouveraient dans l'obligation d'abandonner certains élevages; le prix actuel des grains est déjà beaucoup trop élevé le transport étant payé. Par ailleurs, l'abolition de ces subsides causerait une hausse des prix des produits finis, et les consommateurs devraient en subir les répercussions sur leur coût de vie.

Il y va donc de l'intérêt de tous les producteurs et de tous les consommateurs de l'Est.

JAMBON CUIT
CRETONS
BACON
JAMBON ROULÉ
SAUCISSON
SAUCISSE
OCTO

Cartel de volailles à St-Bruno

Classification les 29 novembre, 13 et 20 décembre.—Transport en comun.—Collaboration des coopératives.—Précautions à prendre de la part de l'éleveur.

Pour la deuxième année consécutive, la Chaine coopérative du Saguenay organise un cartel de volaille à ses entrepôts de Saint-Bruno. La Chaine recevra le poulet, la poule, le dindon, le canard et l'oie. Afin d'éviter l'encombrement on a établi trois périodes de classification. La première aura lieu le 29 novembre, la deuxième le 13 décembre et la troisième le 20 décembre. La demande se fait intensive au cours de ces trois dates environ alors que les approvisionnements se font pour les fêtes de Noël, du Jour de l'An et des Rois.

Un classificateur du Gouvernement Fédéral procédera à la classification. Il sera aidé de M. Georges-Aimé Girard employé de la Chaine qui a suivi des cours de dix jours sur la classification à Québec cet automne.

TRANSPORT EN COMMUN

La Chaine s'occupera de faire le ramassage des volailles avec ses camions et le transport sera en commun. Ainsi un producteur de Sainte-Marguerite-Marie paiera le même coût unitaire pour le transport de sa volaille de sa paroisse à Saint-Bruno qu'un cultivateur de Saint-Gédéon qui est à dix milles des entrepôts. Une telle initiative basée sur la justice et la charité permet à tous les producteurs proches ou éloignés gros ou petits de bénéficier des mêmes avantages.

Cela est d'une extrême importance, si l'on se souvient qu'il y a quelques années seulement plusieurs producteurs de petites paroisses éloignées ne trouvaient pas à écouler leur production faute d'organisation.

COLLABORATION DE COOPERATIVES PAROISSIALES

La Chaine coopérative du Saguenay a demandé pour la réussite de son cartel, la collaboration de toutes les institutions coopératives paroissiales. Ce sont ces dernières qui s'occupent de faire le ramassage dans leur paroisse à un endroit donné qui est également la coopérative. Les camions de la Chaine se rendent chercher les volailles à cet endroit.

Dans les paroisses où il n'y a pas de coopérative, la Chaine a demandé aux producteurs de se réunir et de se nommer un responsable avec lequel elle traitera.

Si aucune organisation paroissiale n'est faite, les producteurs peuvent communiquer directement avec la Chaine à St-Bruno.

SUGGESTIONS AUX PRODUCTEURS

Certaines précautions doivent être prises par le producteur afin de pouvoir présenter un produit de qualité. Mentionnons les principales:

1—Ne donner aucune nourriture aux volailles durant les vingt-quatre heures qui précèdent la boucherie;

2—Leur donner beaucoup d'eau durant cette même période;

3—Faire le plumage à sec;

4—Conserver les oiseaux au froid jusqu'à ce qu'ils soient transportés à la Chaine sans les laisser geler cependant;

5—Les suspendre par les deux pattes plutôt que par une seulement.

Ces quelques précautions prises par le producteur permettent un meilleur classement.

Une fois la classification et l'empaquetage faite, la Chaine conservera les volailles dans ses chambres froides à Saint-Bruno et elle les écoulera régulièrement sur le marché régional et sur les marchés nationaux et américains si nécessaires.

Le consommateur qui achètera une volaille C.C.S., sera assuré d'avoir un produit de qualité, bien classé, bien empaqueté et bien conservé.

Les entrepreneurs forestiers qui ont l'habitude de servir un repas à la dinde à l'occasion de Noël pourront trouver un produit de choix à la Chaine.

Les négociants pourront également bénéficier d'un service très précieux puisqu'ils n'auront pas besoin d'accumuler de grosses réserves ayant la certitude de pouvoir commander à la Chaine selon leur besoin.

Et sur toutes les tables, nous verrons un produit régional.

Le cartel de volaille fait par la Chaine coopérative du Saguenay sera donc très utile aux producteurs, aux négociants et aux consommateurs.

L'U. C. F. à Saint-Edmond

Mardi, le 7 novembre, le Cercle de l'Union Catholique des Fermières tenait son assemblée mensuelle sous la présidence de Mme Raoul Bernard. Une trentaine de membres du Cercle assistaient à cette assemblée, ainsi que M. l'abbé Lucien Savard, curé de la paroisse et aumônier du Cercle, Mme Eugène Lévêque, directrice diocésaine de l'U.C.F. et M. Lionel Fortin, président du Syndicat paroissial de l'U.C.C.

Mme la présidente ayant dit le mot de bienvenue, Mme la secrétaire présenta le procès-verbal de la dernière assemblée. Mme Eugène Lévêque fut ensuite invitée à prendre la parole.

Mme Lévêque exposa clairement le pourquoi de l'Union catholique des Fermières. Elle rappela que Notre Saint Père le Pape lui-même demande l'union de tous les catholiques à l'intérieur de leurs professions. L'union des femmes rurales doit se réaliser au sein de l'U.C.F. Toutes doivent connaître leur association et en faire partie — même celles qui ont le moins de loisirs. Au congrès général qui eut lieu à Saint-Hyacinthe, Mgr Douville nous invitait à recruter toutes les femmes — nous avons donc beaucoup à faire. L'U.C.F. aide la femme rurale à s'acquitter de ses fonctions envers sa famille, envers sa profession et envers la société dont elle fait partie. Du point de vue social et chrétien, le rôle de l'U.C.F. est d'une importance que nous ne saurions exagérer. S'inspirant de la Lettre pastorale collective sur le problème rural, Mme Lévêque repasse les maux qui menacent la famille rurale et en indique le remède. Elle suggère que nous préparions d'abord à nos enfants une association professionnelle bien organisée et une solide formation sociale et chrétienne; nous devons leur enseigner, dit-elle, à donner autant qu'ils reçoivent, à éclairer plutôt qu'à briller. La famille peut et doit être une école de charité. Mme Lévêque souligne enfin l'utilité de l'étude en commun des problèmes qui nous sont communs.

M. Lionel Fortin fut aussi invité à adresser la parole. Il dit que l'U.C.C. ne peut être connue et aimée de tous les cultivateurs à moins qu'elle n'ait l'appui des dames. Il parla des veillées d'étude, auxquelles il est question que le Syndicat de l'U.C.C. et le Cercle de l'U.C.F. de Saint-Edmond collaborent étroitement.

M. l'abbé Lucien Savard, curé de la Paroisse et aumônier du Cercle, se dit heureux d'avoir assisté à cet après-midi d'étude. Il souhaite vivement ,dit-il, que toutes les dames participent à leur association professionnelle. Pour se faire du bien, il faut en faire aux autres. L'Eglise s'intéresse à toutes les activités de ses fidèles.

Il est question d'écoles de garçons à l'U. C. C. de St-Prime

Le syndicat de l'U.C.C. de St-Prime tient régulièrement une assemblée générale tous les mois. Lors de la dernière assemblée, M. J.-Alfred Grenier, cultivateur traita du problème scolaire de la paroisse et préconisa la réalisation d'écoles de garçons en pleine campagne pour le solutionner. Voici un résumé de la causerie de M. Grenier.

"Il me manque beaucoup d'instruction pour pouvoir parler convenablement en public. Je le fais quand même afin d'apporter ma collaboration à la solution du problème scolaire qui vous intéresse tous. Si nous avions eu des écoles de garçons dans les rangs lorsque nous étions jeunes, il nous serait plus facile aujourd'hui d'émettre nos opinions.

Tous les cultivateurs doivent donc travailler d'un commun accord à la solution du problème rural de façon à ce que leurs enfants ne souffrent pas des mêmes déficiences. Grâce au concours de l'U.C.C., la Commission Scolaire a déjà fait un pas dans cette voie; mais il reste encore beaucoup à faire. En effet, nous avons une école de garçons depuis septembre. Cependant le local n'est pas tout à fait convenable. Il faut donc envisager les possibilités de Construire un local semblable à celui de St-Félicien. Et une école ne suffit pas pour la paroisse. Il faudra en doter les autres rangs aussi".

Les gars des rangs ont droit à l'instruction autant que ceux des villages et des villes. De plus, l'instruction qu'ils reçoivent doit les approcher de la terre. Il importe également que les gars des rangs ne perdent pas contact avec la ferme. L'école de garçons en pleine campagne semble donc la solution idéale".

A la suite de M. Grenier, le professeur de l'école du rang trois adressa quelques mots et suggéra aux officiers de l'U.C.C. d'inviter un jeune de l'école de garçons à la prochaine assemblée de l'U.C.C. afin de lui faire exprimer son appréciation sur l'école de garçons qu'il fréquente. Les parents pourront ainsi se rendre compte de la valeur de ces écoles. La suggestion a été acceptée avec enthousiasme.

Messieurs Louis Taillon et Philippe Gagnon, tous deux cultivateurs traitèrent respectivement de l'élevage du porc et de l'Ontario-nord. M. Taillon est un des éleveurs de porc les plus expérimentés de la région et M. Gagnon a participé à l'une des excursions en Ontario-Nord organisées par la Fédération de l'U.C.C. Etant père de dix garçons M. Gagnon se préoccupe à bon droit du problème de l'établissement.

Lors de la prochaine réunion, deux autres sujets seront traités par des gens de la paroisse. En effet, M. Gagnon, gérant du syndicat coopératif agricole parlera de la construction d'une meunerie coopérative paroissiale et un cultivateur fera ressortir les avantages de l'élevage du mouton.

Ces quelques faits prouvent bien que l'U.C.C. est bien la chose des cultivateurs à St-Prime et que les officiers du syndicat savent rendre leurs réunions intéressantes et profitables.

Marché des grains

Semaine du 20 au 25 novembre.—Tableau préparé par la Chaine Coopérative du Saguenay.

	Haut	Bas	Fermeture le 25
Avoine 2 CW	$3.21	$2.97	$3.05
Avoine Ext. 3C	3.12	2.94	2.96
Avoine 1 feed	3.02	2.86	2.87½
Avoine 2 feed	2.88	2.72	2.74
Avoine 1 feed tough	2.95½	2.78½	2.80
Orge 1 feed	3.14	2.97	2.98
Orge 1 feed tough	3.06	2.89	2.90
Orge 2 feed	3.08	2.90	2.90
Orge 3 feed	2.98	2.78	2.81
Blé 5 Nord	2.87	2.86	2.86
Blé 5 tough	2.82	2.81	2.81

Son	2.55
Gru rouge	2.55
Gru blanc	2.92½
Farine 1ère patente en sac de couleur	5.56
Farine 1ère patente en sac de coton	5.46
Farine 2e patente	5.06

(En sac de papier 20 sous de moins)

COMMENTAIRE

Il y a eu une baisse assez importante dans le prix de l'orge et de l'avoine au cours de la semaine, quoique nous constations, à la fermeture du 25, une légère hausse. Nous ne prévoyons pas de baisse certaine pour la semaine prochaine, mais nous pouvons dire que la demande pour l'orge et l'avoine demeure faible sur le marché. Le blé d'alimentation étant en abondance, nous pouvons nous le procurer facilement.

Un mythe ?

Beaucoup de gens, même non communistes, vantent l'efficacité économique de l'U.R.S.S.

S'il faut en croire un article du "Monde", ils auraient tort.

Car si l'on cote à 100 l'indice de productivité en 1913, il serait maintenant de 216 pour les U.S.A., de 167 pour la France et de 82 seulement pour l'U.R.S.S.

De même, le pouvoir d'achat horaire — c'est-à-dire ce que l'on peut se procurer pour une heure de travail — est douze fois plus élevé aux U.S.A. et cinq fois plus élevé en France qu'en U.R.S.S.

La productivité soviétique serait-elle un mythe?

PROCUREZ-VOUS
LE FAMEUX REFRIGERATEUR
GIBSON
EXCLUSIVITÉ E.-A. TURCOTTE

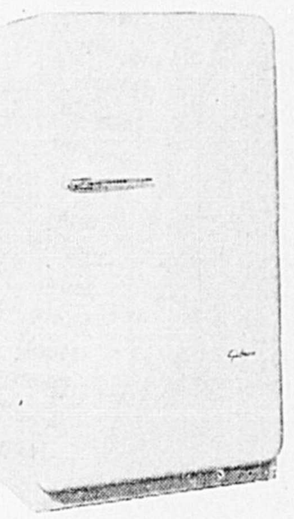

Équipement :
- Evaporateur de pleine largeur, avec porte en verre chrystal.
- Une tablette à rafraichissement.
- Deux tablettes de pleine grandeur avec garnitures.
- Un plateau de plastique pour cubes de glace.
- Deux plateaux d'aluminium pour cubes de glace.
- Un "tray" de porcelaine cuite.
- Un panier basculateur de pleine grandeur.

MODELE ILLUSTRE ICI CAPACITE: 8.5 pi cu.
A PARTIR DE $389.00
E.-A. TURCOTTE
MEUBLES
297a, rue RACINE CHICOUTIMI

Cinquante Ans de Progrès
en Envergure ... en Solidité ... en Service
CROWN LIFE
1900 COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE 1950
SIÈGE SOCIAL: TORONTO, CANADA
GUSTAVE CLAVEAU
Edifice Murdock
365, rue Racine, Chicoutimi
Tél. Bureau: 3115
Tél. Résidence: 5613

LE REPAS DES FÊTES...

LE REPAS DE FAMILLE
PAR EXCELLENCE...
LE MEILLEUR REPAS
DE L'ANNEE...
ne serait plus le repas des Fêtes s'il n'y avait
UNE VOLAILLE

IL VOUS FAUT :

- LA VOLAILLE DE VOTRE CHOIX: Poulet, Dinde, Oie ou Canard.
- UNE VOLAILLE BIEN CLASSEE: Le classificateur du Gouvernement Fédéral est à Saint-Bruno depuis le 29 novembre.
- UNE VOLAILLE DE LA PESANTEUR VOULUE: La Chaine Coopérative du Saguenay offre des quantités considérables de volailles de pesanteurs diverses.
- UNE VOLAILLE FRAICHE: Les chambres froides ultra-modernes de la Chaine Coopérative du Saguenay conservent la volaille jusqu'au moment de la livraison.
- UN PRODUIT REGIONAL: Une volaille élevée, abattue et mise en vente par les cultivateurs du Saguenay et du Lac St-Jean.

CHAINE COOPERATIVE CCS DU SAGUENAY
DEMANDEZ LES VOLAILLES
CCS
LA CHAINE COOPERATIVE DU SAGUENAY
TEL.: 170 ST-BRUNO CTE LAC-ST-JEAN

RCA VICTOR
seul joue TOUS 3

SI PARFAITEMENT,
SI SIMPLEMENT, SI AISÉMENT!

Parce que Seul RCA Victor vous donne un changeur automatique "45" séparé

Avec le "45" vous dites adieu à l'empilage vieux-jeu par tâtonnement de la tige ou de "un à la fois". Prenez une pile de disques entre 2 doigts et déposez-les simplement sur la grosse bobine centrale. Pressez un bouton . . . c'est tout! C'est la *méthode moderne* de jouer les disques . . . et seul le changeur "45" vous donne TOUS les avantages "45".

Parce que Seul RCA Victor vous donne un deuxième changeur automatique exclusivement pour les disques "33⅓" et "78".

C'est la simplicité même! Rien à enlever, mettre de côté ou perdre — pas de méli-mélo! Il faut moins d'ajustement que n'importe quel autre mécanisme de 3-vitesses-en-une. Fixez-le à la vitesse désirée, empilez les disques . . . et c'est tout!

LE CHEF-D'OEUVRE RCA VICTOR
Avec deux change-disques automatiques
L'incomparable V-312
RADIO-PHONOGRAPHE 3-VITESSES

$520.00
En placqués noyer fantaisie avec base, grille et moulures de noyer massif. En acajou, à léger supplément.

- Système Simplifié 3-Vitesses RCA Victor de reproduction de disques.
- Joue automatiquement les disques "mélangés" de 10" et 12" de la même vitesse.
- Radio 12-lampes pour émissions ordinaires, FM et Ondes Courtes.
- Magnifique sonorité 'Gosier d'or' — avec contrôle séparé des notes hautes et basses.
- Condensateur tri-phasé séparant mieux les postes.
- Deux antennes à même.
- Compartiment pour les disques.
- Le meuble est un chef-d'oeuvre d'ébénisterie inspiré du Sheraton.

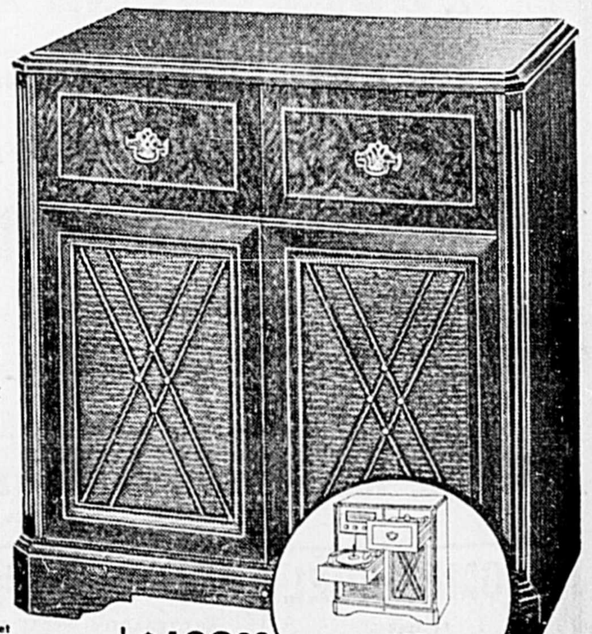

V-309 RCA VICTOR
$409.00
En noyer
En acajou, à léger supplément

Cet RCA Victor vous *invite* à jouer les disques de toutes les vitesses

Jouez les disques de "45", "33⅓" ou "78" rpm dans n'importe quel ordre sur ce merveilleux nouveau RCA Victor. Voyez comme c'est réellement facile! Le V-309 RCA Victor a deux changeurs automatiques et joue les disques 'mélangés' de 10" et 12" de la même vitesse . . . automatiquement! Le radio "superhet" 9-lampes vous assure les ondes ordinaires et courtes. Le condensateur tri-phasé sépare mieux les postes. Le meuble 18e Siècle est en placqués merveilleux et bois massifs de choix.

CHEZ VOTRE MARCHAND RCA VICTOR

RCA VICTOR
Leader mondial en radio . . .
Premier en télévision . . . Premier en musique sur disques

Au magasin
GAGNON FRÈRES
de votre localité

Saguenay Dry

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

CHICOUTIMI, JEUDI, 30 NOVEMBRE 1950

Saguenay Dry

Une industrie de Chicoutimi a fabriqué et vendu 2,000 chaloupes d'aluminium en 4 ans

La Chicoutimi Aluminum Products, dont le président est un saguenéen authentique. — Belles perspectives d'avenir si l'on avait un local plus vaste pour pouvoir remplir les commandes qui viennent de tous les pays du monde.—Un cas dont nos hommes d'affaires pourraient s'occuper avec avantage.

Nos concitoyens savent-ils qu'il se fabrique dans notre région, depuis bientôt cinq ans, un produit ouvré d'aluminium qui est déjà renommé dans presque tous les pays du monde? Ce produit n'est pas manufacturé à Arvida, comme on pourrait le croire, mais dans une petite industrie qui a sa porte d'entrée, toute humble, sur la rue St-Jean, à la Rivière-du-Moulin, à Chicoutimi.

Il s'agit de chaloupes d'aluminium de différentes tailles que construit la compagnie **Chicoutimi Aluminum Products, Ltd.,** dont le président est M. J.-Albert Trottier, un saguenéen authentique.

INITIATIVE D'UN SAGUENEEN

Si M. Trottier est né à Saint-Casimir, Province de Québec, il est devenu très tôt citoyen du Saguenay. Il était, en effet, encore tout jeune quand ses parents vinrent demeurer à Roberval où il fut élevé.

Durant sa jeunesse, M. Trottier apprit le métier de constructeur en mécanique et de machiniste. Il a travaillé de nombreuses années comme mécanicien dans différentes branches de l'industrie. C'est à ces travaux variés qu'il a acquis l'expérience qui lui permet aujourd'hui de diriger une entreprise spécialisée en construction d'embarcations de métal léger qu'on nomme aluminium.

UN METIER DIFFICILE

Cela peut sembler facile, théoriquement, de mettre à point une voiture d'eau de dimensions somme toute restreintes. Cette opinion se dissipe vite, toutefois, quand on sait la responsabilité du manufacturier en ce domaine.

Dès qu'il s'agit de chaloupes, il faut prévoir l'usage qu'il sera fait de cet objet. L'acheteur, en ce domaine, fait confiance au constructeur. Il suppose que l'embarcation dont il fait l'acquisition possède toutes les garanties de sécurité imaginables. Cela n'est pas peu dire, quand on sait, par exemple, que les chaloupes d'aluminium, particulièrement celles de 16 pieds, sont fréquemment employés sur la mer, en eau salée, par des excursionnistes, sportsmen et autres, (il faut toutefois noter ici que les feuilles d'aluminium, employées, dans ce cas, contiennent un très fort pourcentage de cuivre).

C'est donc un métier particulièrement difficile que celui de faire une embarcation nautique parfaitement équilibrée, légère le plus possible, résistante à une forte charge comme à la vague très dure, possédant en plus des dispositifs assez ingénieux pour ne pas couler à pic avec sa charge, advenant le cas d'une perforation de la coque.

Il fallait penser à tout cela avant de faire la première embarcation. Celui qui l'a fait ne possédait pas tellement de modèles d'inspiration, puisque la première chaloupe toute aluminium canadienne fut fabriquée à Chicoutimi il y a cinq ans; et c'est M. J.-Albert Trottier, président actuel de **Chicoutimi Aluminum Products, Ltd,** qui a réussi ce travail remarquable.

Cette première chaloupe n'est pas née dans des conditions de grande fortune. Elle fut construite péniblement, dans un petit hangar, où rien n'existait de ce que l'on peut appeler commodités.

CARACTERISTIQUES DE CETTE EMBARCATION

La caractéristique principale de la chaloupe d'aluminium, c'est la constance de son poids et sa résistance à l'usage. Le métal n'absorbe en effet absolument pas d'eau. Exempt de toute rouille et corrosion, il demeure dans un état inchangé même à un emploi particulièrement intense. Ces avantages sur l'embarcation de bois expliquent qu'actuel-

(Suite à la 13e page)

Lorsque Marguerite Bourgeoys décéda, ses compagnes conservèrent précieusement son coeur dans une niche de leur maison. Un incendie survint en 1768 et, le lendemain du sinistre, un Sulpicien recueillit pieusement les cendres du coeur, qui furent ensuite déposées dans une seconde niche, car la Congrégation de Notre-Dame s'installa dans un édifice de la rue Saint-Jean-Baptiste, à Montréal. Lorsque la communauté inaugura la maison-mère, sise à l'angle des rues Atwater et Sherbrooke, en 1908, le reliquaire contenant les cendres du coeur de la fondatrice y fut apporté. On voit sur cette photo Mlle Estelle Mauffette, vedette bien connue de la radio, devant la modeste porte de fer qui fermait la niche de la maison de la rue Saint-Jean-Baptiste. On sait que Mlle Mauffette interprète le rôle de la Bienheureuse Marguerite Bourgeoys dans la série d'émissions intitulée "Le ciel par-dessus les toits". Le Comité des fondateurs de l'Eglise canadienne présente ces programmes tous les dimanches, de 5 h. à 5 h. 30, sur le réseau français de Radio-Canada. Les textes et la réalisation sont respectivement de MM. Guy Dufresne et Guy Mauffette.

Un nouveau numérotage pour les logements de Chicoutimi

Faisant suite à une proposition de l'échevin Ernest Gauthier, secondée par M. Eddy Martin, le Conseil de Chicoutimi a adopté lors de sa dernière séance un règlement établissant un nouveau système de numérotage des logements et fixant un tarif de 25 cents pour les numéros posés à chaque logement. Cette somme devra être payée par le propriétaire de la maison. Toute contravention à ce règlement sera passible d'une amende de $40 ou d'un emprisonnement pour un temps d'e cédant pas trente jours.

LE NOUVEAU REGLEMENT

ATTENDU qu'il est d'intérêt public et du bon ordre d'établir un système uniforme et moderne pour le numérotage à être fait.

Il est par le présent règlement de la Cité de Chicoutimi ordonné et statué comme suit:

1) Toutes résolutions et tous règlements ayant trait au numérotage et adoptés avant ce jour par le Conseil Municipal de la Cité de Chicoutimi sont par les présentes, annulés et abrogés à toutes fins que de droit;

2) Il est, par le présent règlement, décrété que tous les édifices publics, les établissements commerciaux et industriels, les résidences et maisons d'affaires soient numérotés de nouveau, les numéros devant être placés par la Cité, en suivant les règles ci-après établies:

a) Pour les fins du présent règlement la Cité de Chicoutimi est divisée et devra être considérée comme divisée en deux parties: "Est et Ouest"; la partie Est désigne toute cette superficie de la Cité de Chicoutimi située à l'Est de l'avenue Ste-Anne et de son prolongement; la partie Ouest désigne toute cette partie de la superficie de la Cité de Chicoutimi située à l'Ouest de l'avenue Ste-Anne et de son prolongement;

b) Les noms actuels des rues ne sont point changés par le présent règlement sauf pour les rues traversant l'avenue Ste-Anne. On ajoutera le mot Est à la partie de ces rues située dans le territoire à l'Est de l'avenue Ste-Anne et le mot Ouest à la partie de ces rues située dans le territoire à l'Ouest de l'avenue Ste-Anne;

c) Les bâtiments situés sur les avenues de la Cité, courant dans la direction Nord-Sud, seront numérotés commençant au chiffre un en prenant comme point de départ la limite Nord de cette Cité;

d) Les bâtiments situés sur les avenues de la Cité, dont l'extrémité Nord est distincte de l'extrémité Nord des limites de la Cité de Chicoutimi, seront numérotés en avant comme premier chiffre le chiffre correspondant de l'avenue Ste-Anne;

e) Tous les bâtiments situés sur des rues de cette Cité seront numérotés commençant au chiffre un en prenant comme point de départ l'avenue Ste-Anne vers l'Est pour la partie Est de la Cité telle que définie au présent règlement et commençant au chiffre un en prenant comme point de départ l'avenue Ste-Anne vers l'Ouest pour la partie Ouest de la Cité telle que définie au présent règlement;

f) Tous les bâtiments situés sur des rues de cette Cité ne traversant pas ou dont l'extrémité ne tombe pas sur l'avenue Ste-Anne seront numérotés en ayant comme point de départ un chiffre correspondant aux chiffres des rues traversant l'avenue Ste-Anne;

g) Les bâtiments situés sur des rues courant de l'Est à l'Ouest ou de l'Ouest à l'Est seront numérotés par des nombres pairs pour ceux situés au Sud des dites rues et par des nombres impairs pour ceux situés au Nord des dites rues, mais les chiffres pairs et impairs, progresseront suivant le même degré;

h) Les bâtiments situés sur des avenues courant du Nord au Sud seront numérotés par des nombres pairs pour ceux situés du côté Ouest des dites avenues et par des nombres impairs pour ceux situés du côté Est des dites avenues, mais des chiffres pairs et impairs progresseront suivant le même degré;

i) Les bâtisses situées sur des ruelles n'appartenant pas à la Cité seront aussi numérotées selon le mode décrit ci-haut;

3) Un numéro devra être placé par les employés de la Cité sur les instructions du gérant de la cité

(Suite à la 14e page)

Augmentation de salaire aux Ateliers Price

Le Syndicat National des Ateliers Mécaniques et des Garages de Chicoutimi, section des Ateliers Price, a reçu avec grand plaisir, une lettre du Gérant de la Division Forestière du Nord. l'informant que la direction de la Compagnie vient d'accorder, aux employés des ateliers, une augmentation de salaire de 5%, à compter du 2 novembre 1950, bien que la convention ne doit se renouveler qu'au mois de juillet prochain.

Cette lettre ajoute que ce rajustement de salaire est fait volontiers par la Compagnie sans même que les employés aient eu à le demander; cette augmentation est accordée en considération des circonstances spéciales.

Les membres du Syndicat apprécient hautement la générosité de la Compagnie Price Brothers, qui va au devant des désirs de ses employés. C'est un beau geste que la Compagnie vient de poser et il est certain que si partout ailleurs les employeurs montraient autant de générosité que cette Compagnie, dans le traitement de ses employés, les relations patronales-ouvrières seraient grandement améliorées.

Nouveaux officiers à l'Hôtel-Dieu

Le Syndicat National des Institutions religieuses de Chicoutimi, est heureux de faire part de la liste de ses nouveaux officiers élus récemment: président, M. Cyrille Boivin; vice-président, M. Paul-Emile Vaillancourt; vice-présidente, Mlle Ghislaine Gauthier; secrétaire-archiviste, M. Jacques Martin; Trésorier, M. Jules Tremblay; secrétaire-financière, Mlle Marie-Emma Dallaire; Directeurs, Messieurs Eugène Tremblay, Laurent Hamel et Jacques Brassard; gardien, M. Thomas Girard; Gardienne, Mlle Solange Simard.

Les syndiqués de Chicoutimi fêtent leur aumônier

Le Conseil Général des Syndicats Nationaux de Chicoutimi, vient d'organiser une fête en l'honneur de Monsieur l'abbé Roméo Arseneault, à l'occasion de sa nomination comme vicaire à la paroisse Ste-Thérèse d'Arvida.

Depuis bientôt deux ans, Monsieur l'abbé Arseneault était l'aumônier du Conseil Général des Syndicats de Chicoutimi; son départ pour Arvida va causer un vide considérable car Monsieur l'abbé Arseneault a su se faire apprécier et aimer par tous les syndiqués de Chicoutimi.

Pour manquer leur haute appréciation des services rendus, les syndiqués de Chicoutimi lui ont offert comme cadeau, la série complète des Rapports des Semaines Sociales du Canada.

La fête organisée en son honneur comportait la présentation d'un film, des discours appropriés, l'offrande des volumes et le tout s'est terminé par un petit goûter de famille.

Monsieur l'abbé Philippe Bergeron, aumônier diocésain des Syndicats Nationaux, qui remplacera l'abbé Roméo Arseneault auprès des syndicats de Chicoutimi, assistait à la fête.

Si le départ de Monsieur l'abbé Arseneault est une perte pour les Syndicats de Chicoutimi, le Syndicat d'Arvida n'aura pas à s'en plaindre, puisque Monsieur l'abbé Arseneault pourra à l'avenir suivre les activités du Syndicat National des Employés de l'Aluminium d'Arvida.

Dimanche soir, 5 heures

"Le ciel par-dessus les toits"

Syntonisez C B J

Pour 2 jours seulement !

VENDREDI et SAMEDI

25 PALETOTS D'HIVER

Valeurs jusqu'à $59.50

SPECIAL A

$29.50

Lignes désassorties — tissus Elysian et fleece de laine.

Pierre Abraham Ltée

MAGASIN DE NOUVEAUTÉS

336, RACINE CHICOUTIMI

Enrayez VITE les malaises dûs au RHUME

SANS RISQUER DE SUITES DÉSAGRÉABLES

Les Bromo Quinine Cold Tablets soulagent rapidement les malaises dûs au rhume: enchifrènement, fièvre, douleurs musculaires, élimination paresseuse . . . Ce remède est une combinaison de quinine avec six autres éléments qui combattent le rhume.

Authentiques seulement si la boîte porte la signature de E. W. Grove.

BQ11F-0

BROMO QUININE

COLD TABLETS

Un produit de The Grove Laboratories, Inc.

De Vichy, France Directement!

Laxatif idéal, légèrement effervescent, que même les enfants prennent sans déplaisir. Beaucoup imitée parce que supérieure.

Distributeur pour le Canada: J.-Alfred Ouimet, Montréal

VICHY SUPREME

LIMONADE GAZEUSE

PURGATIVE

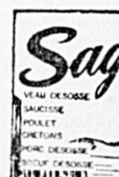

Saguenay

VEAU DE SOSSE

SAUCISSE

POULET

GRETONS

PORC DESOSSE

SOUPE DESOSSE

CONSERVES DE VIANDE

"SI FERME, SI DOUCE- PLAÎT À TOUS"

Mallard

CIGARETTE DE VIRGINIE

meilleurs tabacs de Virginie

papier imperméable

goût "suprafin"

459

UN PRODUIT DE B. HOUDE & GROTHÉ LIMITÉE

Les portes "MODERNFOLD"

sauvent de l'espace

.... d'une merveilleuse façon !

VOYEZ-LES A LA

Ferronnerie JALBERT Ltée

311, RUE RACINE CHICOUTIMI

Elizabeth Arden

Inspire de petits cadeaux

Ces charmants "petits cadeaux" sont des souvenirs magiques qui ont d'heureux résultats

Sachets . . . beautés satinées et volantées . . . parfumées au "Blue Grass", "On Dit", ou "My Love" — 3 oreillers en boîte transparente . . . 2.75.

Barber Pole . . . rayures brillantes sur tube transparent . . . révélant 5 pains rose pâle de luxueux June Geranium Bath Soap 4.25

June Geranium Soap . . . nouveau format pour invités — 6 pains en boîte . . . 2.00

Perfumair . . . la parfumeuse parfaite . . . choix de 6 parfums . . . 3.00

Snowman . . . petit espiègle intéressant . . . dissimulant un flacon de 4 onces de Blue Grass Flower Mist . . . 2.75

Blue Grass Cornucopia . . . fiole 1 drachme d'exquis parfum Blue Grass Elizabeth Arden à suspendre dans l'arbre de Noël . . . 2.00

PHARMACIE CHICOUTIMI
348, Racine — Chicoutimi — Tél.: 4655

PHARMACIE HAMEL, ENR.
103, Racine — Chicoutimi — Tél.: 4525

Au Foyer

Je dois, je veux

AVENT

Avec la neige immaculée nous arrive l'Avent aux parfums de fête; l'Avant plein de joie malgré le violet de nos églises; l'Avent prélude du doux Noël.

* * *

Noël déjà! dans trois semaines. Et les petits rêvent de l'arbre merveilleux, tout illuminé, féérique, bourré de cadeaux qui ne sont pas tout à fait des surprises.

Pour les mamans, c'est l'époque du grand ménage, des pâtisseries et des courses dans les magasins. Ah, ce magasinage! quel chapitre passionnant: on se laisse tenter par les étalages tous plus alléchants les uns que les autres; on fait des folies qui amincissent beaucoup le portefeuille; on attend patiemment son tour d'être servie; on rentre chargée de paquets multicolore et le front ridé sous la migraine. Qu'importe, puisqu'on fera le bonheur des petits et des grands aussi.

Et le soir, tout en se reposant un peu de sa journée, pendant que les enfants dissertent à mi-voix sur le contenu des colis qui ont silencieusement pris la route de l'inconnu et du mystère, maman se remémore ses Noëls d'enfant. Elle revoit ses parents, disparus depuis; elle se rappelle le bas suspendu à la cheminée, et les gâteries, qu'à minuit y déposait le petit Jésus, et puis le réveillon éblouissant de chandelles, qui mettait aux yeux, avec la joie et la paix de la Sainte Nuit, la plus douce lumière. Et maman compare: hier avec aujourd'hui. Ce n'est peut-être pas bien cette comparaison; mais c'est si involontaire: Hier c'était le temps où, dès le tout début de décembre, les mères invitaient leur nichée à confectionner "le trousseau du petit Jésus". Alors, jour après jour, la layette se cousait, à coups de sacrifices et de mortifications: petits bas douillets des colères retenues; chemisettes fines des devoirs bien écrits et des leçons bien apprises; jupons des dentelles de l'obéissance prompte; robe brodée de franchise, de mille petits actes de charité. Magnifique trousseau; magnifique coutume! C'est tout juste, si en se rappelant ces pieux moments de son enfance, maman ne sent pas glisser sur ses joues une larme indiscrète.

Oui, alors, les jeunes se préparaient à Noël, autrement que par cette longue attente du jouet convoité, autrement que par la lecture journalière du voyage du Père Noël, parti du pôle nord depuis tant de semaines. Et la piété des petits forçait les aînés à réfléchir.

Mais à quoi bon regretter les Noëls d'autrefois, se dit maman; ceux d'aujourd'hui preuvent être aussi religieusement préparés.

* * *

Il s'agit que chaque maman s'efforce d'organiser les réunions de famille de l'"époque des fêtes", pour qu'elles soient empreintes de l'esprit chrétien d'abord.

Il suffit peut-être, ensuite, que chacune incite, tout au long de l'Avant, son mari, ses grands garçons, ses grandes filles à terminer en beauté l'Année Sainte 1950.

Avent: Temps de préparation.

MARIE JOSE

Pour vous, mesdames

Cuisiner en chantant

GELEE DE VIANDE

2 lb. de jarrets de veau
2 lb. de jarrets de boeuf
Quelques pattes de volailles
2 poireaux
2 bâtons de céleri
Quelques rondelles d'oignon ou de carottes
Persil, cerfeuil, sel, poivre
4½ pintes d'eau

Préparation: Laver la viande, la placer dans une marmite, saler, couvrir d'eau froide; mettre sur un feu doux, chauffer graduellement; au milieu de la cuisson, ajouter les légumes et les fines herbes; cuire lentement. En évitant de fermer hermétiquement la marmite, la gelée sera plus limpide. Après 2 ou 3 heures de cuisson, il restera à peu près 2 pintes de gelée. La passer au tamis puis à travers un linge de toile, préalablement rincé à l'eau chaude. Déposer dans un endroit frais. Le lendemain, clarifier la gelée. Faire cuire la viande (langue chaud-froid) dans ce liquide.

POULET A LA SAUCE VELOUTEE

1 poulet
1 c. à table de beurre
Farine
1 c. à table de graisse
1 jaune d'oeuf
Sel, poivre
Eau chaude
½ tasse de crème

Préparation: Couper le poulet en huit morceaux environ, le faire saisir dans le beurre et la graisse et assaisonner; verser une chopine d'eau, laisser mijoter 2 heures ou plus suivant la qualité de la viande; arroser fréquemment durant la cuisson. Lorsque la viande est cuite la retirer; préparer une sauce en ajoutant 2 c. à table de beurre et 3 c. à table de farine, éteindre avec une chopine de jus de la cuisson; remettre le poulet, laisser mijoter quelques minutes. Déposer la volaille sur un plat; mettre dans la sauce le jaune d'oeuf et la crème, faire prendre sans bouillir. Couler la sauce et en recouvrir le poulet; servir avec des croûtons passés au beurre. Pour la sauce, on peut mettre le jaune d'oeuf et la crème; dans ce cas, on remplace une partie d'eau par du lait.

POMMES DE TERRE EN COQUILLES

8 ou 10 pommes de terre
¾ tasse de crème ou 1 c. à table de beurre et ½ tasse de lait
Assaisonnement.

Préparation: Laver et brosser les pommes de terre, les éponger, les couper en deux dans le sens de la longueur, les cuire dans un four craud; Lorsqu'elles sont cuites, les vider, en préparer une bonne purée avec les ingrédients ci-dessus. Remplir la pelure en se servant du cornet; remettre au four quelques minutes. A volonté, ajouter à la purée ½ à ¾ tasse de fromage râpé en garnir également le dessus des coquilles.

La bouteille bavarde

par Irene Craig Neil

Quand l'automne arrive, madame la Ménagère s'organise pour faire ses conserves et ses marinades. Le vinaigre devient l'item numéro un dans les épiceries et sur les tablettes des garde-manger. Avec les cornichons, le vinaigre a un arôme agréable comme tout, mais dans les bouteilles à lait, ouff!!! Demandez à votre laitier ce qu'il en pense. L'odeur du vinaigre dans le verre a une telle résistance que même dans les grandes laiteries où les laveuses mécaniques viennent à bout de toutes sortes de saletés, on y détruit les bouteilles qui ont servi à conserver du vinaigre ou des marinades, parce qu'il est impossible d'en déloger l'odeur.

Les bouteilles à lait qui ont servi de récipients pour la peinture créent un autre problème. Croiriez-vous que les laiteries n'ont pas encore découvert le procédé qui enlève la peinture séchée sur le verre des bouteilles à lait? Madame la Ménagère retourne pourtant ces bouteilles au laitier avec une naïveté et un optimisme vraiment déconcertants! Ces bouteilles-là doivent aussi être détruites, tout comme celles qui ont servi au vinaigre et aux cornichons.

Le public s'est inquiété avec raison, en différentes occasions du danger que représentent les vaporisations au DDT des étables où l'on fait la traite du lait. Un soin spécial doit être apporté dans ces cas et tous les récipients servant au lait, (bidons, bouteilles, chaudières) doivent être enlevés de la pièce ainsi vaporisée. Habituellement, le préposé à l'inspection du lait, celui que l'on appelle le "senteur de lait", peut détecter l'odeur d'un vaporisant dès qu'il soulève le couvercle d'un bidon de lait.

Madame la Ménagère n'est pas la seule à savoir accommoder les bouteilles à lait à toutes les sauces. Elle se fait damer le pion par les employés de bureau, dont l'imagination dépasse la sienne, et ceux qui convertissent les bouteilles à lait en cendrier. Ils sont formidables! Dans ces cas, comme dans tous les autres, même la laveuse la plus perfectionnée n'arrive pas quelquefois à nettoyer les bouteilles qui ont servi à toutes ces fins. Et un jour, l'inspecteur n'aperçoit pas une de ces taches tenaces... Madame Unetelle, elle, par exemple, à qui on a distribué du lait dans cette bouteille ex-cendrier, la voit et s'indigne.

Madame la Ménagère s'évite souvent un voyage chez le coiffeur et économise une mise-en-plis, une teinture ou un shampooing en se servant de la bouteille à lait. Le mode de préparation pour les fixateurs, les teintures, les shampoings indique ordinairement une pinte ou une chopine d'eau versée sur ces produits. Alors, quoi de plus commode que la pinte ou la chopine de lait pour faire le mélange?

Mme Unetelle qui s'indigne (et avec raison) en découvrant que son lait a été versé dans une bouteille tachée, est peut-être Mme la Ménagère qui s'est exemptée un voyage chez la coiffeuse, qui a conservé un reste de peinture dans la chopine de crème, qui a laissé le fiston déposer sa cigarette dans la bouteille à lait vide... Ceci est donc écrit pour son édification et pour l'éducation de bien d'autres pour qui l'hygiène et la propreté des bouteilles à lait est encore à faire.

Trop de personnes ignorent qu'il est illégal de se servir de ces récipients pour d'autres fins que celle de conserver le lait. Une poursuite ou deux auraient vite fait d'éduquer le public dans ce sens.

Mme la Ménagère, souvenez-vous que votre bouteille à lait peut raconter sur vous des histoires compromettantes si vous l'utilisez comme "bonne-à-tout-faire".

("Saturday Night", octobre 1949.)

Carnet mondain

MARIAGE GIRARD-TREMBLAY

Dernièrement avait lieu à St-Ambroise, le mariage de M. Ghislain Girard, fils de M. et Mme Alfred Girard, à Mlle Claire Tremblay, fille de M. et Mme David Tremblay.

—o—

MARIAGE FORGUE-GAUDREAULT

Le 15 courant avait lieu à Notre-Dame-des-Monts le mariage de M. Paul Forgue, de la Malbaie, à Mlle Delina Gaudreault, fille de M. et Mme Philippe Gaudreault, de Notre-Dame-des-Monts.

Gouters pour les temps froids

Voici l'automne. Les jours sont plus froids, l'appétit plus aigu. Qu'il s'agisse de l'ouvrier, de l'employé de bureau ou de l'écolier, celui qui doit apporter son repas à son travail ou à l'école a besoin, autant qu'un autre, souvent plus, d'aliments substantiels et protecteurs. Les hygiénistes du ministère provincial de la Santé que dirige l'honorable J.-H.-A. Paquette, m.d., ministre de la Santé, invitent les mères de famille qui préparent habituellement les paniers de provisions connus sous le nom de "boites à lunch" d'y inclure quatre groupes d'aliments. Ils recommandent d'abord l'usage du lait dans les aliments ou comme breuvage. Le lait froid, les breuvages chauds au lait ou les soupes-crèmes (potages) se conservent bien dans un thermos. Les poudings ou crèmes cuites (custards-flancs) ajoutent du lait au menu de la boite à lunch.

Ils suggèrent en outre un fruit ou un légume ou les deux: céleri, bâtonnets de carottes ou de navets, toujours bons et croustillants, une tomate entière, un morceau de laitue, des radis, des fruits frais, ce qui est toujours facile à emballer. On ajoutera de la variété en plaçant des salades de fruits ou de légumes; du jus de tomates ou de fruits, des compotes de fruits, des tartes ou tartelettes aux fruits.

Evidemment, les hygiénistes n'oublient ni la viande, ni le poisson, ni les oeufs, ni les fromages, ni les fèves. Les sandwiches sont les mets de résistance, mais pour varier essayez des fèves au four (dans le thermos), des saucisses fumées ou enrobées, des pâtés à la viande, des tranches de fromage, des côtelettes cuites au four, des oeufs cuits durs ou farcis. N'allez pas oublier en ce cas du pain beurré, des petits mollets ou des muffins. Ajoutez des petits à-côtés tels que le gâteau, les galettes.

Un bon lunch, attrayant, exquis au goût, bien préparé, qui se combine avec les autres répas, équilibre les besoins alimentaires de la journée. Qu'il soit bien emballé! Les aliments doivent être enveloppés séparément afin de conserver leur fraicheur. De petits bocaux dont le couvercle ferme hermétiquement facilitent le transport des salades, des compotes et des poudings. N'oubliez pas de nettoyer et d'aérer tous les jours les boites à lunch en métal. Lavez le thermos dans une faible solution de soda. Ebouillantez-le et laissez-le débouché. Vos enfants et votre mari apprécieront, certes, de tels repas. Leur santé en bénéficiera et leur travail sera fait plus allégrement.

PROCHAIN MARIAGE

Mlles Madeleine Gagnon, Madeleine et Marthe Lemay, Thérèse Larouche, M. et Mme Armand Lemay, M. et Mme Léo Gaudreault, MM. Jean-Marie Lemay, Alfrédise Bergeron, François Maltais et Vincent Gagnon, tous de St-Wilbrod, prenaient part récemment à une soirée récréative donnée à Hébertville-Village, à l'occasion du prochain mariage de MM. Charlemagne Rivest et Arthur Budron. Ce dernier est un protestant qui embrassait cet été la religion catholique. Il avait été baptisé à St-Joseph d'Alma. Son mariage sera célébré à Amqui, avec Mlle Rita Raymond.

—o—

VA-ET-VIENT

MM. Paulin Lessard et Robert Hudon, de Chicoutimi, sont revenus d'une quinzaine de jours passés à New York.

—o—

Mme Ernest Savard, de Baie Ste-Catherine, est actuellement en voyage à Québec.

—o—

Mme Thadée Tremblay, de Notre-Dame-des-Monts, passe quelque temps chez sa fille Mme Edgar Bouchard, de St-Edmond.

—o—

NAISSANCES

M. et Mme G.-Mendoza Ladouceur, de Chicoutimi, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 18 et baptisée le 19 sous les prénoms de Marie-Josèphe-Diane-Nicole. Parrain et marraine, M. Antoine Girard et Mlle Marie-Ange Girard, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Nicole Monfette, tous d'Arvida.

—o—

Le 21 novembre ont été baptisés à l'Anse-St-Jean, deux enfants jumeaux, un garçon et une fille, enfants de M. et Mme Johnny Gagné (Marie-Laure Lavoie). Le garçon fut baptisé sous les prénoms de Joseph-Jean-Gaétan. Parrain et marraine, M. Roland Houde et Mlle Madeleine Lavoie, cousin et tante. Porteuse, Mme Barnabé Houde, grand'tante de l'enfant. La fille fut baptisée sous les prénoms de Marie-Jeanne-Gaétane. Parrain et marraine, M. Thomas Lavoie et Mlle Fernande Gagné, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Philibert Houde, tante de l'enfant.

Heure d'adoration

Vendredi soir, à 7 heures, à la chapelle temporaire des Servantes du Très Saint Sacrement, heure d'adoration dialoguée.

MESDAMES

POILS ET DUVETS disgracieux enlevés radicalement par le merveilleux dépilatoire GYPSIA. Ecrivez pour notice gratuite avec attestations à:

GYPSIA PRODUCTS Co.
P.O.Box 93, Time Square Station
New-York

BUVEZ Coca-Cola SOYEZ RAFRAICHI 7¢

FAITES NETTOYER VOTRE PALETOT D'HIVER

CHEZ LÉO NETTOYEUR ENR.
79, blvd St-Jean-Baptiste
TEL.: 4805
CHICOUTIMI

LORSQUE BÉBÉ SOUFFRE DE SES DENTS.

LE SIROP D'ANIS GAUVIN lui apporte un prompt soulagement. Il suffit de lui frotter les gencives avec ce sirop réputé.

Depuis plus de 50 ans, ce remède pour enfants est employé contre les coliques, les troubles digestifs, les rhumes, le manque de sommeil.

EN VENTE PARTOUT 30¢

Exigez toujours l'authentique SIROP D'ANIS GAUVIN. On le reconnaît à l'enveloppe bleue, portant la photo et la signature de l'auteur.

SIROP D'ANIS GAUVIN

Le berceau du bonheur

Bébé se porte bien car sa chère maman, débarrassée de souffrances inutiles, l'entoure de soins, de tendresse et lui communique son bonheur.

Les pilules FEMOL aident la femme aux différentes étapes de sa vie. Elles la préparent longtemps d'avance, même à l'époque où elle est jeune fille, à remplir son rôle de mère. Elles l'aident à traverser sans trop de difficulté la dure épreuve qui résulte de sa grandiose mission.

Les plantes qui entrent dans la composition des pilules FEMOL agissent directement sur les organes de la femme. C'est pourquoi ces pilules ne sont pas un simple calmant, mais bien un véritable remède. Elles sont particulièrement bienfaisantes durant la grossesse. Elles aident alors chaque organe à jouer parfaitement son rôle. Elles sont d'un grand secours pour la femme.

Une brochure accompagne chaque boite de pilules FEMOL. Intéressante et documentée, cette brochure indique le traitement des différentes maladies féminines.

Depuis près de 40 ans — Adolescence, Maternité, Retour d'âge

LES PILULES Femol SONT UN COMPOSÉ D'EXTRAITS PURement VÉGÉTAUX

Simples—et tout simplement *délicieux* avec la 'MAGIC'

SCONES AUX RAISINS 'MAGIC'

Mélangez et tamisez dans un bol 1¼ tasse farine à pâtisserie tamisée une fois (ou 1½ tasse farine blé dur tamisée une fois), 3 c. à thé Poudre à Pâte 'Magic', ½ c. à thé sel. Incorporez 4 c. à soupe shortening refroidi haché fin, puis ¼ tasse raisins secs lavés et séchés et ¼ tasse cassonade légèrement pressée. Combinez 1 oeuf battu légèrement, ¼ tasse lait et quelques gouttes essence d'amandes. Faites un creux dans les ingrédients secs et versez-y les liquides; mélangez légèrement avec une fourchette, ajoutant du lait si nécessaire pour faire une pâte molle. Pétrissez durant 10 secondes sur planche légèrement farinée et étendez la pâte dans une assiette à tarte graissée de 7½" à l'intérieur, et marquez en 6 pointes de tarte. Cuisez à four vif, 425°F., environ 18 min. Servez chaud avec beurre. Donne 6 scones.

THÉ KING COLE
Le choix de tous
26F-50

Cuisson plus facile, plus rapide
avec la merveilleuse levure sèche qui lève vite

BRIOCHES À LA CANNELLE

Mesurez dans un grand bol 1 t. eau tiède, 2 c. à soupe sucre granulé, brassez jusqu'à dissolution du sucre. Saupoudrez-y le contenu de 2 enveloppes de Levure Sèche Fleischmann's Royal qui lève vite. Laissez reposer 10 min. ENSUITE brassez bien. Chauffez 1 t. lait et faites-y fondre en brassant ½ t. sucre granulé, 1¼ c. à thé sel et 6 c. à soupe shortening. Laissez tiédir. Ajoutez au mélange de levure et incorporez en brassant 2 oeufs bien battus. Incorporez-y ensuite 3 t. farine à pain tamisée une fois et battez lisse. Incorporez encore 3 t. farine à pain tamisée une fois. Pétrissez jusqu'à ce que lisse et élastique. Placez dans un bol graissé et badigeonnez le dessus de beurre ou shortening fondu. Couvrez et mettez au chaud, à l'abri des courants d'air. Laissez lever au double du volume. Pendant que la pâte lève, combinez 1½ t. cassonade (légèrement pressée) 3 c. à thé cannelle moulue, 1 t. raisins secs sans pépins, lavés et égouttés. Aplatissez la pâte et partagez-la en 2 portions égales, formez en boules. Abaissez chaque boule au rouleau, en formant un morceau oblong de 16" de longueur et de ¼" d'épaisseur. Dégagez la pâte et badigeonnez-la de beurre fondu. Parsemez du mélange de raisins. Commençant sur le sens de la longueur, roulez chaque morceau de pâte comme pour un gâteau roulé. Coupez en tranches de 1". Disposez les tranches, à plat et se touchant à peine les unes les autres, dans un moule à gâteau rond de 7" ou dans une lèchefrite. Graissez le dessus des tranches. Couvrez et laissez lever au double du volume. Cuisez 20 à 25 min. à four modéré, 350°F. Servez les brioches chaudes ou réchauffées.

● Ne tolérez plus les gâteaux de levure périssables qui ont perdu leur efficacité. Adoptez la nouvelle Levure SÈCHE Fleischmann qui garde toute sa vigueur jusqu'au moment de servir — et se conserve dans votre armoire, SANS réfrigération. Essayez-la et vous serez émerveillée des résultats!

Faites-en provision pour un mois!

Pour goûters nourrissants et desserts délicieux...

gaufrés graham MARVEN

Qui dit Marven dit excellent!

Exigez toujours que vos biscuits préférés portent cette marque Marven's

L'aluminium sert le déjeuner au lit!

Le métal aux cent usages dans les hôpitaux

LES HÔPITAUX requièrent un matériel choisi avec le plus grand soin. C'est pourquoi on trouve les ustensiles en aluminium dans toutes les cuisines d'hôpital. Les services d'hygiène recommandent l'emploi de l'aluminium parce qu'il se prête admirablement à la préparation hygiénique des aliments. Protégez de même vos aliments, à la maison. Aucun autre métal n'est davantage "l'ami des aliments" que l'aluminium.

Conseil pratique— Un contenant en aluminium — ce métal aux 100 usages — protège parfaitement la qualité et la pureté des aliments que l'on y place. Les ustensiles en aluminium sont faciles à nettoyer. Pour enlever les résidus ordinaires déposés par les aliments et l'eau, frotter avec de la laine d'acier, de l'eau et du savon.

ALUMINUM COMPANY OF CANADA, LTD.

L'aluminium est l'ami des aliments!

Impressionnantes funérailles de Mme Henry Dufour

Grande-Baie. — Un beau témoignage d'estime a été rendu le 18 novembre, en l'église de Grande-Baie, à la mémoire de Madame Henry Dufour, née Alexina Laberge, décédée le 15 novembre, à l'âge de 74 ans et 6 mois, après une longue maladie soufferte avec la plus grande résignation. Un grand concours de parents et d'amis ont assisté à la cérémonie funèbre et ont rendu un bel hommage d'estime à la mémoire de la regrettée disparue. La défunte était dame de Ste-Anne et Tertiaire.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Louis Mathieu, curé de la paroisse. Le service fut chanté par Mgr Joseph Dufour, du Séminaire de Chicoutimi, son beau-frère; assisté comme diacre par M. l'abbé Albert Clouard, vicaire de Grande-Baie et comme sous-diacre, par M. l'abbé Goerges-Henri Dufour, professeur au Séminaire de Chicoutimi, son neveu.

Les porteurs furent ses six fils, Joseph, Jean, médecin, Georges, Philippe, Laurent et Paul. Les rubans furent tenus par Mmes X. Lapointe de Port-Alfred, Pitre Lalancette de Grande-Baie, Léopold Tremblay de Chicoutimi et Victor Gagné, de Jonquière, ses nièces. Le service de la Garde d'honneur fut assuré par MM. Philippe Martel, Gustave Harvey, Nazaire Dallaire et Huguette Laberge. La croix des Tertiaires était portée par M. Alfred Simard et la bannière des Dames de Ste-Anne par MM. Ludger Tremblay et Joseph Tremblay. Mmes Willie Perron, Joseph Simard, Joseph Dallaire et Achille Grenon portaient les rubans. Le cortège funèbre était précédé par M. Réal L'Heureux, chef de Police.

Pour pleurer sa perte, Mme Dufour laisse outre son époux, ses fils Jos, maire de la paroisse de Grande-Baie; Jean-G. m.d., de Baie St-Paul, Georges, Philippe, Laurent et Paul; ses filles: Mme Ls-J. Tremblay (Anna-Marie) et Mme Philippe Poulin (Lucie); ses gendres: M. Ls.-J. Tremblay, maire du village de Grande-Baie; ses belles-filles: Mmes Joseph, Jean G., Georges, Philippe, Laurent et Paul; ses soeurs: Madame Arthur Hudon, de Chicoutimi et Madame Georges Tremblay de St-Gédéon; ses beaux-frères: M. Arthur Hudon et Georges Tremblay; ses belles-soeurs: Mme Alexis Gagnon et Mme Juste Dufour, de Grande-Baie, ainsi que 32 petits enfants.

On remarquait au choeur la présence de Mgr J.-Ed. Duchesne, P.D., principal de l'Ecole Normale de Chicoutimi, M. l'abbé Louis Mathieu, curé de la paroisse, M. l'abbé Alphonse Tremblay, visiteur des écoles, M. l'abbé Jospeh Tremblay de Bagotville, M. l'abbé Egide Boulianne de Kénogami, M. l'abbé Gérard Desgagné, directeur spirituel du petit séminaire et M. l'abbé J.-Camille Bélanger, professeur au Séminaire. Parmi l'assistance, mentionnons la présence de M. Paul-Edmond Gagnon, M.P., député de Chicoutimi, son neveu, de M. Arthur Leclerc, M. D., M.P., député de Charlevoix, de M. J.-Etienne Desgagné, inspecteur d'écoles, Orius Lavoie, Robert Desgagné M.D., Laurent Perron, M. et Mme Ls-Joseph Poulin de Baie St-Paul, ainsi qu'un grand nombre de parents et d'amis d'Hébertville, Jonquière, Chicoutimi et Baie des Ha! Ha!

Nos plus vives condoléances à la famille en deuil.

Un cercle culturel au collège de Port-Alfred

Port-Alfred (D.N.C.) — Une louable initiative vient d'être prise au Collège St-Edouard, par le Révérend Frère Gérard Gagnon, de cet Institut.

Il s'agit de la fondation du Cercle De-La-Salle, qui a pour but de promouvoir le sens culturel chez les jeunes, tout en leur permettant de se familiariser avec l'art de parler en public, et de se familiariser aussi avec la manière de créer toujours une bonne impression, dans toutes les circonstances de la vie. Notons que ce nom de Cercle-De-La-Salle fut choisi en l'honneur de St-Jean-Baptiste-de-la-Salle, fondateur de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes, patron de tous les éducateurs chrétiens.

La première manifestation qui avait lieu à Port-Alfred sous les auspices du Cercle-De-La-Salle eut lieu le 10 novembre. Elle avait pour objectif de célébrer la béatification de la Bienheureuse Mère Marguerite Bourgeoys.

Cette séance académique groupait un nombre imposant d'invités d'honneur, dont, entre autres: M. le chanoine Gravel, de Port-Alfred, président d'honneur; M. l'abbé Bluteau, préfet au Séminaire de Chicoutimi, M. l'abbé Philippe Bergeron, la Rde Mère Ste-Philomène, supérieure de l'Ecole normale de la Baie St-Paul; la Rde Mère Ste-Augustine, directrice du couvent de Notre-Dame du Bon-Conseil de Port-Alfred; le Rév. Frère Pamphile, directeur du Collège de Port-Alfred; et le Rév. Frère Hilaire, directeur du Collège de Grande-Baie.

Cette soirée commença par le mot de bienvenue du président du Cercle-De-La-Salle, M. Jacques Fortin. Puis le vice-président, M. Emery Fortin lança l'appel nominal, suivi des commentaires de M. Eugène Bergeron en marge d'une pensée de Dom Jamet: "Les Fondateurs de Ville-Marie sont des morts qui parlent encore".

Le clou de cette soirée fut sans aucun doute la magnifique conférence que prononça la Révérende Soeur Ste-Philomène, supérieure à l'Ecole normale de la Baie-St-Paul. Cette conférence traita de la vie et de l'oeuvre de Marguerite Bourgeoys.

La conférencière fut remerciée par M. Jacques Fortin. M. le curé Gravel mit le mot de la fin, félicitant les autorités du Collège pour cette séance de haute portée culturelle.

Forte coupe de bois

Baie des Ha! Ha! (D.N.C.) — Les opérations forestières dans le district de la Baie des Ha! Ha! sont considérables. La Consolidated Paper Corp. fera couper pour sa part 2,500,000 pieds cubes de pulpe et Price Brothers 25,000 cordes de bois de pulpe également. Une majoration de 40%, sur les années passées.

Ces deux Compagnies ont à leur service actuellement 800 hommes. Sept entrepreneurs dirigent la coupe pour la Consolidated, tandis que la Cie Price fait travailler 68 citoyens de Ferland et Boileau. La coupe de bois se terminera certainement après les fêtes. Le transport devrait débuter très prochainement, ce qui exigera plus de main d'oeuvre.

En plus du bois de pulpe, l'on coupera plusieurs millions de pieds de bois de sciage sur cette même rivière. En effet, La Scierie Saguenay de Bagotville et M. Rosario Morin de Ste-Anne de Chicoutimi couperont respectivement 7 millions de pieds environ.

Grande-Baie veut mieux se protéger contre le feu

Grande-Baie (D.N.C.) — Le Conseil de Ville de Grande-Baie, à sa dernière séance régulière du mois de novembre, a soumis à l'approbation de la Commission Municipale le projet d'acheter un camion à incendie muni d'une pompe d'une capacité de 500 gallons d'eau à la minute et un camion ordinaire qui serait affecté spécialement au département de la Voirie.

Des pourparlers sont actuellement en cours entre la Consolidated Paper Corporation Limited de Port-Alfred et plusieurs propriétaires de Grande-Baie, afin d'acheter un droit de passage, pour une conduite d'eau de 36 pouces. La conduite d'eau prendrait sa source au pouvoir de la rivière Ha! Ha! qui alimente deux conduites déjà existantes appartenant à la même compagnie et parcourant une distance d'environ trois milles, pour se terminer à ses usines.

Ne laissez pas traîner votre bourse!

Grande-Baie (D.N.C.) — Un vol a été commis au Magasin Ha! Ha! Baie 5-10-15 à Grande-Baie le 17 novembre dernier. Une jeune dame de Bagotville étant à faire des emplètes ne se méfia pas de son entourage et laissa sa bourse sur un comptoir afin de choisir quelques articles qui se trouvaient un peu plus loin. Revenue au comptoir, la pauvre dame constata, mais hélas trop tard! la disparition de quelque $85.00 dans son sac à main.

La police Provinciale fait actuellement enquête et on dit qu'elle est sur la bonne piste.

Dans la nuit du même jour, des voleurs pénétraient sans scrupule dans un poulailler et se portaient acquéreurs de 7 gros oiseaux de basse-cour. On ne se contente plus de voler de l'argent: on veut éliminer les fournisseurs!

LA DEMANGEAISON M'AFFOLAIT!

C'est alors que je découvris la source extraordinaire d'un soulagement rapide: la Prescription D.D.D. du Dr. D. D. Dennis. Ce médicament liquide pur, rafraîchissant, et universellement connu, adoucit et calme promptement les démangeaisons cruelles causées par l'eczéma, les boutons, les dartres, le pied d'athlète et les autres affections de la peau. Bouteille d'essai, 35c. Ce médicament n'est pas graisseux. La première application arrête la démangeaison la plus vive, sinon votre argent vous est remis. Demandez à votre pharmacien la Prescription D.D.D. (concentration ordinaire ou ultra-forte).

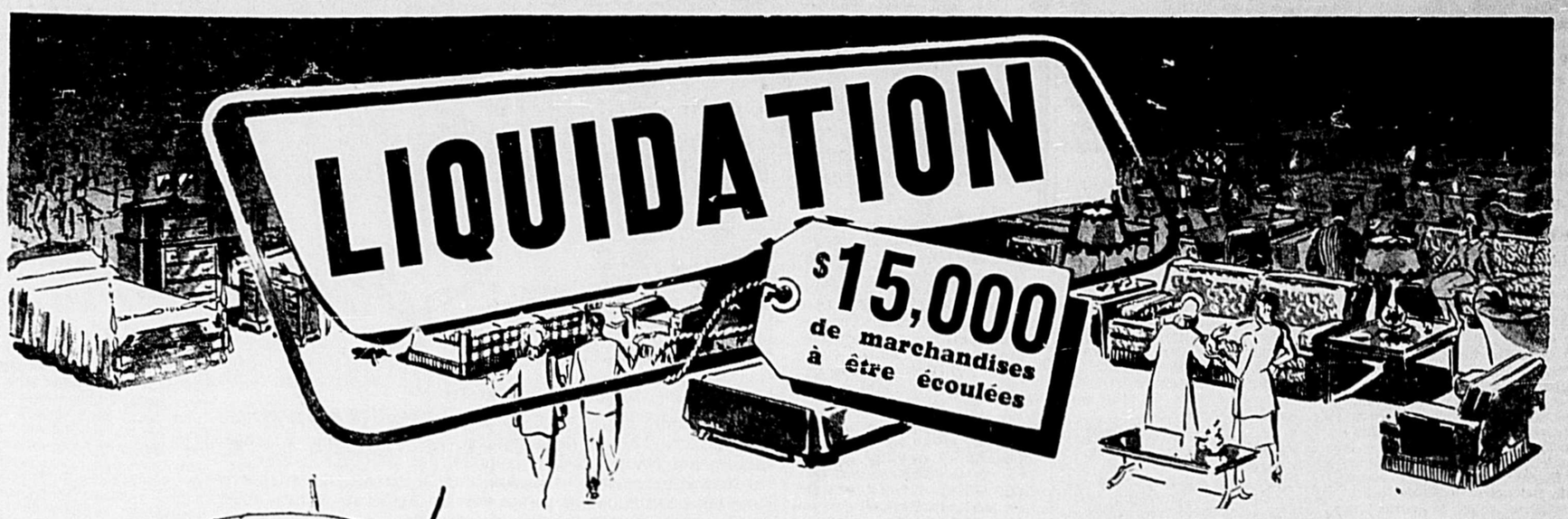

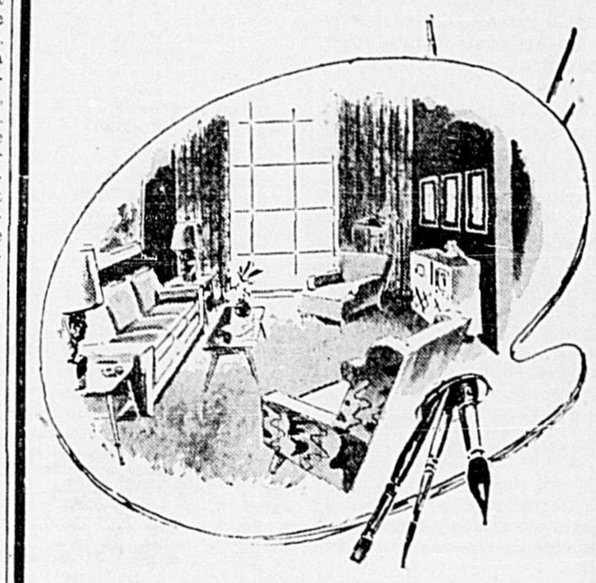

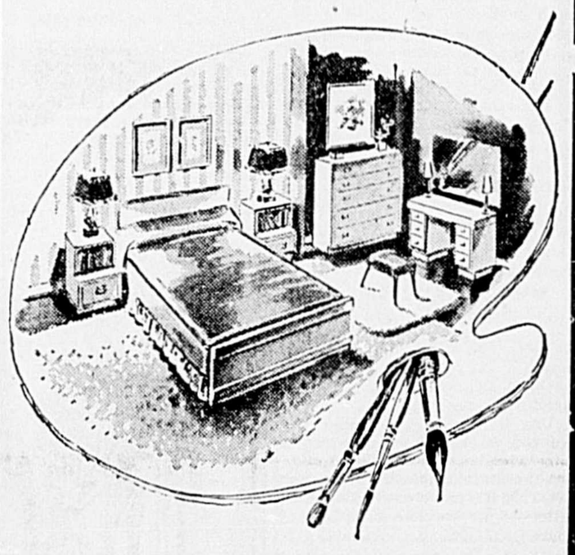

Le magasin N. Tremblay, Enrg., ayant cessé d'être en affaires, nous avons acheté toute la marchandise que nous liquiderons jusqn'au dernier morceau, à notre magasin de Chicoutimi seulement.

JUSQU'À SAMEDI, 2 DÉCEMBRE À DES PRIX RENVERSANTS!!

SURVEILLEZ LES ÉTIQUETTES ROUGES!

CHESTERFIELD — $169.
(3 MORCEAUX) REGULIER $219
Un meuble de construction solide et en VELOURS DE PREMIERE QUALITE

CHESTERFIELD — $129.
(3 MORCEAUX) REGULIER $169
DE BELLE CONSTRUCTION ET DE BELLE APPARENCE, RECOUVERT EN REPS

MOBILIER DE CHAMBRE — $79.
(4 MORCEAUX — REGULIER $119)
MERISIER SOLIDE AVEC FINI NOYER PLAQUE

MOBILIER DE CHAMBRE — $59.
(3 MORCEAUX — REGULIER $79)
AUSSI EN MERISIER SOLIDE AVEC FINI NOYER PLAQUE

MOBILIER DE SALLE À DINER — $119.
(9 MORCEAUX — REGULIER $199)
COMPRENANT: TABLE, BUFFET, CABINET A ARGENTERIE ET 6 CHAISES. (Fini noyer)

MOBILIER DE SALLE À DINER — $99.50
(7 MORCEAUX — REGULIER $169)
COMPRENANT: TABLE, BUFFET, CABINET A ARGENTERIE ET 4 CHAISES. (Fini noyer)

MOBILIER À DÉJEUNER — $49.
(5 MORCEAUX — REGULIER $69)
TABLE ET 4 CHAISES CHROMEES

CHAISES CHROMÉES — $5.95
SUPERBES CHAISES AU CHROME DE PREMIERE QUALITE ET RECOUVERTE DE CUIRETTE AUX TEINTES VARIEES

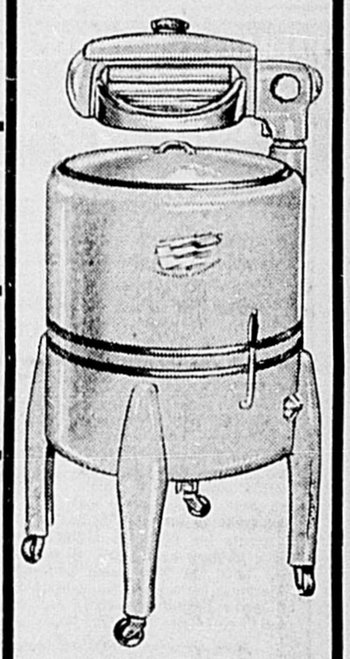

Lessiveuse
De marque très réputée, se vendant régulièrement $129
EXTRA SPÉCIAL
$109

CETTE RECLAME N'EST QU'UNE LISTE PARTIELLE DES CENTAINES D'AUBAINES QUE VOUS TROUVEREZ DANS CETTE GRANDE LIQUIDATION. . .
VENEZ DES LE DEBUT DE LA SEMAINE POUR PROFITER DU PLUS GRAND CHOIX. . .
A L'APPROCHE DES FETES, VOUS NE TROUVEREZ PAS DE TEMPS PLUS PROPICE POUR REALISER DE DE BELLES ECONOMIES.

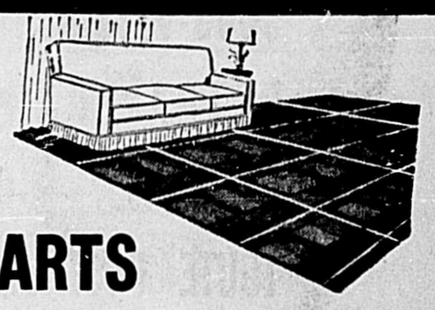

PRÉLARTS
BASE DE FEUTRE — 29c LA VERGE CARREE
INCRUSTE — $1.25 LA VERGE CARREE

Gagnon Frères
MEUBLES
140-142 RUE RACINE
CHICOUTIMI

Deux gains et une partie nulle pour les Saguenéens

Leurs victoires ont été remportées aux dépens des As et des Cataractes.—Partie nulle samedi soir à Québec.—Lou Smrke compte trois buts.—Le trio Franche-Wray-Léger en vedette.—Murphy, Arcand et McCullum se signalent.—Valleyfield ici samedi prochain.

Cinq points sur une possibilité de six, en trois jours, accumulés aux dépens des détenteurs de la première position et d'un deuxième club sensiblement amélioré au cours des dernières parties! Voilà un excellent bilan dont peuvent se glorifier aujourd'hui les Saguenéens de Chicoutimi qui ont vaincu les As de Québec avec qui ils annulèrent ensuite et triomphé des Cataractes de Shawinigan depuis jeudi dernier, pour augmenter leur total de cinq points et demeurer des concurrents logiques pour la troisième position présentement détenue par les Braves de Valleyfield qui ont surpris les Sénateurs en fin de semaine en leur infligeant leur premier revers sur leur patinoire de l'Auditorium et un deuxième échec 24 heures plus tard à Valleyfield.

QUEBEC DEFAIT

Malgré les prédictions de la presse québécoise qui n'en finit plus de se surprendre à chacune des victoires des Saguenéens et qui mettaient en lumière la belle opportunité qu'avaient les As d'augmenter leur marge en tête du classement à la faveur de leurs deux parties avec Chicoutimi, les hommes de Roland Hébert ont obtenu trois des quatre points possibles au cours de ces parties pour procurer des heures de joie à leurs admirateurs et prouver à leurs collègues seniors qu'ils devaient être regardés d'un oeil plus craintif quand ils étaient au complet ou presque.

Les Saguenéens ont d'abord remporté un gain apparemment contesté de 6-5 jeudi soir, avec la nouvelle ligne Franche-Wray-Léger en vedette car celle-ci participa à quatre points. Le pointage n'indique cependant pas le véritable aspect de la rencontre. Les Saguenéens ont eu un avantage marqué sur leurs adversaires qui ont profité d'une punition 5 minutes avant la fin de la partie pour égaliser le compte et reprendre un peu du lustre qu'ils doivent probablement posséder pour occuper la première position. Une victoire si bien méritée ne devait pas échapper toutefois aux joueurs locaux qui scellèrent le sort de la rencontre une minute avant le dernier cri de la sirène.

PARTIE NULLE

Non satisfaits de ce premier succès, les Saguenéens envahissaient le Colisée de Québec samedi soir et y contraignaient les As à se contenter d'un résultat nul au terme d'une rencontre où l'avantage fut également partagé malgré le nombre relativement élevé des punitions imposées aux joueurs de Roland Hébert, en comparaison de celui dont les Québécois écopèrent.

A l'exception de la première période qui fut monotone à cause du jeu défensif affiché par les deux clubs, la partie fut disputée à une allure endiablée et les deux rivaux rivalisèrent de rapidité et d'agressivité. Si un clan prenait l'avance, aussitôt l'autre s'empressait d'égaliser quelques secondes plus tard. De l'avis des spectateurs, ce fut l'un des meilleurs duels présentés à Québec depuis le début de la saison.

Cette fois, ce fut le trio des frères Smrke et de Cabana qui enleva tous les honneurs en fournissant les quatre points des Saguenéens, Lou en enregistrat trois pour sa part pour être l'étoile de la soirée. Hal Murphy et Andy McCullum jouèrent une partie de toute beauté à la défensive. En l'absence de Pruneau, Punch Imlach a utilisé les services de Jean Béliveau qui fut la différence entre la défaite et le résultat nul pour les As.

SECOND SUCCES

Forts de leurs trois victoires successives décrochées au cours de la semaine, les Cataractes de Shawinigan tentèrent mais en vain de porter leur série de gains à quatre le lendemain à Chicoutimi, alors que les Saguenéens triomphaient de nouveau au pointage de 3-2 pour se hisser en quatrième position, sur un pied d'égalité avec le Royal qui imposa un échec de 6-2 au Sherbrooke le même jour.

La ligne de Franche-Wray-Léger, impuissante à compter la veille, revint de nouveau à l'honneur en étant responsable des trois points des Saguenéens. Elle fut admirablement secondée par Maurice Arcand qui fut le principal facteur de la victoire. Arcand a bloqué on ne sait combien d'attaques tout en se permettant d'obtenir deux assistances. Sa performance fut la plus brillante de l'après-midi. Murphy et Bleau ont également protégé leurs filets avec beaucoup de maîtrise

(Suite à la 13e page)

La course aux trophées chez les Saguenéens

La course aux trois trophées individuels devient de plus en plus contestée à mesure que la saison progresse chez les Saguenéens de Chicoutimi. Tant dans la colonne des compteurs que dans celles des assistances et du joueur de distinction, les marges diminuent sensiblement et les aspirants se multiplient à chacune des parties locales.

Pour le trophée Lessard sur la côte, offert par Raymond Lessard, les aspirants les plus en vue actuellement sont Gérald Cabana et Lou Smrke qui ne sont séparés que par un seul point, Cabana ayant totalisé 27 points et Smrke 26. Les joueurs qui les suivent sont Dick Wray avec Stan Smrke avec 20 chacun.

La course au trophée Calvert pour le joueur de distinction est encore plus contestée à la suite des quatre dernières parties. Le brio affiché par la ligne Léger-Wray-Franche a permis à ces trois joueurs de grimper plusieurs échelons dans le classement et de devenir des menaces imminentes pour Cabana qui faisait la pluie et le beau temps dans le département depuis le début de la saison. Gérald est toujours en tête avec 1,189 points, mais sa marge est diminuée à moins de 100 points car Germain Léger a fait un bon formidable pour accumuler 1,021 votes. Dick Wray en est un autre qui a vu sa popularité s'accroître chez les amateurs et il se trouve aujourd'hui au troisième rang avec 1,015 points. Les autres joueurs se suivent dans cet ordre: Murphy (927), Stan Smrke (843), Crawford (834), Franche (830), Lou Smrke (785), Glaude (778), Arcand (756), Roy (712), McCallum (709), Morrisseau (695), Richard (675), Muretich (265).

Pour le trophée Ludger Harvey & Fils, nous retrouvons encore comme les plus sérieux concurrents Gérald Cabana et Lou Smrke qui se talonnent depuis le début de la saison. Cabana domine actuellement avec 19 assistances à son crédit, tandis que Smrke en a 16. Stan Smrke est aussi dangereux avec 14. On sait que ce trophée est accordé au joueur qui aura accumulé le plus d'aides au terme des activités régulières.

(Par: Laurent Tremblay)

L'histoire se répète dans la Ligue Sénior Saguenay-Lac-Saint-Jean. Les As de Jonquière, qui présentent à chaque saison des équipes très puissantes, ont pris une confortable avance et présentement ils dominent le circuit Bouchard avec une supériorité de six points sur les Aigles de Saint-Joseph d'Alma qui se sont installés en deuxième position après un début chancelant.

L'équipe du pilote Jacques Lavoie s'avère de plus en plus comme adversaire de plus en plus menaçant. L'instructeur améliore graduellement son équipe en y ajoutant de nouvelles acquisitions qui se révèlent dans les évolutions du club.

Le jeune centre Carbonneau, qui est rapide patineur et travailleur opiniâtre, s'impose chez les recrues. La semaine dernière, il réussissait aux dépens de l'habile cerbère Jean Duplessis, le tour du chapeau conduisant les Aigles à une victoire de 8 à 3 sur les Alliés de La Baie.

Mais si Carbonneau est une précieuse acquisition, il ne faudrait pas mésestimer le travail que le jeune centre Jules Tremblay accomplit entre les deux champions francs-tireurs Roland Girard et Vic Corbin. Avec ce nouveau centre, les deux vétérans des Aigles se sont installés en tête des compteurs et leur coéquipier parait au troisième rang. C'est là un record qu'il convient de signaler.

Les Alliés de La Baie et les Castors de Dolbeau, qui ont le désavantage de toujours évoluer sur des glaces étrangères en attendant l'arrivée tardive de l'hiver, occupent les deux rangs suivants, mais ils sont dangereusement menacés par les Elans de Port-Alfred qui semblent être définitivement entrés dans la lutte.

L'équipe de l'instructeur Hector Bourgeois a connu des déboires et si les Alliés ne sortent pas de leur léthargie, ils glisseront dans la cave. Mais les défaites encaissées par La Baie sont explicables tout d'abord parce que les Alliés doivent toujours jouer à l'étranger. La défensive n'est pas encore complète. Réal Moore évolue à la ligne bleue, mais c'est en réalité un joueur d'avant.

Depuis le début des hostilités, les Alliés n'ont que deux lignes d'avant. Mais l'acquisition de Bob Kaye et de Guy Poirier, avec le retour prochain de Marc-Aurèle Tremblay, formera une troisième ligne qui prêtera main-forte aux deux autres trios.

Au cours de la dernière semaine, les Alliés ont été affaiblis par la perte de leur joueur-étoile Irénée Saint-Hilaire. Ce dernier s'est blessé une main et il mettra quelque temps avant de retrouver sa parfaite condition physique.

L'équipe de la Baie se fera bientôt valoir. Elle a donné une preuve évidente de sa valeur en blanchissant les As de Jonquière; c'était incidemment la première défaite des As cette saison.

Au cours de l'été dernier, Hector Bourgeois était à l'emploi d'une compagnie de chemin de fer à Saint-Boniface, sa ville natale. C'est un emploi saisonnier que l'instructeur des Alliés de la Baie pourra reprendre dès la fin de la présente saison hivernale.

HEBERT AVAIT RAISON

Roland Hébert n'avait pas tout à fait tort quand il disait que Bob Filion, ancien joueur du Canadien, n'aiderait pas l'offensive d'une équipe senior. Le majordome des Saguenéens déclarait, en effet, au début de la saison qu'il n'était pas intéressé à obtenir Filion puisqu'il le considérait comme un bon joueur d'utilité mais pas plus. "Et des tueurs de temps nous en avons suffisamment", concluait Hébert.

Bob Filion et Fernand Gauthier n'ont pas encore fait fureur à Sherbrooke. Gauthier n'a pas prouvé aux amateurs sa véritable valeur. Il se peu que son genou malade l'empêche de fournir un rendement efficace.

En tout cas, même avec ces recrues "usagées", le Saint-François est tout près de la cave. Et si les Cataractes, sous la tutelle de Don Penniston, continuent de jouer aussi brillamment que dans les parties récentes, le club d'Yvan Dugré pourrait bien échouer au dernier rang pour déloger les Cataractes.

EQUIPE PUISSANTE

Les Braves de Valleyfield prouvent qu'ils constituent une équipe très puissante. Ils furent lents à débuter, perdant plus souvent qu'à leur tour, mais leurs récents triomphes aux dépens des Sénateurs d'Ottawa indiquent clairement que les Braves se sont remis sur le sentier de la victoire et qu'ils seront difficiles à vaincre. Les Saguenéens recevront les hommes de Toe Blake, samedi soir prochain. C'est un événement qu'il ne faut pas manquer. Les Braves forment l'équipe la plus intéressante à voir évoluer à cause de sa grande rapidité et de l'habileté de son cerbère Paul Leclerc. Les hommes de Toe Blake pratiquent aussi un jeu de passe savant.

JOUEUR HEUREUX

Georges-Emile Archibald doit être un homme très heureux, puisqu'il a réussi à vaincre son ancien club, les Alliés de la Baie, dimanche soir, en comptant le but vainqueur. Archibald est encore un centre efficace. Dans cette joute, les Alliés n'alignaient qu'onze joueurs.

LEGER ET WRAY

Germain Léger et Dick Wray sont certes les deux figures dominantes de l'équipe locale depuis quelques semaines. Ces deux membres du club ont accumulé chacun huit points dans les trois parties de jeudi, samedi et dimanche. Contre les Cataractes, Germain Léger a effectué plusieurs montées à l'emporte-pièce, obligeant Robert Bleau à exécuter de superbes arrêts. L'ancien cerbère des Saguenéens a joué une superbe partie dans ses filets.

DUEL EN PERSPECTIVE

Il se peut que la prochaine rencontre entre les Cataractes et les Saguenéens donnnet lieu à une prise de becs entre Stan Smrke et Ralph Buchanan. Dimanche dernier, Stan Smrke s'est battu avec Gilles Trudel, mais Buchanan, venant à la rescousse de son coéquipier, a permis à Trudel de placer un coup qui ouvrit une coupure dans le visage de Smrke. Buchanan en a profité pour égratigner le visage de Stan Smrke. Les amateurs ont remarqué que pendant cette joute, Buchanan a cherché querelle à Stan Smrke. Au cours de la deuxième période, le prolifique franc-tireur des Cataractes s'est même mérité une punition mineure en faisant trébucher le Yougoslave.

TOUR DU CHAPEAU

Le premier tour du chapeau chez les Saguenéens a été réussi par Lou Smrke, samedi soir, à Québec. En plus de déjouer Jean Marois à trois reprises, Lou s'est mérité une assistance sur le quatrième point enregistré par son frère Stan Smrke.

RECRUES EN VEDETTE

Les recrues de la Ligue Sénior Saguenay-Lac-Saint-Jean s'illustrent. Labossière, Moisan et Mousseau accomplissent de l'excellente besogne pour les Elans de Port-Alfred. Le dernier venu chez les As de Jonquière, Gervais, a favorablement impressionné en accomplissant le tour

(Suite à la 13e page)

Deux records provinciaux au quilleur Roger Bérubé

Il a roulé le plus haut simple et le plus haut triple dans la Ligue Provinciale avec 279 et 675.—La Buanderie d'Arvida joue le meilleur triple de la province.

Mercredi le 21, sur les allées du Centre de Récréation, l'équipe "Pâtisserie Vaudreuil" remportait une brillante victoire de 4-0 sur l'équipe "Paul Gilbert" de Port-Alfred. R. Bérubé, capitaine de l'équipe "Pâtisserie Vaudreuil", a été la vedette de la rencontre avec un triple de 563. Dans une autre partie de la Ligue Provinciale jouée à Jonquière, l'équipe "Jonquière Automobile" faisait subir un échec de 4-0 à l'équipe "Hôtel Champlain" de Chicoutimi. Le meilleur joueur de la rencontre a été Paul Côté du "Jonquière Automobile" avec un triple de 564.

Vendredi soir à Arvida, l'équipe "Buanderie d'Arvida" remportait une victoire de 3-1 sur l'équipe "Boswell" de Jonquière.

Dimanche après-midi à Arvida, l'équipe "Buanderie d'Arvida" continuait de briller en faisant subir une défaite de 3-1 à l'équipe "Pâtisserie Vaudreuil". Roméo Lorenson, capitaine de l'équipe "Buanderie d'Arvida" s'est le plus signalé en jouant un triple de 623 avec des simples de 247, 203 et 173. R. Bérubé s'est le plus signalé pour l'équipe perdante avec un triple de 554. Dans une autre partie jouée dimanche à Chicoutimi, l'équipe "Shell" remportait une victoire de 4-0 sur l'équipe "Paul Gilbert" de Port-Alfred. A Jonquière dimanche soir, l'équipe "Buanderie d'Arvida" faisait subir une défaite de 3-1 à l'équipe "Jonquière Automobile".

D'après le dernier rapport reçu de la Section Québec de la Ligue Provinciale de Grosses Quilles, la section Saguenay détient plusieurs records pour la province. L'équipe Pierre Métivier de Lévis a joué 2881, le plus haut triple d'équipe dans la section Québec alors que l'équipe "Buanderie d'Arvida" a joué un triple d'équipe de 2989.

Le plus haut triple individuel ainsi que le plus haut simple ont été joués par Lucien Gauvin de l'équipe Pierre Métivier de Lévis, soit un simple de 249 et un triple de 641. Roger Bérubé, de l'équipe "Pâtisserie Vaudreuil", a joué 279 en simple et un triple de 675.

Soyons sportifs

ALBERIC DESCHESNES
JONQUIERE
GAGNON FRERE NOUV. LTEE
KENOGAMI
MARCEL PARE
BAGOTVILLE
ALFRED BLACKBURN
ROBERVAL
MAGASIN PARISIEN LTEE
SAINT-JOSEPH-D'ALMA
H. LESSARD & FRERE ENR
En bas de la Côte
CHICOUTIMI

...EN TOUT TEMPS...
HomeRun
TABAC À CIGARETTES
HOME RUN
DOUX
UN PRODUIT DE B. HOUDE & GROTHÉ LIMITÉE

SNAP
Nettoie les mains — Vite!

RÉDUCTION
CHEZ
BOIVIN
3 GROUPES DE
MANTEAUX
1er GROUPE 19.95
2er GROUPE 29.00
3er GROUPE 35.00

UN LOT DE GILETS
légèrement défraichis
TOUS DE MARQUES RECONNUES
Valeurs jusqu'à 7.50
3.19

UN GROUPE DE ROBES DE VELOURS
AU PRIX TRES SPECIAL DE
10.95

MOUCHOIRS ET FOULARDS DE TÊTE
VALEURS JUSQU'A 4.95 pour 0.99

J.-G. BOIVIN Ltée
131, RACINE CHICOUTIMI

RAFRAICHISSEZ-VOUS!
BUVEZ
Coca-Cola

CONSÉQUENCES DE LA NÉGLIGENCE...

Et oui, par négligence, cet homme perd deux semaines d'ouvrage. Il y a plus d'un mois qu'il travaille malade. Il a maigri, se sent fatigué et le mal de reins le torture. "Si tu prenais les PILULES MORO" lui avait dit un compagnon... Mais il a négligé ce conseil. Sans doute, le repos forcé qu'il prend va lui faire du bien mais pourra-t-il reprendre son ouvrage sans éprouver les mêmes malaises? L'organisme miné par le travail quotidien a besoin de refaire ses forces et le moyen le plus efficace est l'emploi des PILULES MORO.

Ayez donc recours en toute confiance aux PILULES MORO quand vous souffrez de manque de force, perte d'appétit, fatigue continuelle, douleurs de dos ou de reins dues à l'épuisement. Vous êtes déjà épuisé? Ne tardez plus; soyez fidèle au traitement et les résultats seront satisfaisants.

Les PILULES MORO sont connues, aimées et appréciées par des milliers d'hommes depuis cinquante ans.

50c la boite ou 3 pour $1.35

PILULES MORO

La Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566 rue St-Denis, Montréal.

Soulage DOULEURS rhumatismales migraines névralgies maux de dents maux de tête lumbago
Sans ennui pour le coeur ni l'estomac
KALMINE
Rapidité d'action
Effet persistant
Économique
Agent général au Canada J.-ALFRED OUIMET 84 E., rue St-Paul, Montréal
En vente dans toutes les pharmacies

MAGASIN OLIVA GIRARD
ROBERVAL
N. LAMONTAGNE & FILS
DOLBEAU
L.-P. GAUDREAULT
METABETCHOUAN
LUDGER TREMBLAY
BAGOTVILLE
ELIE AJMO
JONQUIERE-KENOGAMI
LESSARD & FRERE
Sur la Côte
CHICOUTIMI
C.-E. TREMBLAY
JONQUIERE-KENOGAMI

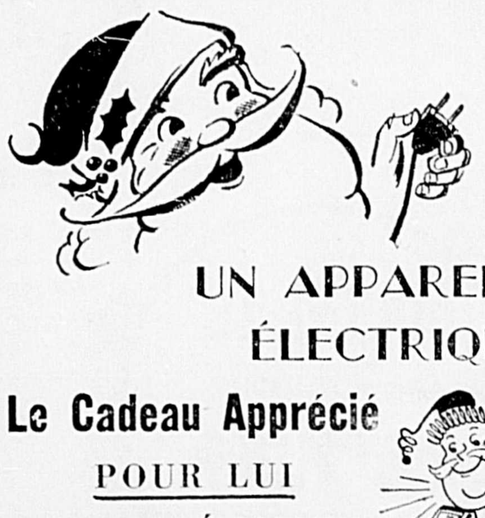

UN APPAREIL ÉLECTRIQUE!
Le Cadeau Apprécié
POUR LUI
UN RASOIR ÉLECTRIQUE
C'EST CE QU'IL DESIRE DEPUIS LONGTEMPS!
Nous avons les marques réputées:
REMINGTON — PACKARD
SHICK — PHILIPS
POUR ELLE
UN MALAXEUR "SUN BEAM"
Elle en sera agréablement surprise et très heureuse.
FRASER & GAGNON Ltée
LA VOGUE ELECTRIQUE
308b, RUE RACINE CHICOUTIMI

SOUS-VÊTEMENTS MOLLETONNÉS EXTRA-CHAUDS • DE COUPE EXPERTE • CONFORTABLES EN TOUTE POSITION • BELLE VALEUR
Penmans
FL-3-50F
TROIS GENRES DISPONIBLES: GILETS ET CALEÇONS, COMBINAISONS ET MODÈLE POPULAIRE NUCUT
SOUS-VÊTEMENTS MOLLETONNÉS POUR HOMMES ET GARÇONS

Cabana en tête des compteurs

Bien que le classement des compteurs n'ait subi aucun changement en ce qui regarde la première position, la lutte est devenue plus contestée au cours de la dernière semaine. Cabana occupe encore la tête du classement avec 27 points, mais il est serré de très près par son compagnon de ligne Lou Smrke qui a porté son total à 26 grâce à ses trois buts de samedi soir à Québec. Les progrès les plus sensibles ont été accomplis par Dick Wray qui s'est hissé au troisième rang, sur un pied d'égalité avec Stan Smrke. Tous deux ont chacun 20 points à leur crédit. Les autres compteurs suivent d'assez loin et ne semblent pas dangereux pour le moment, à l'exception de Léger et de Franche qui prennent une part active aux pointages depuis quelques parties.

CLASSEMENT

	B	A	PTS
Gérald Cabana	8	19	27
Lou Smrke	10	16	26
Dick Wray	9	11	20
Stan Smrke	6	14	20
Germain Léger	9	4	13
Maurice Arcand	2	10	12
Gérald Glaude	2	10	12
Delphis Franche	4	6	10
Georges Roy	4	6	10
Roland Morrisseau	2	7	9
Johnny Muretich	4	3	7
Floyd Crawford	4	2	6
Jacques Richard	3	2	5

Argent Comptant
$50 à $1000

Empruntez de Household Finance sur votre seule signature, sans endosseurs ni garanties négociables. Notre spécialité: prêts rapides pour *toute* raison valable. 3 familles sur 4 préfèrent le service prompt et amical de Household Finance. Venez ou téléphonez dès aujourd'hui!

LA PLUS IMPORTANTE ET LA PLUS ANCIENNE MAISON DE PRÊTS DOMESTIQUES AU CANADA

Téléphone, écrivez, ou visitez:

HFC HOUSEHOLD FINANCE

L. P. Beaudry, gérant
315 rue Racine Téléphone 3530
CHICOUTIMI, P.Q.
Heures de bureau: 9 à 5 ou sur rendez-vous
Prêts consentis aux citoyens des villes voisines
APPUYÉE SUR 72 ANNÉES D'EXPÉRIENCE

Reflets des Sports

(Suite de la 12e page)

du chapeau la semaine dernière Carbonneau des Aigles de Saint-Joseph d'Alma fit de même.

Nous ne pouvons passer sous silence la belle victoire remportée par le brillant jeune boxeur de Sainte-Anne de Chicoutimi, Robert Dufour, contre Noël Gagnon, mardi dernier, à Montréal. Notre grand espoir, dans le monde du pugilat, disposa facilement de son adversaire. Les experts montréalais admirent en ce jeune athlète saguenéen, une grande détermination de parvenir au succès. Robert Dufour s'entraine sérieusement et très régulièrement. Il suit un régime austère, tout comme les grandes vedettes. C'est en suivant ces règles qu'il atteindra son but. En débutant aussi brillamment chez les professionnels, tous les espoirs lui sont maintenant permis.

Le fait de placer Dick Wray entre Germain Léger et Delphis Franche a amélioré considérablement l'offensive du club local. Mais la dernière ligne, sans Johnny Muretich, se limite au jeu défensif. Floyd Crawford fait du beau travail défensif, mais sans un Muretich qui connait parfaitement l'art de préparer une attaque, Richard et Crawford ne retrouvent plus le fond du filet.

MURETICH SE SOIGNE

Depuis trois semaines, soit depuis la malheureuse blessure survenue au Centre du troisième trio, les deux alliers Richard et Crawford n'ont pas déjoué une seule fois les gardiens adverse. Et présentement, ces deux rapides porte-couleurs ont compté ensemble 10 points, soit sept buts et trois assistances. Maurice Arcand et Gérald Glaude, des joueurs de défense, ont totalisé chacun 14 points depuis l'ouverture des hostilités. Ce qui prouve la grande utilité de Johnny Muretich.

Muretich sera probablement encore une couple de semaines inactif. Il s'est rendu avec le club à Montréal consulter Bill Head. Cet expret trouvera bien le remède qui remettra notre joueur de centre rapidement sur pieds. Le Yougoslave souffre de luxations de muscles à une cheville.

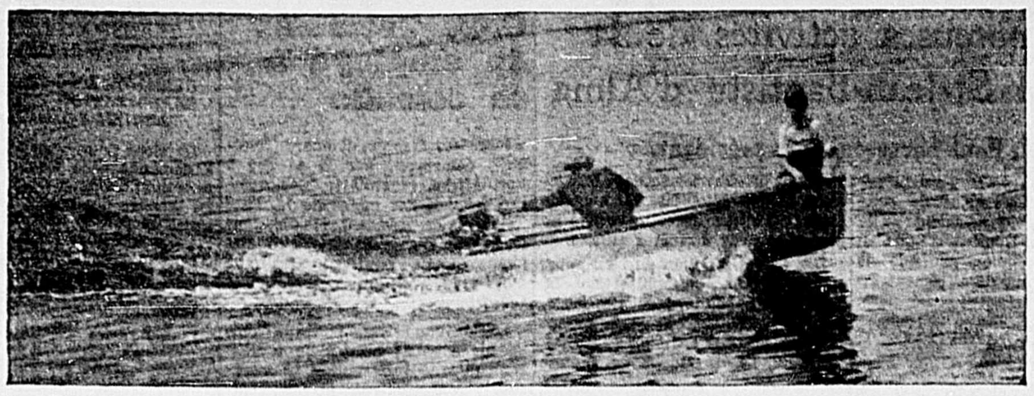

Une industrie de Chicoutimi

(Suite de la 9e page)

lement, aux Etats-Unis, 50% des chaloupes, chalands et canots soient en métal.

C'est donc à Chicoutimi que fut construite la première chaloupe d'aluminium, au Canada. Depuis quelques années, la vogue grandissante de l'aluminium dans la fabrication de toutes sortes d'objets, a amené quelques autres manufacturiers canadiens à fabriquer également des embarcations d'aluminium de ce genre. Mais tous ces fabricants réunis ne suffisent pas à satisfaire les demandes qui se font de plus en plus nombreuses à travers le monde.

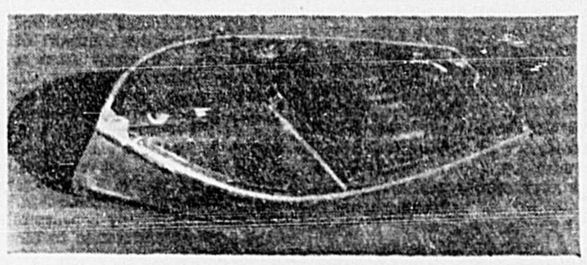

2,000 CHALOUPES EN 4 ANS

Pour sa part, en quatre ans environ, la Compagnie **Chicoutimi Aluminum Products** a fabriqué 2,000 chaloupes qu'elle a expédiées un peu partout à travers le monde. Il est intéressant de constater les demandes qui viennent du Congo Belge, de la Suède, des Indes Néerlandaise, de presque tous les pays de l'Amérique latine sans compter les Etats-Unis et la plupart des villes du Canada.

Devant autant et de si belles perspectives, le manufacturier a la promesse de faire des affaires d'or, pensera le lecteur. Avant de répondre, il faut faire une distinction importante: d'abord, pour ce qui est de l'entreprise de Chicoutimi, le président nous a dit que les ventes auprès de nos concitoyens étaient trop peu nombreuses. La Province de Québec, par exemple, n'a encore acheté que 1½% de la production totale de la **Chicoutimi Aluminum Products**. Des provinces comme l'Ontario, le Manitoba et l'Alberta ont encouragé extraordinairement plus cette industrie locale. A quoi cela tient-il? Il serait difficile d'affirmer exactement les raisons, mais il semble que nos gens soient lents à prendre confiance à nos entreprises alors qu'ils accordent facilement le crédit à des étrangers d'autres nationalités.

Pour compléter ces opinions, on peut citer quelques chiffres sur les ventes que l'industrie chicoutimienne a faites à l'endroit même où elle opère. En quatre ans ,la **Chicoutimi Aluminum Products** a payé pour près de $70,000 de salaires dans la ville de Chicoutimi et, dans le même temps, elle n'est parvenue à vendre que pour $9,426.80 de produits en cet endroit. Au cours de la même période, elle expédiait à l'étranger pour plus de $200,000 de marchandise.

LOCAL DESORMAIS TROP PETIT

Malgré de beaux débouchés et des promesses d'avenir plus qu'encourageantes, la **Chicoutimi Aluminum Products** se voit encore confinée à une production restreinte, dans un local devenu trop petit. De ce fait, les commandes risquent de n'être plus remplies en temps opportun et la clientèle variée est susceptible de s'approvisionner en d'autres endroits et notamment aux Etats-Unis.

Que faudrait-il donc pour donner un élan nouveau à cette entreprise lancée sous les plus heureux auspices? Un peu d'encouragement de nos concitoyens, croyons-nous. Un peu d'intérêt de la part de ceux qui travaillent au développement de nos possibilités économiques; un peu d'appui matériel de ceux qui peuvent faire un placement avantageux dans une industrie de leur localité.

IL FAUDRAIT AIDER UNE INDUSTRIE DE CHEZ NOUS

Plusieurs corps publics parlent souvent de promouvoir l'industrie. Depuis quelques années, il a été question d'un fonds d'expansion industrielle. Or que s'est-il fait de concret pour asseoir solidement certaines initiatives de grand mérite qui serviraient ensuite de preuve de la vitalité et de la viabilité de notre petite industrie.

Au cours de nos entretiens avec M Trottier, nous avons parlé du capital initial qui a été investi dans la **Chicoutimi Aluminum Products.** Il nous a confié avoir fait une mise de fonds de $7,000 laquelle n'a jamais été augmentée. Avec cette somme, quelques braves ouvriers et leurs patrons non moins admirables ont réussi à expédier en 4 ans, 2,000 chaloupes de métal, de haute qualité, à travers le monde.

On nous dit qu'une quinzaine de milliers de dollars suffiraient actuellement à assurer l'expansion normale de l'industrie: agrandissements, publicité, augmentation de la production et résistance à supporter les stocks. Ce n'est pas la mer à boire!

Chicoutimi et la région devraient être capables de donner un petit coup d'épaule à une organisation qui a déjà fait ses preuves. Nous avons assez d'experts pour juger sainement de la valeur de tous ces avancés que nous rapportons. Qu'on les constate, qu'on les vérifie! Et, si cela vaut la peine, qu'on agisse!

Ce serait une belle occasion de passer à la pratique et de lancer le fonds d'expansion tant souhaité.

Coca-Cola NE COUTE QUE 7¢

Constipation!
Une ou deux ROBOL ce soir — effet demain matin
35¢ la boîte. 3 pour $1.00

Fumigation récompensée spécialement à l'Exposition universelle de 1900, pour ses merveilleux résultats.
Pour L'ASTHME et les affections des BRONCHES
CIGARETTES OU POUDRE DE
LOUIS LEGRAS
Dans toutes les pharmacies
Distributeur:
J.-Alfred Ouimet,
84 est, rue Saint-Paul, Montréal

Les profits croissants de l'Aluminum Ltd

Au cours des neuf premiers mois de l'année 1950, les ventes d'aluminium ont connu une augmentation de 5% et des profits nets de 15%, nous apprenait le Financial Post du 18 novembre. L'Aluminium Limited continue donc à montrer des résultats supérieurs d'une année à l'autre.

Le total des ventes se chiffre à $162,000,000, comparés à $155,000,000 pour la même période de l'année précédente. Les profits nets consolidés atteignaient $26,000,000 au 30 septembre dernier; ce qui fait un dividende de $7,01 par part comparés à $6.07 l'an dernier.

Le coût de production a été seulement de $650,000 de plus élevé que l'an dernier pour le même temps. Des réserves pour l'impôt se montent à $19,500,000 contre $17,000,000 l'an dernier et une dépréciation de $7,900,000 dépasse de $700,000 la dépréciation de l'an dernier.

Deux gains...

(Suite de la 12e page)

Sans Bleau, les visiteurs auraient probablement perdu par une marge beaucoup plus imposante.

Les Saguenéens sont partis mardi pour se rendre à Valleyfield où ils jouaient hier soir. Ce soir, ils seront à Sherbrooke et samedi soir, ils nous reviendront au Colisée pour y recevoir les Braves de Valleyfield. Une partie Chicoutimi-Valleyfield est toujours un duel excitant, car l'action n'y manque pas. Aussi attend-on une foule de plusieurs milliers de personnes samedi soir, à 9 heures, au Colisée de Chicoutimi.

Léopold Côté

L'ardent représentant!
VOYEZ LE POUR
LE DACTYLOGRAPHE "Remington"
La Librairie Commerciale, Ltée
CHICOUTIMI

Si vous Aimez le *Patinage...*

Vous l'Aimerez DAVANTAGE SUR DES C·C·M·

IL Y A QUELQUE CHOSE de typiquement canadien dans le patinage . . . le ciel est clair et l'air piquant emplit vos poumons, vous rafraichissant comme une douche . . . la glace brille, les entailles en zigzag faites par les patins sillonnent la patinoire . . . le rythme . . . l'entière liberté de mouvements . . . vraiment, ce passe-temps agréable procure une joie exultante!

Il y a quelque chose de typiquement canadien aussi dans les Equipements Appareillés C.C.M. pour Patinage . . . si bons qu'ils sont acclamés dans le monde entier . . . si populaires dans ce pays et à l'étranger que la majorité des joueurs de hockey, patineurs de figures, patineurs de vitesse et patineurs d'agrément les préfèrent parce que le patinage est plus agréable sur des C.C.M.

Les joueurs de hockey préfèrent aussi un autre produit C.C.M. . . . le Bâton de Hockey Laminé C.C.M. . . . fort, durable, parfaitement équilibré . . . celui qu'on trouve entre les mains des meilleurs compteurs n'importe quelle ligue.

Il y a au Canada plus de 3,000 Marchands C.C.M. à votre service.

F64E

ÉQUIPEMENTS APPAREILLÉS C·C·M· POUR PATINAGE

L'OK DES MEILLEURS TECHNICIENS D'AVIATION AU MONDE

"Instruments - OK"
"Moteurs - OK"
"Charpente - OK"
"Radio - OK"
Prêt à s'envoler!

Un autre avion à réaction du C.A.R.C. est prêt à s'envoler! Les meilleurs techniciens d'aviation au monde viennent de le mettre au point; ils en ont vérifié toutes les pièces, depuis le nez jusqu'à la queue: ce sont leurs connaissances et leur habileté qui assurent la sécurité de nos avions.

L'aviation canadienne a besoin d'hommes qu'elle formera immédiatement comme

TECHNICIENS EN AÉROMOTEURS, CHARPENTES, INSTRUMENTS DE VOL

Si vous êtes âgé de 18 à 30 ans et en bonne santé, vous avez l'occasion de servir votre pays en vous enrôlant dans cette équipe de spécialistes.

A l'aide de l'équipement le plus nouveau, des instructeurs experts vous donneront une formation complète et vous ouvriront en même temps une carrière avantageuse dans l'aviation moderne.

AGISSEZ TOUT DE SUITE — *Renseignez-vous sur l'entrainement nécessaire pour devenir technicien expert du Corps d'aviation royal canadien. Consultez le conseiller de votre centre de recrutement du C.A.R.C., ou postez ce coupon.*

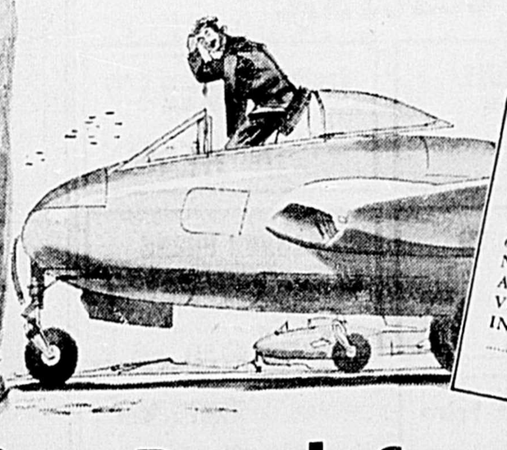

Centres de recrutement du C.A.R.C.
1470, rue Mansfield, Montréal, P.Q. Tél. HA. 9175
24, rue Saint Stanislas, Québec, P.Q. Tél. 2-8527
49, rue Metcalfe, Ottawa, Ont. Tél. 4-2196
Veuillez me faire parvenir, sans obligation, tous les renseignements sur les conditions d'enrôlement et les postes offerts par le C.A.R.C.
NOM (en lettres moulées) .....
ADRESSE .....
VILLE ..... PROVINCE .....
INSTRUCTIONS (degré et province) .....
..... AGE .....
CAF-21F W

Corps d'Aviation Royal Canadien

Arvida Sporting Goods
ROB. LAROUCHE, PROP.
195a RUE DAVIS — TEL.: 632 — ARVIDA

O. BRADET LIMITÉE
ARTICLES DE SPORT
819, rue St-Dominique — JONQUIERE

DISTRIBUTEURS AUTORISES
La Cie de Ferronnerie Générale, Ltée
130 rue Racine — CHICOUTIMI — Tél.: 3166

J.-H. DUCHESNE Ferronnerie
32 RUE BAGOT — TEL.: 352 — BAGOTVILLE

Ferronnerie JALBERT Limitée
311 RACINE — TEL.: 3220 — CHICOUTIMI

Patins C.C.M.
HOMMES
DAMES
ENFANTS
Sport MARCHAND & FRÈRE ENR. Musique
203 rue Racine
Tél.: 4275
Chicoutimi

Michaud & Perron Ltée
FERRONNERIE GENERALE
327, rue St-Dominique — Tél.: 201 — JONQUIERE

DES ANNONCES CLASSEES

TARIF

LE PROGRES DU SAGUENAY

Caractère à 5 points, chaque mot ..... .02
Minimum par insertion ..... .50
Annonces spéciales, la ligne agate ..... .10
Vignettes, le pouce carré ..... .72
4 insertions consécutives, moins 10%
13 insertions consécutives, moins 15%
26 insertions consécutives, moins 20%
52 insertions consécutives, moins 25%

Le texte des petites annonces classées doit parvenir à nos bureaux au plus tard le lundi midi.

— A LOUER —

A LOUER. — Chambre. S'adresser à 9, avenue Lacroix, tél.: 4096, Chicoutimi.

A LOUER. — Logement de 4 pièces plus chambre de bain, pour couple sans enfant de préférence. S'adresser à 165, rue Price Chicoutimi, tél.: 5632.

A LOUER. — Garage logeant 8 automobiles en hivernement. Prix raisonnable. S'adresser à 12, rue Saint-François-Xavier, coin Riverin, tél.: 3709, Chicoutimi.

A LOUER. — Un local coin Sainte-Marthe et Bossé, endroit bien commercial pour restaurant ou tout autre commerce. S'adresser à 3755, Chicoutimi.

A LOUER. — Espace de 1,000 pieds carrés, sans hangar à deux lambris, avec plancher de ciment. S'adresser à 14, rue St-Jacques, Chicoutimi, tél.: 6671.

A LOUER. — Grande chambre pouvant accommoder deux personnes, dans le centre commercial, sur la rue Racine, en haut de la côte, téléphones: 5353.

A LOUER. — Chambre meublée avec privilège de faire sa cuisine, aussi chambre meublée avec grande cuisine meublée, usage du téléphone. S'adresser à 21, avenue Sainte-Marthe, tél.: 4046, Chicoutimi.

— A VENDRE —

A VENDRE. — Très beau commerce épicerie licenciée, située Chicoutimi-Ouest, est à vendre à un prix très bas en considération du chiffre d'affaires établi. Tout au comptant. Très gros revenu sans risque. S'adresser à Almas Brassard, tél.: 5422, 186, Val-Racine, Chicoutimi.

A VENDRE. — Maison de quatre logements sur le même terrain une autre maison d'un logement. Terrain, 1,000 pieds de longueur sur 200 pieds de largeur, située entre le Halfway et le cimetière d'Arvida. Condition facile pour prompt acheteur. S'adresser à Arthur Harvey, 83, rue Jacques-Cartier, tél.: 3061, Chicoutimi.

A VENDRE. — Voitures d'hiver (traîneaux-berlots) neufs et faits à la main, ainsi que voitures faites sur commande, bon marché. S'adresser à 18, rue Bossé Chicoutimi.

A VENDRE. — Plusieurs propriétés commerciales et résidences privées. S'adresser à J.-R. Tapin, 61, rue Racine, tél.: 5417 Chicoutimi.

A VENDRE. — Propriété rue Saint-Vallier, 3 logements, système de chauffage à eau chaude. S'adresser à J.-R. Tapin, 61, rue Racine, tél.: 5417, Chicoutimi.

TERRAIN À VENDRE

Terrain 100 x 100, boul. St-Jean-Baptiste. Facilité de paiement pour prompt acheteur. S'adresser à 73a rue Jacques-Cartier, tél.: 3058.

A VENDRE. — Poste de vulcanisation et ressemelage de pneus, situé coin des rues Montcalm et Racine, Chicoutimi, est offert en vente à un prix raisonnable. Gros revenus. Loyer: $50.00 par mois avec bail de quatre ans. Cause de vente: trop de travail pour la capacité du propriétaire. S'adresser à Almas Brassard, 186, Val-Racine, tél.: 5422, Chicoutimi.

TERRAIN A VENDRE situé boulevard Talbot, 150 pieds de largeur sur 220 environ de profondeur. Prix raisonnable pour du comptant seulement. S'adresser à 73a, rue Jacques-Cartier, tél.: 3058, Chicoutimi.

A VENDRE. — Deux projecteurs sonores 16mm. usagés mais en bonne condition. Un Bell & Howell: $200.00. Un DeVry: $125.00. Peuvent servir dans une salle paroissiale ou résidence. S'adresser à La Librairie Régionale, Inc., Chicoutimi.

A VENDRE. — Pelle mécanique Bucyrus Erie No G.A. 2, capacité 1½ verge, complètement équipée et en parfaite condition à prix réduit d'environ 50% pour acheteur sérieux. S'adresser à Le Granit National, Limitée, tél.: 230, Saint-Joseph-d'Alma, Qué.

A VENDRE. — Un T 19, radio de l'armée, un amplificateur et une machine de vues animées. S'adresser par téléphone à 4604, Chicoutimi, P.Q.

A VENDRE. — Un poste commercial de restaurant, situé rue Saint-Pierre, Jonquière, est à vendre à un prix exceptionnellement bas. Le tout suivant inventaire et sans "goodwill". C'est une occasion. S'adresser à Almas Brassard, 186, Val-Racine, tél.: 5422, Chicoutimi.

LAMPES DE RADIO
"General Electric"
EN GROS et au DETAIL
Toujours en main un stock des plus complet.
Attention spéciale aux commandes par la poste.
Technicien toujours à votre service.
Prix spécial au technicien
GILBERT & FRÈRES
LTÉE
149, rue Racine Tél.:4151
CHICOUTIMI

DIRECTEMENT DE LA MANUFACTURE. — Couvre-lits en chenille $5.50 chacun. Dans toutes les couleurs pastel. Première qualité, pour lits simples ou doubles, complètement recouverts de chenille avec dessins en fleurs ou tout uni. Envoyé C.O.D. avec frais de poste. Argent remis immédiatement si non satisfaits. Handicraft Distributeurs et Mfgs, 2095, rue Bleury, Montréal, P.Q.

A VENDRE. — Le plus beau choix de tapis tressés: 2 grands et plusieurs plus petits, aux couleurs les plus variées. Aussi ros de 90 pcs 9-10-12 peus au pouce. S'adresser immédiatement à Artisanat Saguenéens Enrg., 253, rue Racine, Chicoutimi, tél.: 4029.

A VENDRE. — Epicerie-boucherie licencié, située dans le centre de la ville de Chicoutimi, est offerte en vente pour cause de maladie. Conditions extraordinaires. $135,000 de chiffre d'affaires. S'adresser à Almas Brassard, 186, Val-Racine, Chicoutimi, tél.: 5422.

AUTOS A VENDRE

A VENDRE. — Deux camions: un Chevrolet 1½ tonne et un International 3 tonnes. Aussi un moteur Johnson 5 forces en excellente condition. Conditions de paiement: à termes ou comptant. J.-H. Lortie, Enr., Chicoutimi, tél.: 3331.

— ON DEMANDE —

ON DEMANDE. — Garde malade non graduée, plusieurs années d'expérience dans l'obstétrique, demandée à l'Hôpital Maternité Ouellette, 10 Dartigny, Québec — tél.: 2-1966.

VACANT: Commerce Rawleigh maintenant vacant dans Chicoutimi. Commerce bien établi. Excellente occasion. Plein temps. Ecrire immédiatement. Rawleigh's Dépt. ML-K-409-189, Montréal.

TERRES DEMANDEES. — On demande à acheter plusieurs terres de différentes grandeurs avec ou sans roulant à proximité des centres. Payera comptant. Donner details et prix par lettre à Casier 165 Jonquière.

ON DEMANDE. — Jeune homme ou jeune fille pour faire démonstration de produits à domicile. S'adresser à C. P. 472, Roberval.

FEMMES DEMANDEES pour faire des investigations par temps libre pour une compagnie s'occupant à sonder l'opinion publique. Devront être bilingues. Ecrire détails, âge, éducation, etc., à Gruneau Research Limited, 20, Bloor Street, West, Toronto, Ont.

MESDAMES! Noël approche: les produits de beauté Doraldina vous feront gagner des dollars additionnels facilement. Vaisse-étalage unique, travail rémunérateur, qualité supérieure. Ecrivez à Doraldina, 1600 Delorimier, Montréal.

— ON DEMANDE —

Vous pouvez gagner le même salaire par semaine que

G.W.B.	$261.00
C.LeB.	$117.00
L.B.	$123.00

Les ventes répétées de Hi-Test vous assurent un salaire régulier en offrant sur le marché canadien un nouveau modèle de tube et ampoule fluorescent.

Marché illimité.

Vendez directement aux marchands, aux institutions et aux industriels vous leur épargnerez de l'argent.

Votre travail se fait dans un territoire exclusif.

20% de commission hebdomadaire sur réception des commandes.

Pas de déboursés.

Ecrire aujourd'hui et demander l'étui et les échantillons à casier postal 218, dépt. "45", Chicoutimi.

JITO vous offre l'opportunité de réaliser de gros bénéfices en vendant à domicile 225 produits connus, garantis, thé, café. Assortiment complet de boites à cadeaux. Vos revenus sont basés sur votre seul travail. Deux spéciaux intéressants chaque mois. Bons territoires vacants. Demandez informations à Jito, 8130 St-Hubert, Montréal.

NOUS AVONS BESOIN d'un représentant dans votre ville. Doit être honnête, sérieux, travailliant et avoir l'habitude du public. Pas de capital requis. L'expérience de la sollicitation n'est pas essentielle. Revenu stable et très intéressant dès la première semaine. Si vous possédez les qualifications requises nous vous enverrons les détails complets. Ecrire sans tarder à TEXTELLE, Inc., 6548, St-Hubert, Montréal.

ATTENTION! — Hommes demandés pour organiser territoires réservés dans la province de Québec pour la vente des fameux médicaments "Nirvana". Propositions des plus intéressantes et place d'avenir. Ecrire à NIRVANA COMPAGNIE LTEE, 1276, COMMERCIAL, St-Romuald, Lévis.

— PERSONNEL —

POUR UNE FORME SVELTE. — Les comprimés Blendor. Efficaces. Inoffensifs. Traitement — deux semaines $1.00; 12 semaines $5.00. Pharmacies Chicoutimi & Hamel, Enr.

PERSONNEL. — "VIEUX à 40, 50, 60 ans!" Quelle erreur! Des milliers de gens restent vigoureux à 70. Les comprimés Ostrex tonifient un organisme pauvre en fer. Pour un simple épuisement, nombre d'hommes et de femmes se croient "vieux". Nouveau format d'essai seulement 60c. Toutes pharmacies.

— DIVERS —

POUR RIRE. — Nouveau "Livre 27 des Curieux". Tours de Cartes, Poulards, Magies; Farces, Attrapes, Surprises; Secrets rares, Livres instructifs, etc. Gratis. Adressez: J. P. HAMON, Sand Beach, Yarmouth, N.S., Can.

CULTURE PHYSIQUE par correspondance. Facile pour tous. Pas d'haltères ni appareils nécessaires. Ecrivez dès aujourd'hui pour renseignements gratuits! Casier postal 636, Sherbrooke.

POURQUOI TOUJOURS ENDURER la maladie du foie, douleurs rhumatismales, mauvaise digestion, acidité, engourdissement, étourdissement, eczéma, malaise du rein et faiblesse, essayez les fameux médicaments Nirvana, soit en tisanes ou préparation d'extrait d'un procédé spécial de racines et d'écorces. Vous aurez entière satisfaction. Adressez-vous à NIRVANA, COMPAGNIE LTEE, 1276, rue Commerciale, St-Romuald.

SI VOUS DESIREZ acheter une propriété à Chicoutimi, à Arvida ou dans les environs, ne manquez pas d'appeler 5422, Chicoutimi ou adressez-vous à Almas Brassard, courtier en immeubles, au service du public pour toutes transactions, résidence et bureau 186, Val-Racine.

Nombreuses activités de la Société St-Jean-Baptiste d'Alma

M. Paul Levasseur, élu président.

Alma (D.N.C.) — M. Paul Levasseur, agent d'immeubles de cette localité, a été élu président de la Société St-Jean-Baptiste d'Alma au cours de la réunion générale de cette société tenue dernièrement. Le nouveau président succède à M. Camille Lavoie, bijoutier, qui a présidé aux destinés de cette société au cours des deux dernières années.

Les autres officiers élus au cours de cette même assemblée sont M. Raymond Lapointe, n.p., vice-président; M. Camille Lavoie, président du Comité de la Centrale; M. H.-J. Lemieux, l.c., président du Comité Artistique; Mme Rosario Angers, présidente du Comité d'études et de conférences; Mme Adrien Fortin, présidente du Comité de la Bibliothèque; M. Tancrède Harvey, président du Comité des Loisirs; M. Léopold Grenon, président du Comité d'Action Nationale; M. Jean-Joseph Maltais, président du Comité de Recrutement; et M. Geo.-Henri Fortin, secrétaire-trésorier.

Au debut de l'assemblée, le président sortant de charge, après avoir remercié les membres de leur collaboration au cours de l'année, fit un bref exposé des réalisations accomplies durant les derniers mois. Parmi les initiatives les plus intéressantes il souligna la formation d'un groupe dans les Services de Santé de Québec, groupe qui compte maintenant trente-trois sociétaires, et les démarches faites auprès de M. le Député à la Législature et du Ministère de l'Agriculture au sujet du projet d'embellissement d'un coin de la ville qui fait maintenant l'orgueuil de tous les citoyens. C'est en effet la Société St-Jean-Baptiste locale qui a fait les premiers pas en vue de ces réalisations importantes.

Le président fait mention également que le Comité d'Action Nationale a vu à la distribution de plusieurs prix de fin d'année aux différentes classes du Collège et du Couvent et qu'une conférence bien réussie fut donnée sous les auspices du Comité d'Etudes et de Conférences. Le Comité artistique a également de belles réalisations à son crédit et tous les programmes présentés furent des programmes de choix. Ces réalisations, dit-il en terminant, démontrent que notre société nationale a toujours sa raison d'être et qu'elle pourrait réaliser encore davantage si les officiers obtenaient tout le support qu'ils auraient droit d'attendre de toute la population. Il souhaita que le nouveau bureau de direction donne une impulsion nouvelle à tous.

La Corporation du Canton Chicoutimi.
TIRAGE D'OBLIGATIONS
PROVINCE DE QUEBEC

Les obligations suivantes, émises en vertu du règlement No 53 de La Corporation du Canton Chicoutimi, ont été tirées au sort:

Série C, dénomination de $100.00, C-15, 17, 46, 240 et 275.

Les dites obligations seront remboursables le 1er janvier 1951, date à laquelle elles cesseront de porter intérêt.

PH. HARVEY,
Secrétaire-trésorier.

La Corporation du Canton Chicoutimi.
DRAWING OF BONDS
PROVINCE OF QUEBEC

The following bonds, issued under By-Law 53 of La Corporation du Canton Chicoutimi, have been drawn by lots:

Series C, denomination of $100.00, C-15, 17, 46, 240 and 275.

The said bonds shall be redeemable on the 1st of January 1951 from which date they shall cease to bear interest.

PH. HARVEY,
Secretary-Treasurer.

AUX LISEURS

Demandez notre catalogue gratuit de 84 pages, plus de mille titres. Prix des volumes de .25 à $30.00. Presque tous nos livres viennent de France, tous les genres: romans, médecine, cape et épée, policier, musique, occultisme, dernières nouveautés, livres religieux, volumes pour enfants. Visitez notre magasin.

Visitez notre magasin
1500 pieds carrés
"E T O I L E"
327 Mont-Royal Est, Montréal, P.Q.

POUSSINS

A VENDRE. — 150 poulettes en ponte, race Sussex pâle. Age: 6 mois. Aussi un gros chien de deux ans pesant 100 livres, bien dompté pour traîne, bien doux. S'adresser à Edmond Gagné, rang Saint-Louis, Chicoutimi.

ACHETEURS DE POUSSINS! — Donnez dès maintenant votre commande poussins pour 1951. Vous assurant ainsi de la date de la livraison et obtenant aussi l'escompte sur les commandes données de bonne heure. Tous les poussins sont bagués et approuvés par le gouvernement et ont subi l'épreuve du pullorum. Ecrivez et demandez notre catalogue 1951, notre liste de prix avec le livret gratuit "Comment élever de meilleurs poussins". Monkton Poultry Farms, Monkton, Ontario.

— PERDUE —

PERDU! — Montre bracelet or jaune de marque "Marven", date 17/4/49 gravée au dos. Récompense promise. Si trouvée s'adresser à David Bolton a/s Price Bros. Tél.: 6005.

G.-E. Tremblay 4e employé à sa retraite

Monsieur Georges-Edouard Tremblay, demeurant sur la 4e rue à Port-Alfred, recevait le 15 novembre dernier, des mains de M. Paul Tellier, vice-président et directeur de la Compagnie Electrique du Saguenay, son certificat d'annuité alors qu'il avait pris sa retraite le 1er octobre.

Le nouveau retraité quitte la Compagnie avec 24 années de service, sans aucune interruption et même sans *absence-maladie*. Au 31 décembre 1949, M. Tremblay recevait le bouton-décoration de l'Association de sécurité des compagnies d'utilités du Québec pour avoir conduit un camion de la Compagnie pendant onze ans sans accidents.

Lors de son départ, ses amis de la division technique lui offraient un confortable fauteuil comme c'est la coutume. Cependant M. Tremblay ne prétend pas demeurer inactif même s'il a 65 ans; déjà il prépare des plans pour faire certaines réparations à sa propriété qu'il occupe depuis sept ans. Né le 3 septembre 1885, M. Tremblay épousait en premières noces, dame Augustine Boivin en février 1914 et en secondes noces dame Alice Tremblay en juillet 1940. Il eut sept enfants nés du premier mariage, dont quatre des cinq garçons sont électriciens; J. Azarias est électricien à Carlton en Gaspésie, J.-Joseph, électricien à l'Isle-Maligne, Gildas, homme de service pour la Shawinigan Water & Power Co. Ltd. à Trois-Rivières et le plus jeune, Réal, homme de ligne de service de la Compagnie Electrique du Saguenay à Port-Alfred. Jacques fait de l'assurance à Chicoutimi. Les deux filles, Marie-Thérèse (Mme Joseph-Eugène Harvey) demeure à Jonquière et Ruth (Mme Henri Bolduc) demeure à Port-Alfred.

M. Tremblay est de ces types dont il fait bon entendre raconter les souvenirs. Ces amis aimeront se faire raconter des histoires des premiers jours, alors que le travail se faisait tantôt à pied, tantôt en voiture; souvent les chevaux de celles-ci ne semblaient pas toujours aimer le travail d'homme de ligne de service.

A l'occasion de sa retraite, les employés désirent offrir leurs meilleurs voeux à leur ami retraité et l'engage à venir les voir encore afin de leur faire part des souvenirs qu'il garde encore très vivaces.

COMMISSION DES TRANSPORTS AERIENS OTTAWA, CANADA

DEMANDE DE PERMIS POUR L'EXPLOITATION D'UN SERVICE AERIEN COMMERCIAL

La Mont Laurier Aviation Co. Ltd a demandé à la Commission l'autorisation d'ajouter Chicoutimi, P.Q., au nombre des points desservis en vertu du permis suivant:

Classe 1—Service aérien commercial régulier pour le transport de voyageurs et de marchandises d'une base située à Roberval, desservant St-Félicien et Lac Doré, P.Q.

Toute personne qui a des observations à faire au sujet de cette demande doit faire tenir des commentaires détaillés au Secrétaire, Commission des transports aériens, Edifice temporaire no 3, à Ottawa, pour le 14 décembre 1950, et en envoyer en même temps une copie au demandeur à Mont-Laurier, P.Q.

LA COMMISSION DES
TRANSPORTS AERIENS
OTTAWA, Canada, le 14 nov. 1950.

AIR TRANSPORT BOARD

APPLICATION FOR LICENCE TO OPERATE A COMMERCIAL AIR SERVICE

Mont Laurier Aviation Co., Ltd. has applied to the Air Transport Board for authority to add Chicoutimi, P.Q., as an additional point to be served under the following licence:

Class 1/Scheduled commercial air service for the transport of passengers and goods from a base at Roberval serving St. *Felicien* and Dore Lake, P.Q.

Any person desiring to make representations concerning this application must file a complete submission with the Secretary, Air Transport Board, No. 3 Temporary Building, Ottawa, by December 14th, 1950, and send a copy concurrently to the applicant addressed to Mont Laurier, P.Q.

AIR TRANSPORT BOARD
OTTAWA, CANADA, Nov. 14th, 1950

Un nouveau numérotage...

(Suite de la 9e page)

à la porte de chaque établissement commercial, industriel et financier de chaque place d'affaires et de chaque résidence, à un endroit visible et des numéros devront être prévus pour des lots non actuellement construits;

4) Les numéros seront en métal et les chiffres seront blancs sur fond bleu foncé;

5) Il sera permis en vertu des dispositions du présent règlement, lorsque la chose sera nécessaire, d'ajouter à des chiffres des lettres s'il y a multiplication des entrées principales sur le même lot cadastral;

6) Que le gérant de la cité est, par les présentes, chargé de l'exécution du présent règlement tant pour son exécution actuelle que pour son exécution future;

7) Il est par le présent règlement décrété:

1) Que le propriétaire de la bâtisse devra payer vingt cinq sous ($0.25) pour chaque entrée de logement aux préposés à l'installation des numéros;

2) Que les dépenses encourues pour les fins du présent règlement soient payées à même le budget de l'année en cours.

8) Il est interdit, par les présentes, d'enlever, de détériorer ou changer les numéros ou chiffres qui seront placés à la porte des bâtiments et toute violation rend passible des peines prévues au présent règlement. Toutefois, il sera loisible aux propriétaires de poser à leurs frais, des chiffres ou numéros de meilleure qualité ou de plus belle apparence et ils devront les remplacer sans délai à leur frais lorsqu'ils auront été enlevés pour quelque cause que ce soit.

SANCTIONS

Toute contravention à ce règlement rend le délinquant passible d'une amende n'excédant pas $40.00 et à défaut de paiement immédiat de l'amende et des frais, d'un emprisonnement pour un temps n'excédant pas trente (30) jours sans préjudice aux autres recours qui peuvent être exercés contre lui, le dit emprisonnement devant prendre fin sur paiement de l'amende et des frais.

Le présent règlement entrera en vigueur dans les délais prévus par la loi.

Réunion remise au 10 décembre

Les membres des cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc de la cathédrale sont priés de se souvenir que la réunion mensuelle qui devait avoir lieu le 3 décembre, est remise au dimanche suivant le 10 décembre. On demande à tous les membres d'être présents, car il est entendu que la fidélité à assister aux réunions est un gage de persévérance dans le mouvement Lacordaire. A cette réunion on suivra le programme habituel: mot de bienvenue par le président, conférence, initiation suivie d'une partie récréative.

Un aspirateur pour tout besoin... tout budget

ASPIRATEURS

GENERAL ELECTRIC

Les aspirateurs G-E possèdent les mêmes caractéristiques "de haute qualité" qui distinguent tous les membres de la célèbre famille des appareils G-E. Vous serez émerveillé de leur action nettoyante intégrale.

Permettez à votre marchand G-E local de vous aider à faire votre choix de l'appareil qui répondra le mieux à *vos* besoins.

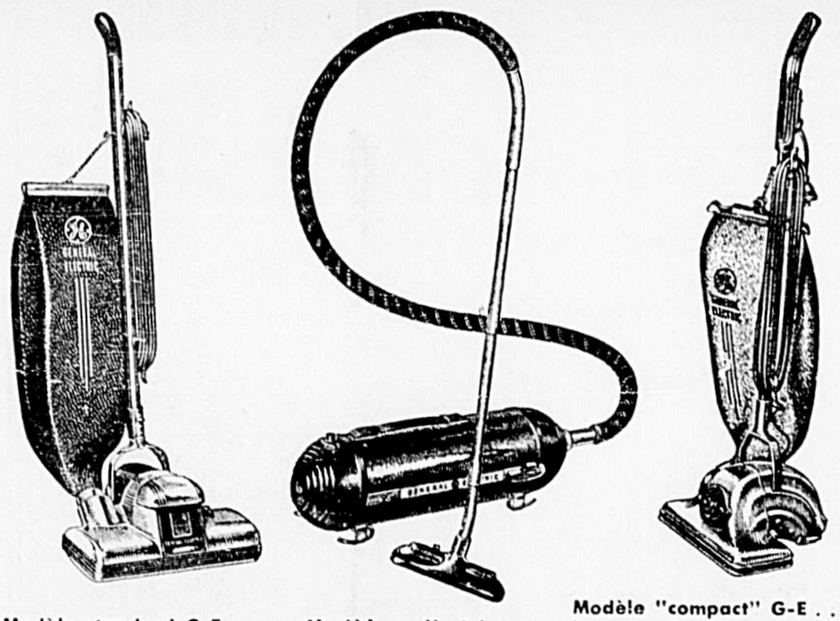

Modèle standard G-E . . . dont la brosse par action de battage dégage la saleté enfouie que la succion puissante pousse avec force dans le sac. $94.50 (accessoires en sus).

Modèle cylindrique G-E . . . nettoie efficacement du parquet au plafond . . . conserve frais et propres les murs, tentures et ameublements. $109.50

Modèle "compact" G-E . . . brosse actionnée par moteur dégageant toute saleté profondément enfouie; Puissante succion faisant disparaître dans le sac, saleté, poussière et charpie. $59.50 (accessoires en sus).

CANADIAN GENERAL ELECTRIC COMPANY
LIMITED
Siège social: Toronto — Bureaux de ventes d'un Océan à l'autre

DISTRIBUTEURS AUTORISÉS GENERAL ELECTRIC

ALBERT TREMBLAY
17, rue Albert
Tél.: 187
BAGOTVILLE

J.-A. THIBEAULT
Rue St-Augustin
Tél.: 718W
GRANDE-BAIE

GERARD GAUTHIER
581, St-Dominique - Tél.: 1073
Jonquière
61, Ste-Famille - Tél.: 277
Kénogami

PAUL LALIME
201, rue Davis
Tél.: 584
ARVIDA

Gauthier Meubles Enr.
218, rue Mellon
Tél.: 770
ARVIDA

LA CIE ELECTRIQUE DU SAGUENAY
Chicoutimi Dolbeau
Arvida - Hébertville - Roberval

B. F. ELECTRIQUE
372, rue Racine
Tél.: 6105 CHICOUTIMI

Desforges & Fils Ltée
Tél.: 3033
258, ave Ste Anne
CHICOUTIMI

GEO.-H. SMITH
LIMITEE
421, Racine Tél.: 3675
CHICOUTIMI

GAGNON FRERE
MEUBLES
St-Joseph d'Alma — Dolbeau
Métabetchouan
St-Coeur-de-Marie

MICHEL SAVARD
ST-FELICIEN

Jos. Gagnon & Frère
ENR.
Rayon des meubles
ROBERVAL

Cartes professionnelles

AVOCATS

Talbot & Landry
AVOCATS
Honorable Antonio Talbot
C.R., M. A. L.
Jules Landry, C.R.
181, rue Racine Chicoutimi

AVOCAT

Roland Angers
AVOCAT
Edifice Théberge
Tél.: 3124 — 315, rue Racine

AVOCAT

J. Dandurand
AVOCAT
HOTEL DE VILLE
Chicoutimi Tél.: 3223

COMPTABLE

J.-Odilon Couillard
B.Se.C. C.G.A. .CA.
Comptable agréé
Impôt—Vérification—Comptabilité
Edifice TREMBLAY
850, rue St-Dominique — Jonquière
Tél. Rés. 677-W 2 c.—Tél. Bur. 1070

DESSINATEUR

L'Atelier de Dessin, Enr.
J.-L. LAPOINTE, Prop.
255, Racine, Chicoutimi Tél.: 5523
Dessin général — Impression de plans — Matériel à dessin
Niveaux, Transit, Etc.

COMPTABLE

Tél. Bureau: 4369 Rés.: 4084
L.-G. Gagnon
B.A., L.S.C., C.A.
Comptable agréé
Edifice Murdock - Chicoutimi

OPTOMETRISTE

Tél.: 4916
Daniel Warren O. D.
Spécialiste de la vue
181, rue Racine Chicoutimi, P. Q.
Edifice Abel
Le soir sur rendez-vous

BREVETS D'INVENTION

Brevets d'Invention
Marques de Commerce
Dessins de Fabrique en tous pays
Marion & Marion
Raymond Kahle J.-A. Bastien
3467, rue Simpson
MONTREAL

COMPTABLES

Boulanger, Fortier & Rondeau, c.a.
Comptables Agréés
Maurice Boulanger, B.A., C.A.
Guy Fortier, B.A., L.S.C., C.A.
Réal A. Rondeau, B.A., C.A.
71, rue St-Pierre, Québec Tél.: 4079

DENTISTE

Dr Paul Riverin
DENTISTE
335, RUE RACINE
CHICOUTIMI
TEL.: 3568

NOTAIRE

Marcel Claveau
B. A. L. L. L.
NOTAIRE
Edifice Murdock
CHICOUTIMI Tél.: 3115

ASSURANCES

Gustave Claveau
C. d'A. A.
ASSURANCES GENERALES
Edifice Murdock
165, rue Racine CHICOUTIMI
Tél. bur.: 3115 Tél. rés.: 5613

OPTOMETRISTE

Edifice Théberge Suite 3
Maurice Monette, Ba. O.
Optométriste — Examen de la vue
315, rue Racine Tél.: 4363
CHICOUTIMI, P. Q.

INGENIEUR PROFESSIONNEL

Jean-Julien Fortin
Ingénieur - Professionnel
BUREAU
187, rue Racine
Tél.: 5140 Chicoutimi

Gauthier & Tremblay, C. A.
COMPTABLES AGRÉÉS CHARTERED ACCOUNTANTS
Impôts — Vérification — Syndics
350, RUE RACINE TÉL. 3064 CHICOUTIMI, P. Q. — ÉDIFICE LAGACÉ

Tél.: 5268
OMER TREMBLAY - FILS
LE SEUL BUREAU AU SERVICE DU PUBLIC: ACHETEUR OU VENDEUR
Commerces — propriétés — terres — terrains
BUREAU ET RESIDENCE — 215, RUE RACINE — CHICOUTIMI

ALMAS BRASSARD
COURTIER EN IMMEUBLES
Au service du public pour toutes transactions immobilières
Résidence et bureau: 186 Val-Racine — Tél.: 5422

CHIROPRATICIEN

TEL.: 3691
BENOIST BOISVERT, D. C.
315, rue Racine CHICOUTIMI Edifice Theberge

VAILLANCOURT & NADEAU
Ingénieurs-Forestiers Arpenteurs-Géomètres
Geo. Vaillancourt, L.F. Paul Nadeau, A.G.
350, rue Racine CHICOUTIMI Tél.: 5296

H.-JULIEN LEMIEUX
Ing. P. B. Sc. App., A. G. — Ingénieur-Conseil — Arpenteur-Géomètre.
Spécialités: Béton armé. — Acier de structure. — Travaux municipaux. Subdivisions de lots.
Chambre 10, Edifice de la Banque de Montréal
1 rue Sacré-Coeur — St-Joseph d'Alma
Téléphones: Bureau 235-s-2 — Résidence 231

J.-R. L'ABBÉ
Horloger-Bijoutier
SATISFACTION GARANTIE
Tél.: 5409 CHICOUTIMI Tél.: 3949
213, rue Racine 113, rue Cartier

LAC-JEAN — ROBERVAL

Dernier hommage rendu à Mme Francis Bédard

St-Jérôme (D.N.C.) — Jeudi matin eut lieu en l'Eglise de St-Jérôme le service de Mme Francis Bédard, née Emélia Castonguay, décédée accidentellement lundi dernier à l'âge de 45 ans.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Parent et le service chanté par M. le chanoine Joseph Dufour, curé de la paroisse, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Jean-Eudes Levesque et Sabin Lavigne.

On remarquait au choeur le R. P. Bilodeau, aumônier au Juvénat des frères Maristes à Desbiens, M. l'abbé Parent, aumônier au Juvénat des frères de l'instruction Chrétienne à Dolbeau et M. l'abbé Chs Fortin. Le R. F. Victorin, directeur au Juvénat de Desbiens ainsi que les Frères Maristes du collège, avec leurs élèves.

Mme Bédard faisait partie des Dames de Ste-Anne et du cercle Ste-Jeanne d'Arc. Les rubans de la bannière de Ste-Anne étaient portés par Mmes Mercier, Turgeon, Odina Gagnon et Ths-Louis Fortin. La couronne par Mme Philippe Tremblay et les rubans par Mme Philippe Villeneuve et Odina Gagnon. Le drapeau Lacordaire était porté par M. Oscar Tremblay. La dépouille mortelle, par la garde du Sacré-Coeur. Les rubans par Mme Basile Gaudreault, Joseph Bouchard, Armand Munger et Henri Larouche. La croix, par un membre de la garde et le ruban par Mme Ulisse Boies.

Le chant au service fut exécuté par la chorale et la petite maîtrise de St-Jérôme sous la direction du frère Marie-Omer Mariste et de M. J.-Jos. Guay. A l'orgue, Mlle Lucie Munger.

Mme Bédard laisse dans le deuil, outre son époux, M. Francis Bédard, deux garçons, Edgard et Robert; deux filles: Mme Dr Roger Gauvin, née Thérèse, et Mme Maurice Fortin, née Marie-Paule. Sa belle-fille, Mme Edgard Bédard. Aussi quatre soeurs, trois de la congrégation Ste-Famille: Sr St-Pantaléon, Sr St-Diamed, Sr Marie-des-Anges, Sr Marie-St-Pascal. Mme Antoine Blanchette, née Lucienne Castonguay. Ses frères: Normand Castonguay de Worcester, Mass., et Edmond Castonguay, de St-Adalbert, Cté L'Islet. Ses beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Théophile Gagnon, M. et Mme Odina Gagnon, M. et Mme Pitre Gagnon, M. et Mme Auguste Michaud et M. et Mme Xavier Boily.

A la famille en deuil, nos condoléances les plus sincères.

Venez dans la solitude et reposez-vous un peu.

"Autres temps, autres moeurs, de nos jours il faut absolument des retraites fermées".
S. Exc. Mgr Melançon

Les maisons de retraites fermées, ce sont les forteresses du catholicisme. (Baron Brocqueville).

CAFÉ
KING COLE
Toujours frais

Saint-Jean-l'Évangéliste

St-Jean-l'Evangéliste (D.N.C.)

NAISSANCE

A M. et Mme Alcide Bournival Proff, (Gisèle Lesage) est né à Trois-Rivières, un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Alcide-Jacques. Parrain et marraine: M. et Mme Chs-Ed. Lesage, grands-parents de l'enfant.

Marie-Roseline, enfant de M. et Mme Jean-Louis Savard (Juliette Lemieux). Parrain et marraine: M. et Mme Herman Lemieux de St-Léon, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Evangeline Dufour, cousine de l'enfant.

Félicitations à ces heureux parents.

Naissances à Dolbeau

Dolbeau (D.N.C.). — 1er oct.- Josepr-Jacques-Jérôme, fils de Edmond Pariseau et de Marie-Claire Grenon. Parrain et marraine, M. et Mme Josepr Pariseau.

1er oct.- Joseph-Sylvio-Marcel, fils de Léo Brodeur et Lucie Pelchat. Parrain et marraine, M. et Mme Sylvio Grenier.

7 oct.- Marie-Pierrette-Diane-Céline, fille de Raoul Coulombe et Simonne Lemieux. Parrain, M. Gabriel Boulianne, marraine, Mlle Pierrette Nadeau.

8 oct.- Joseph-Christian-Numa, fils de Lauréat Tremblay et de Adrienne Tanguay. Parrain, M. Numa Tremblay, marraine, Florestine Rondeau.

8 oct.- Josepr-Prilippe-Jean-Guy, fils de Patrick Marceau et Simonne Rondeau. Parrain, M. Philippe Langevin, marraine, Yvonne Laurendeau.

8 oct.- Joseph-Edmond-Bernard, fils de Jacques Gagnon et Claire Tremblay. Parrain, M. J.-Edmond Gagnon, marraine, Annie Gagnon.

9 oct.- Marie-Charlotte-Hélène-Johanne, fille de Camille Lupien et Yvette Boilat. Parrain, M. Charles Boilat, marraine, Monique Jean.

10 oct.- Marie-Madeleine-Eugénie, fille de Jean-Paul Gaudreault et Rita Fortin. Parrain, M. Victor Fortin, marraine, Eugénie Nepton.

12 oct.- Joseph-Edmour-Maurice, fils de Maurice St-Cyr et Gertrude Boucrard. Parrain, M. Edmour Bouchard, marraine, Germaine Bouchard.

15 oct.- Joseph-Albert-Nelson, fils de Thomas-Louis Girard et Raymonde Boulanger. Parrain et marraine, M. et Mme Louis-Joseph Girard.

15 oct.- Joseph-Roméo-André-Robert, fils de Lionel Lavoie et Bernadette Blais. Parrain, M. Roméo Lavoie, marraine, Bernadette Tanguay.

15 oct.- Joseph-Henri-Bernard, fils de Paul-Emile Martel et Gilberte Nadeau. Parrain, M. Harry Wedge, marraine, Rita Bussières.

19 oct.- Joseph-Jean-Roch-Josaphat, fils de Thomas-Louis Lambert et Jeannine Fournier. Parrain, M. Jean-Louis Darveau, marraine, Rose Fournier.

20 oct.- Marie-Yvonne-Louise, fille de Fernand Lalancette et Madeleine Girard. Parrain, M. Luc Girard, marraine, Mme Yvonne Tardif.

22 oct.- Marie-Paulette-Monique, fille de Paul-Emile Gobeil et Noëlla Bilodeau. Parrain, M. Réal Bilodeau, marraine, Monique Bouchard.

22 oct.- Marie-Eugénie-Elizabeth, fille de Raoul Rousseau et Lucienne Lapointe. Parrain, M. Rosaire Martin, marraine, Eugénie Lapointe.

29 oct.- Marie-Louise-Simonne, fille de Jean-Baptiste Simard et Lucienne Simard. Parrain, M. Louis-Marie Simard, marraine, Lucienne Desbiens.

29 oct.- Marie-France-Louise, fille de Zoël Desgagné et Yvette Marceau. Parrain, M. Aurèle Desgagné, marraine, Florence Martel.

La fanfare de Dolbeau fête son 15e anniversaire

Dolbeau (D.N.C.) — Afin de célébrer avec éclat cet important anniversaire la fanfare de Dolbeau donnait un magnifique concert le 22 novembre dernier, fête de leur patronne Ste-Cécile en la salle du collège St-Tharcicius. Plus de quatre cents personnes eurent le plaisir d'entendre plusieurs pièces variées, telles que marches militaires, valses, ouvertures, etc. Aussi divers solos et duos furent exécutés par des instrumentistes représentant tous les groupes d'instruments de la fanfare.

Les membres du Conseil de Direction profitèrent également de la circonstance pour honorer tout particulièrement quatre pionniers de la fanfare locale en décernant un souvenir de ce quinzième anniversaire à MM. René Savary, Benoit Dessureault, Charles-Eugène Mercier et Gonzague Menier, tous de Dolbeau.

Si nous jetons un coup d'oeil dans les annales de cette organisation, nous remarquerons que sa fondation remonte au 12 septembre 1935. En effet, ce fut en cette année, qu'eut lieu la première réunion des personnes intéressées à la fondation d'un cercle musical destiné à rehausser les fêtes civiles et paroissiales.

De plus la fanfare de Dolbeau, depuis sa fondation, a participé chaque année aux principaux événements de la région du Lac. Même plus, ses relations musicales l'ont fait prendre part à bon nombre de fêtes en dehors des limites de l'Association régionale.

St-Félicien vend $35,000 d'obligations

Le maire de St-Félicien, le Dr Jean-Marie Lévesque, nous fait part que la municipalité vient de vendre de gré à gré à un Syndicat de courtiers de Québec, une émission d'obligations de $35,000.00 à 10 ans 3½% d'intérêt.

Cette vente s'est faite à $96.00, soit un loyer de l'argent d'environ 40%.

Si l'on considère que la dernière fois que la ville était venue sur le marché des obligations il y a trois ans, elle avait vendu ses débentures à $90.00, si l'on considère également que plusieurs villes importantes ont vendu récemment à $95.00 on peut dire que les courtiers jugent que les finances de la ville sont avantageuses et qu'ils font confiance aux administrateurs actuels.

La présente émission a servi à la réfection de l'aqueduc du Rang Double et à la construction de l'aqueduc et des égoûts sur les rues St-Charles et Ste-Anne.

Les récentes statistiques compilées par les autorités religieuses indiquent que la population de la ville s'est accrue de près de 10% au cours de l'année 1950 et les conditions de l'emploi sont excellentes.

St-Félicien possède maintenant l'un des système d'aqueduc les plus parfaits de la région et son service de protection contre les incendies est des mieux organisés.

Concours régional de Bridge

Dolbeau (D.N.C.) — Un grand concours de Bridge vient d'être organisé à Dolbeau par le Comité des Jeux du Conseil des Chevaliers de Colomb. Les Clubs de Bridge de Roberval, St-Félicien, Normandin, Albanel, Mistassini et Dolbeau y prendront part respectivement.

Celui de cette dernière ville est sous la directive de M. Geo. Bolduc, président du Comité des Jeux, Arthur Trottier, organisateur, assisté de M. Lucien Grégoire. Deux rencontres eurent lieu à date. Le 12 novembre, Dolbeau visitait St-Félicien.

Les représentants de Dolbeau remportèrent les honneurs de cette rencontre par une marge de 2420 points dont voici les détails: Dolbeau, 31010; St-Félicien, 28590. Suit la liste des vainqueurs et leur pointage respectif: MM. Lucien Grégoire et Alfred Lalancette, 10910; Paul Beaulieu et Thomas Desbiens, 6650; Onésime Dugré et Benoit Dessureault, 5540; Gonzague Menier et Arthur Trottier, 7910.

Le 21 novembre, le Club d'Albanel rendait visite à celui de Dolbeau. Cette fois les représentants de Dolbeau durent baisser pavillon devant la forte équipe de ses voisins. Les bridgeurs d'Albanel remportaient les honneurs haut la main par une marge de 7920 points. Mais les joueurs d'Arthur Trottier ne se tiennent pas pour battus et comptent bien remettre à leurs adversaires la monnaie de leurs pièces lors de la prochaine rencontre qui aura lieu à Albanel.

Les autres clubs faisant partie de tournoi colombien doivent se rencontrer sous peu et nous vous tiendrons, clubs lecteurs, au courant des futurs duels.

St-Joseph-d'Alma

TRAVAUX IMPORTANTS A ALMA

St-JJoseyh-d'Alma (D.N.C.) Les travaux de la construction d'un mur de protection sur la rive sud de la "Petite Décharge", en bas des ponts; sont recommencés depuis un mois. La municipalité de cette ville profite avantageusement d'octrois fédéraux dépassant 200 mille dollars obtenus par l'entremise de son député à la Chambre des Communes, M. André Gauthier. L'année précédente, 55 mille dollars avaient été votés à cet effet procurant ainsi de l'ouvrage à bon nombre de sans-travail. Cette année les travaux ont repris sous la direction de M. Thomas-Louis Collard, assisté de M. Egide Harvey. Les citoyens de cette localité envisage déjà la construction d'un boulevard et rêvent d'une "promenade" longeant la Petite Décharge. C'est autant d'acquis pour l'embellissement et le développement de cette ville saguenayenne.

HOPITAL A ALMA

St-Joseph-d'Alma (D.N.C.) Pour les besoins de cette ville et des environs, le gouvernement de la Province songe à construire, nous dit-on, un hôpital à Alma; il contiendrait cent lits au début. Les "Petites Soeurs de St-Vincent-de-Paul, mieux connues sous le nom de Filles de la Charité, en prendront la direction. Le Dr. Antonio Auger, à qui revient le mérite de cette démarche, auprès du premier ministre et de M. Albiny Paquette au ministère de la santé, assure que les travaux commenceront dès le printemps prochain. C'est là une réalisation ardamment désirée, et dont profiteront avantageusement les citoyens de ce comté.

Futur festival des fanfares

Dolbeau (D.N.C.) — L'Association des Fanfares du Saguenay et du Lac-St-Jean, tenait récemment sous la présidence de M. E. Mérette, une importante assemblée en la salle du High School à Kénogami.

Après maintes délibérations sur les activités de la saison écoulée, on en vint à l'élection des directeurs de l'Association pour la prochaine année. M. René Savary de la fanfare de Dolbeau fut nommé Président, M. E. Mérette, de Kénogami, fut choisi vice-président, et le Frère Donatien-Marie, A.C. de Dolbeau assumera la charge de secrétaire. Il fut également décidé que le prochain festival des fanfares régionales se tiendrait à Dolbeau au cours de l'été 1951.

L'Association régionale comprend les fanfares d'Alma, Baie St-Paul, Chicoutimi ,Jonquière, Port-Alfred et Dolbeau. D'autres fanfares sont invitées de ce fait à se joindre aux autres fanfares associées afin de participer au futur et grand événement musical de l'été 1951 à Dolbeau. Ces fanfares sont celles de St-Félicien, St-François-Régis et Ste-Anne de Chicoutimi .

St-Frs-de-Sales

St-François de Sales (D.N.C.)

REMERCIEMENTS

Madame Joseph Girard et sa famille, de St-François-de-Sales remercient sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de condoléances lors du décès de M. Joseph Girard soit par offrande de messes, bouquets spirituels, visites à la maison ou assistance aux funérailles.

A tous, un cordial merci.

St-Henri-de-Taillon

ST-HENRI DE TAILLON (D.N.C.)

TABLEAU D'HONNEUR DU MOIS D'OCTOBRE

Ecole no 3 "B" — Institutrice: Marie-Ange Simard.

3e année. — Suzette Lapointe, Ghislaine Gauthier.

2e année. — Adam Lapointe, Monique Lefebvre, Huguette Gilbert.

1ère année. — Gabrielle Plourde, Ginette Gagnon, Elise Plourde, Julienne Lapointe, Charles Jean, Louisette Gilbert, Roger Gauthier.

Ecole no 3 "A" — Institutrice: Gemma Plourde.

7e année. — Simone Jean.

6e année. — Ghislaine Patoine, M.-Marthe Lefebvre.

5e année. — Jean-Marc Lapointe, M.-France Gauthier, Roméo Gagnon.

4e année — Guy Lapointe, M.-Jeanne Fortin, Roger Gilbert, Julien Gilbert.

Ste-Élizabeth-de-Proulx

Ste-Elizabeth-de-Proulx (D.N.C.)

NAISSANCE

Est né le 5 novembre, Bertrand, fils de M. et Mme Jos Kentey (née Rose-Alba Tremblay). Parrain: Jean-Marie Kentey, frère de l'enfant; marraine: Anita Kentey, cousine de l'enfant.

EN MISSION

M. le curé J.-A. Néron, est actuellement en mission dans les chantiers de la Lake St-John.

MALADE

M. François Girard, est gravement malade. Son état est critique.

Magnifique Centre social à Desbiens

DESBIENS. — Le vivant petit village de Desbiens jouira dans quelques semaines d'un vaste Centre Social dans lequel trouveront place et les organisations paroissiales et les mouvements récréatifs et artistiques. Le bureau de poste et la caisse populaire au rez-de-chaussée; à l'étage supérieur: le local des fermières et une clinique de santé publique.

Cette établissement s'étend sur une largeur de 130 pieds par 40 de large et 35 de haut. Logeront dans cette spacieuse bâtisse; le Conseil Municipal, la commission Scolaire, les chevaliers de Colomb et les syndicats. Ce qui réjouit d'avantage les jeunes; une splendide salle de jeu et une vaste salle de spectacle.

Bref, on confinera les activités entières de la population dans ce foyer paroissial. Tous en bénéficieront: la ville se voit enrichie d'une superbe construction, les jeunes profiteront d'un jeu salutaire et surveillé, les oeuvres sociales y trouvent un gîte tant cherché.

Sainte-Monique

FETE

Tout dernièrement plusieurs parents et amis se réunissaient à la demeure de M. François Brisson à l'occasion de son anniversaire de naissance.

MALADES

Mmes Philippe Larouche et Thomas-Louis Gauthier sont actuellement à l'Hôtel-Dieu pour y suivre des traitements.

M. Joseph-Arthur Roy est maintenant de retour de l'Hôtel-Dieu, sont état est satisfaisant, mais il devra y retourner dans quelques semaines.

Laberge, Lefaivre & Marmette
Syndics Licenciés
Règlements et compromis entre débiteurs et créanciers
BUREAUX
Suite 23, Edifice "ABEL"
181, rue Racine — CHICOUTIMI

DEMANDEZ L'EAU MINERALE NATURELLE DU BASSIN DE
VICHY SOURCE CAMILLE
Aide à soulager indigestions, goutte, douleurs rhumatismales, maladie du foie et autres malaises.
En vente chez votre pharmacien
AGENT GENERAL POUR LE CANADA
J.-ALFRED OUIMET
Montréal

CHEVROLET

Les CAMIONS CHEVROLET ont plus de puissance disponible à l'embrayage

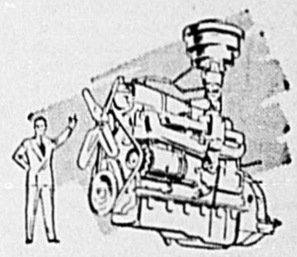

Le moteur le plus populaire du monde

Plus de camionneurs emploient des Chevrolet que toute autre marque! Et une raison importante de ce fait est le dessin du moteur à soupapes en tête. Chevrolet est, depuis plus de 35 ans, le plus grand producteur de moteurs à soupapes en tête — des moteurs renommés dans le monde entier pour leur puissance, leur sûreté de fonctionnement et leur remarquable économie.

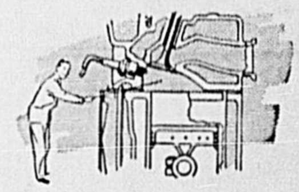

La combustion "flamme bleue"

Le dessin de soupapes en tête de Chevrolet, constamment amélioré et perfectionné au cours de 35 ans de développement, réalise la douce combustion uniforme de l'essence — la combustion "flamme bleue". Les chambres de combustion sont scientifiquement formées pour extraire plus de puissance de chaque goutte d'essence.

Plus faible coût par mille!

Le moteur Torquemaster à soupapes en tête de Chevrolet, qui livre plus de puissance à l'embrayage, offre d'importants avantages aux camionneurs. Il signifie plus d'efficacité — de plus grosses charges payantes avec un plus faible coût par mille!

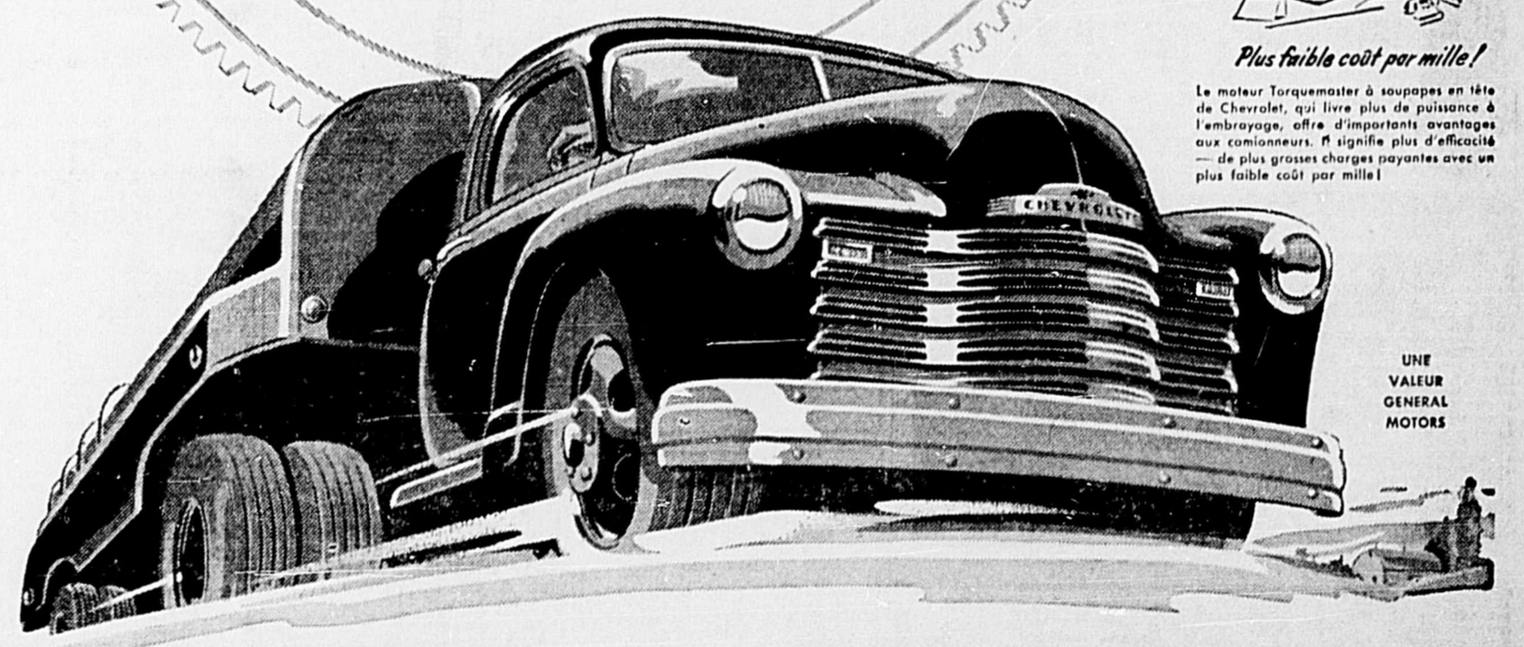

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

La puissance nette . . . la puissance que vous utilisez, la puissance *livrée à l'embrayage* . . . est la mesure véritable pour estimer sa capacité de transport de charges payantes. Et, en matière de puissance *nette*, les camions de service lourd Chevrolet à moteur Torquemaster n'ont pas d'égal parmi les cinq marques les plus populaires d'équipement régulier dans leur catégorie de poids, jusqu'à 16,000 livres de P.B.P. Les camions Chevrolet de service lourd l'emportent sur tous! Comparez les faits! Et rappelez-vous que *c'est la puissance à l'embrayage qui compte!* Venez nous voir et nous vous raconterons toute l'histoire de la suprématie des camions Chevrolet.

PLUS — les caractéristiques des camions Chevrolet de conception avancée!

Trois excellents moteurs à soupapes en tête: *le Torquemaster, le Loadmaster et le Thriftmaster amélioré — vous donnent plus d'énergie par gallon d'essence, un moindre coût par charge* • Le nouveau carburateur à jet de puissance: *reprises plus vives et plus douces* • Embrayage à diaphragme élastique *pour embrayage plus facile* • Boîtes de vitesses synchromesh *pour changement doux et rapide* • Essieux arrière hypoïdes — *le genre le plus durable* • Freins doublement articulés — *pour maîtrise complète du chauffeur* • Roues à base large *pour plus grand millage des pneus* • Style de conception avancée *avec la "cabine qui respire"* • Direction du genre à billes *pour manoeuvre plus facile.*

CT-950BP

CÔTÉ, BOIVIN AUTO SERVICE, INC.
LA MAISON DE CONFIANCE
332, RUE RACINE — TÉL. 3315 — CHICOUTIMI

CONSTRUITS AU CANADA • ÉPROUVÉS AU CANADA • POUR LES CANADIENS

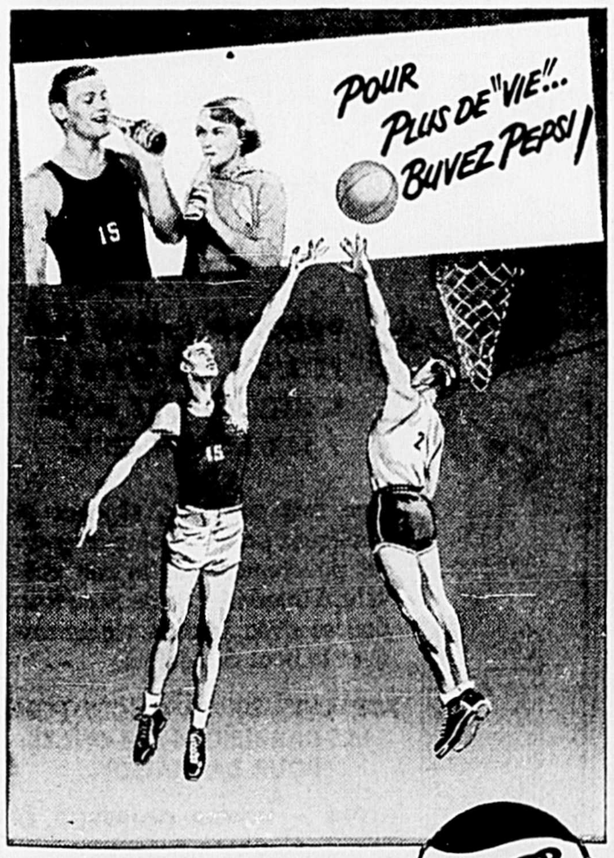

Quel entrain! Quelle vitalité! Pepsi rafraîchit plus vite et mieux!

PEPSI-COLA

Achetez le carton de 6 GROSSES bouteilles

PLUS ET MIEUX...PEPSI OFFRE LES DEUX!

Le Dr Jean-Marie Lévesque

suite de la 1ère page

d'un million de dollars. Je me suis permis de puiser dans la documentation du Conseil Economique pour ce faire et je puis vous assurer que qui peut coordonner le travail des le Conseil est le seul organisme différentes associations et il est absolument nécessaire dans une région neuve comme la nôtre. Je souhaite que ce Conseil marche de succès en succès".

NOS RESSOURCES

M. Rodolphe Lefebvre fait part à l'assemblée qu'une petite réserve a été octroyée sur le chemin de Chibougamau à une compagnie en dehors de la région et d'autres rumeurs circulent à l'effet qu'une compagnie de papier de l'extérieur a fait une demande au Ministère des Terres et Forêts pour obtenir des concessions forestières dans le bassin de la rivière Ashapmouchouan, comté de Roberval, et que le bois coupé sur cette concession serait transporté par chemin de fer pour être ensuite transformé dans un moulin situé à quelques milles de la ville de Québec. Une longue discussion s'engagea sur cette question et l'assemblée est unanime à reconnaître que la transformation en produits venant de nos ressources naturelles devrait être faite dans notre région, ce qui est d'ailleurs le principe établi par le Gouvernement de la province. A la suite de cette discussion auquelle prirent part plusieurs membres, il fut résolu unanimement que le Conseil adresserait au Gouvernement de la province la résolution suivante:

NOUS SERVIR D'ABORD

IL EST RESOLU UNANIMEMENT que le Conseil d'Orientation Economique du Saguenay groupant soixante-quinze représentants des corps publics, Chambres de Commerce, Associations, entreprises industrielles, etc., de la région du Saguenay réunis en assemblée générale annuelle à St-Félicien, le 23 novembre 1950, appuie entièrement cette déclaration de principe du Gouvernement que les ressources naturelles forestières du bassin du lac St-Jean doivent d'abord servir à maintenir et assurer la matière première en permanence et suffisante à la capacité de production des moulins actuels et à leur expansion future, ce moulins procurant du travail continu à près de 4,000 ouvriers, évitant ainsi la répétition de Bromptonville;

TRANSFORMATION LOCALE

IL EST AUSSI RESOLU que nos ressources naturelles utilisées pour la transformation des produits sur place accentuent notre développement industriel par l'expansion de l'industrie existante et l'établissement de nouvelles, créant ainsi un grand nombre d'emplois dont notre région a tant besoin pour absorber son surplus de main-d'oeuvre qui est, proportion gardée de la population, plus élevée que dans toute autre région de la province;

POUR NOS COMPAGNIES

IL EST DE MEME RESOLU que les compagnies de pulpe et papier qui ont investi des capitaux considérables et ont assuré le développement de la pulpe et du papier dans la région depuis plusieurs décades, méritent à notre avis une plus grande considération de même qu'une préférence marquée sur toute autre de l'extérieur et tout particulièrement celles qui doivent faire la transformation du bois en dehors de notre région.

Enfin, le Conseil d'Orientation Economique du Saguenay demande que le principe et l'application établis par votre Gouvernement soient maintenus, soit de développer pour le bénéfice de chacune des régions les ressources naturelles qu'elle possède.

LIGNE TELEPHONIQUE

M. Rodolphe Lefebvre attira l'attention des membres sur l'importance qu'il y aurait de prolonger la ligne téléphonique jusqu'à Chibougamau. Comme les membres sont unanimes à reconnaître le bien-fondé et la nécessité d'une telle ligne pour desservir la région de Chibougamau, le Conseil d'Orientation appuie la demande de la Chambre de Commerce de St-Félicien et l'assemblée approuve la résolution suivante:

IL EST RESOLU que le Conseil d'Orientation Economique du Saguenay demande à la Compagnie de Téléphone Chibougamau Limitée de continuer sa ligne téléphonique du lac Chicoubiche à la nouvelle ville minière de Chibougamau de même qu'aux chantiers des compagnies minières et forestières opérant dans cette région.

CHEMIN D'HIVER

MM. Dugal et Banville prennent part à la discussion concernant l'entretien des chemins d'hiver. M. W.-E. Dugal souligne que l'entretien des chemins d'hiver est une nécessité aujourd'hui au point de vue économique et que le gouvernement devrait totalement prendre charge de cet entretien hiver comme été.

Monsieur Banville souligna que la contribution du gouvernement de $80. par mille pour l'entretien des chemins d'hiver était insuffisante comparée à celle qui se donne dans certaines autres parties de la province qui sont beaucoup plus élevées.

M. MARCOTTE

Monsieur le président demande à M. Antoine Marcotte de bien vouloir adresser la parole à l'assemblée. Monsieur Marcotte félicite d'abord le Conseil pour le magnifique travail qu'il accomplit. Les mémoires qu'il prépare fourniront déjà à eux seuls une source de renseignements inestimables pour les hommes publics. "Quant aux travaux de la Chûte du Diable, je sais que le Conseil d'Orientation a fait un gros travail pour la réalisation de ce projet".

St-Félicien demande de harnacher la rivière Chaudière pour développer la région de Chibougamau. "Inutile d'y penser; nous n'avons pas les capitaux nécessaires car vous êtes au courant que la plupart des capitaux sont détenus par des hommes d'affaires de Toronto", de dire M. Marcotte.

Monsieur Marcotte fait allusion aux cours miniers qui se sont donnés dans plusieurs villes de la région au cours de l'été dernier. "Malheureusement," dit-il, "très peu des nôtres se sont occupés de les suivre à ce que m'ont dit ceux du Département qui les ont donnés". "Il est regrettable de voir l'indifférence des nôtres".

LE DR LEVESQUE, PRESIDENT

M. Emile Vincent agissait comme président d'élection. Il est proposé par MM. Antoine Dubuc, représentant la Cie du Téléphone Sag.-Québec, le Dr Roméo Banville, président de la Chambre de Commerce de St-Félicien et Barnabé Boivin, président de la Chambre de Commerce de Roberval, que le Dr Jean-Marie Levesque, maire de St-Félicien, soit nommé président du Conseil d'Orientation Economique du Saguenay en remplacement de M. Geo.-H. Lavoie qui a rempli cette charge durant trois ans. M. Levesque fut choisi à l'unanimité par l'assemblée.

Les cinq directeurs élus furent les suivants: Dr Henri Vaillancourt, maire de Jonquière; M. Wellie Deschênes, maire de Kénogami; Dr Roméo Banville, président de la Chambre de Commerce de St-Félicien; M. P.-E. Harvey, président de la Chambre de Commerce de Lac-St-Jean-Est; M. Elzéar Savard, de Dolbeau.

Le maire de St-Félicien invite les membres à un cocktail servi à l'hôtel Bellevue. Le souper est pris en commun sous la présidence de M. Jean-Marie Levesque, président du Conseil d'Orientation.

CONFERENCE

A l'issue de ce souper, M. Valmore Gratton, économiste réputé de Montréal, fut le conférencier invité. Monsieur Gratton souligna que nous avons encore une région jeune, non encore développée au point de vue industriel et qu'elle possède toutes les ressources pour devenir une des plus belles parties de la province et même du pays. "N'ayons pas crainte de faire desr isques industriels à peur, dit-il, de prendre l'initiative à condition que nous ayons les débouchés et des techniciens compétents. Il sera facile d'obtenir la machinerie et le capital ensuite. Ne craignons pas, dit-il, la concurrence des produits fabriqués par les grosses entreprises; la compétition n'est pas un obstacle à la vente de nos produits si l'on compte sur le sens pratique des gens de chez nous".

Investiture de Mgr McNicoll

L'investiture du nouveau prélat, Mgr Joseph-Oscar McNicoll, a eu lieu en la cathédrale de Cricoutimi hier matin, au cours d'une impressionnante cérémonie.

Avant de procéder à l'investiture du nouveau prélat, Son Exc. Mgr Melançon a prononcé une brève allocution. Il a rappelé la carrière et les mérites de Mgr McNicoll. Voici les principaux passages de ce discours.

"Il me fait plaisir, ce matin, de présider à l'investiture de Mgr Joseph-Oscar McNicoll comme Prélat de la Maison de Sa Sainteté Pie XII. Tel qu'en fait foi le Bref en date du 16 septembre dernier qui se lit comme suit:

PIE XII PONTIFE SUPREME

Le Siège Apostolique, jugeant convenable de décerner un témoignage d'honneur aux prêtres qui ont déployé un zèle particulier au service de la Sainte Eglise, afin de marquer sa bienveillance particulière envers le Très Révérend Joseph-Oscar McNicoll, prêtre du diocèse de Chicoutimi, a voulu le choisir, l'instituer et le proclamer Prélat Urbain ou PRELAT DOMESTIQUE, lui accordant, en même temps, le droit aux honneurs, privilèges et prérogatives que comporte cette dignité.

Donné au Vatican, le 16 septembre 1950.

Jean-Baptiste MONTINI,
Substitut à la
Secrétairie d'Etat.

On appelle Prélature, toute dignité qui élève un clerc au-dessus des autres. Les Prélats romains, tel Mgr McNicoll, forment une classe à part; ils composent la cour et la Maison du Pape. Parmi les premiers en dignité viennent les cardinaux, ensuite le Maître du Sacré Palais, les Camériers secrets participants, enfin les Prélats domestiques appelés encore Prélats de la Maison du Pape.

Si j'ai sollicité cette Prélature en faveur de Mgr McNicoll c'est qu'au jugement des Autorités Eccl. de l'Eglise Métropolitaine, et de l'Université Laval je devais le faire, d'abord pour récompenser les mérites personnels de Mgr McNicoll et de même que pour jeter un nouveau lustre sur l'Université Laval, le Tribunal Provincial et notre diocèse.

Après son allocution, Monseigneur Melançon revêtit le nouveau prélat des insignes particuliers attachés à cet honneur.

Monseigneur Luc Morin, curé de St-Dominique, célébra ensuite la messe assisté de deux ecclésiastiques comme diacre et sous-diacre.

Dans le sanctuaire, un clergé nombreux assistait à la cérémonie: Mgr Kéroack, Mgr Dufour, Mgr A.-M. Parent, représentant l'Université Laval; MM. les chanoines Frenette, J. Dufour, V. Tremblay, Jos. Lévesqueé MM. les abbés Alphonse Tremblay, Antoine Grenier, Jean Rondeau, secrétaire du tribunal matrimonial, M. l'abbé Petit de Québec, le Rév. Comeau, curé du Sacré-Coeur, MM. les abbés Elzéar Grenon, A. Roy, A. Bluteau, M. Larouche, J.-L. Gravel, J. Tremblay, Drouin, François Plourde, P.-E. Côté, H. Coudé, B. Lavoie, C. Fortin, G. Fortin, R. Potvin, G. Tremblay, Eug. Perron, G. Lévesque, S. Lavigne, O. Genest et plusieurs autres.

Messeigneurs Lemieux et Coulombe assistaient Son Excellence Mgr Melançon au trône.

Sur un prie-dieu dans le sanctuaire, M. le chevalier, le docteur Eugène Tremblay, gentilhomme d'honneur.

Les élèves du Grand Séminaire assuraient le service du sanctuaire et chantèrent la messe.

Fête de Monseigneur l'Évêque au Petit Séminaire

Mercredi le 29 novembre les élèves du petit Séminaire de Chicoutimi célébrait la fête annuelle de Mgr l'évêque du diocèse.

A 5 h. de l'après-midi, son Excellence Mgr Melançon était reçu par le directeur des élèves du Petit Séminaire, qui réunis, dans la grande salle de récréation acclamèrent leur pasteur.

Tout le personnel enseignant du Petit Séminaire assistait à la réception ainsi qu'un nombreux clergé venu de tous les coins du diocèse.

En l'absence de Mgr Simard, ce fut M. l'abbé Drouin, assistant supérieur et directeur des élèves qui offrit les hommages de la communauté à Mgr Melançon.

Celui-ci, dans sa réponse, donna des directives précises aux élèves leur disant ce que l'église et la société attendent de ceux qui formeront un jour la classe dirigeante.

MGR MELANÇON

"Vous m'avez présenté les hommages de la grande famille du Séminaire, en des termes qui m'ont vivement touché. Je vous remercie des bons sentiments que vous avez exprimés avec tant de sincérité, à l'égard du pasteur à qui la Providence a confié, malgré son indignité, la garde du troupeau de notre vaste diocèse. Ce dévouement filial pour l'Eglise et ses chefs hiérarchiques, il déborde de votre coeur et de celui de vos confrères dans l'enseignement. Vous le communiquez avec ardeur à la jeunesse qui fréquente votre maison d'éducation.

"Ce jour que vous consacrez à célébrer la fête de l'Evêque est, cette année, quelque peu assombri par l'absence de Mgr le Supérieur. Son souvenir est présent dans nos esprits. Comme moi, je suppose, lorsque vous avez appris la nouvelle de l'affreuse catastrophe de l'avion, le Pèlerin canadien, vous vous êtes demandé avec angoisse si votre Supérieur, tant estimé et aimé, n'était pas au nombre des malheureuses victimes. Quand vous avez su qu'il était sain et sauf, vous avez dû remercier le bon Dieu de nous l'avoir conservé. Espérons que Mgr Simard réussira à nous revenir bientôt, après une clémente traversée.

"Cependant, nos regrets de ne pas avoir parmi nous Mgr Simard sont adoucis quelque peu par la joie que nous ressentons de saluer le nouveau vrélat dont l'investiture a eu lieu ce matin, Mgr McNicoll. En vous annonçant, il y a quelques semaines, son élévation à la prélature, je vous ai dit les grands mérites de cet ancien qui fait l'honneur à son Alma Mater et je vous ai dit avec quelle compétence il exerçait un rôle difficile au tribunal des Causes matrimoniales pour les archidiocèses de Québec et de Rimouski. Je vais épargner sa modestie et je ne répéterai pas son éloge. Je me contente d'ajouter que nous sommes fiers de lui et que nous lui souhaitons plusieurs imitateurs.

"Le but de cette fête que vous célébrez en l'honneur de votre Evêque, est de lui fournir l'occasion d'une visite officielle parmi vous; l'occasion aussi de vous communiquer, mes chers élèves, les grands espoirs comme les inquiétudes qu'il éprouve quand, très souvent, il pense à vous".

Son Excellence a ensuite donné de sages directives sur les devoirs de la jeunesse qui formera demain la classe professionnelle.

Notre journal publiera la semaine prochaine cette partie de l'allocution de Mgr Melançon.

* * *

Dans la soirée les élèves du petit séminaire, sous la direction de M. l'abbé Jean-Chs Gauthier, interprétèrent avec brio une comédie bouffe de Théodore Botrel: A qui le neveu.

Les flammes font de légers dommages au couvent de Dolbeau

Dans la nuit de vendredi à samedi, un peu après minuit, un début d'incendie s'est déclaré à la nouvelle construction annexée au couvent de Dolbeau, dirigé par les Petites Franciscaines. On attribue l'origine du feu à des chalumeaux installés à différents endroits pour réchauffer le ciment.

Le feu s'est communiqué aux toiles recouvrant les fondations et au bois de charpente amassé sur les terrains avoisinants. Comme le couvent est construit de brique, les flammes furent rapidement maîtrisées et le rappel au poste fut sonné vers minuit 45. Une température clémente et un vent très léger facilitèrent le travail de la brigade dont la prompte intervention fit que les dommages furent minimes.

L'entrepreneur du nouvel établissement n'eut qu'à déplorer la perte de quelques toiles et d'un peu de bois de construction.

Jeune ingénieur au service de la Comp. Électrique

M. Pierre-Michel Larouche, ingénieur professionnel diplômé de l'Université Laval de Québec, entrait au service de la Compagnie Electrique du Saguenay au cours de l'été.

Fils de M. J.-E. Larouche, chef de gare au terminus des chemins de fer nationaux à Chicoutimi, Pierre-Michel naquit le 29 septembre 1923 à St-Georges de Champlain.

Suivant avec sa famille les déplacements de son père dans son emploi, le jeune ingénieur arrivait à Chicoutimi il y a une huitaine d'années. Après des études commerciales à Lévis et le cours classique au Séminaire de Chicoutimi, M. Larouche entrait à la section génie de la Faculté des Sciences de Laval où il graduait en juin dernier.

Déjà embauché au cours des quatre derniers étés comme employé-étudiant, M. Larouche est déjà familier avec le travail qu'il a maintenant à accomplir à la division technique de la Compagnie Electrique du Saguenay.

Marié en octobre dernier à Mlle Yolande Dubé, g.m.g., de Québec, M. Pierre-Michel Larouche est maintenant domicilié sur la rue Lorne, à Chicoutimi.

Mentionnons en terminant que M. Larouche s'est distingué dans les activités sociales-universitaires alors qu'il était étudiant; notons qu'il fut président de sa classe, rédacteur à Carabin, membre de la Société St-Vincent-de-Paul et membre-fondateur du Comité Récréatif inter-faculté.

Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue.

REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES

Les membres des familles Ferdinand Fortin et Napoléon Drapeau de St-Stanislas remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont offert des témoignages de sympathies à l'occasion de la mort de Mme Ferdinand Fortin (née Anésie Tremblay), soit par l'offrande de bouquets spirituels, soit par la visite à la maison mortuaire, l'assistance aux funérailles ou autrement.

Hommages à la mémoire de M. Ludger Vézina

Chicoutimi regrette vivement aujourd'hui la disparition de l'un de ses citoyens les plus distingués, à la suite de la mort de M. Ludger Vézina, décédé la semaine dernière à l'âge de 69 ans. Il était l'époux de feue dame Marie Tessier.

Le défunt était avantageusement connu en notre ville par la charge de sténographe officiel du Palais de Justice, qu'il a remplie durant de nombreuses années. En effet, à l'âge de 17 ans, M. Vézina servit d'abord souvent à l'occasion dans les diverses cours à Chicoutimi. Puis en 1915 il était nommé sténographe officiel, charge qu'il aurait donc assumée pendant 35 ans. Vendredi après-midi, à la réouverture des sessions de la paix, M. l'Hon. juge Philippe Girard et Me Louis-René Lagacé ont rendu un bel hommage de reconnaissance et d'appréciation au regretté disparu.

Le service funèbre de M. Vézina fut chanté vendredi, à 10 heures, en l'église du Saint-Nom de Jésus, par le Rév. Père Claude Desbiens, assisté de MM. les abbés Larouche et Riverin La Levée du corps avait auparavant été présidée par Mgr L.-D. Lemieux. Le chant fut rendu par la chorale St-Frs-Xavier.

Les porteurs d'honneur étaient l'Hon. Juge Ls-Philippe Girard, Me Jean-Charles Gagne, MM. Odilon Crevier et Aimé Tremblay.

Parmi les nombreux dignitaires ecclésiastiques présents, on remarquait Mgr J.-E. Duchesne, Mgr S. Kéroack, Mgr L.-D. Lemieux et M. l'abbé Elzéar Grenon. Dans l'assistance, notons la présence de l'Hon. Talbot, du député P.-E. Gagnon et de M. Arthur Hamel, maire de la Rivière-du-Moulin.

Le défunt laisse dans le deuil deux filles: Mme Edouard Cole (Fernande), de Québec, et Mme Hermyle Dubois (Lucette), de Chicoutimi; deux soeurs, Mmes Victor Cloutier et Aimé Boily; deux gendres, MM. Hermyle Dubois et Edouard Cole; ainsi que trois petits-enfants.

Le Progrès du Saguenay prie les membres de la famille de M. Vézina, d'accepter ses condoléances.

Congrès d'Industrie laitière de l'U. C. C., à St-Hyacinthe

L'U.C.C. tiendra son congrès provincial d'industrie laitière dans la ville de St-Hyacinthe, mardi le 12 décembre 1950. Ce congrès se tenait habituellement vers la mi-janvier; mais le conseil général de l'Union a décidé d'avancer, cette année, la date de ces importantes assises afin de faciliter aux producteurs de lait l'étude de leurs problèmes au cours des mois d'hiver.

Les organisateurs du congrès proposent à l'attention des cultivateurs des problèmes d'actualité et ils désirent accorder une attention particulière à notre législation laitière. Les sujets à l'étude vont permettre d'élaborer la politique laitière que l'Union préconisera en 1951. Les spécialités qui feront l'objet d'une étude particulière au congrès de St-Hyacinthe sont les suivantes: a) beurre et fromage) b) laits concentrés; c) lait en nature.

Environ quatre cents producteurs sont attendus à ce congrès. Les fédérations de l'U.C.C. sont priées de nommer le plus tôt possible leurs délégués.

Changements des numéros de téléphones, au Progrès

Rédaction: 4272
Gérance et comp.: 5326
Publicité: 4474
Librairie: 4744

Première messe célébrée au Centre Social de St-Luc

Dimanche dernier était un jour de réjouissance particulière pour les paroissiens de St-Luc, car ils avaient alors le bonheur d'assister à la première messe célébrée dans leur attrayant Centre Social dont la construction sera terminée d'ici quelques jours. Cette première messe fut célébrée à 6 heures, au sous-sol du Centre, par M. l'abbé Rosario Néron, curé de la paroisse. Elle fut suivie de 4 autres messe à 7 h. 30, 9 heures, 10 heures (la grand'messe à laquelle plus de 600 paroissiens assistaient) et à 11 h. 15. Le sous-sol du Centre Social est donc devenu depuis dimanche la résidence de Dieu où les fidèles de St-Luc pourront dorénavant suivre tous les exercices religieux.

Le Centre Social de St-Luc est le premier du genre dans notre diocèse en ce sens qu'il comprend un sous-sol construit complètement en béton armé, surmonté d'une charpente métallique ronde qui abrite les deux autres étages. L'édifice est à l'épreuve des flammes et mesure 41 pieds de largeur par 171 pieds de longueur. Sa construction, qui devait être terminée la semaine prochaine, coûtera environ $81,000. A l'extrémité-nord de l'édifice se trouve le presbytère dont M. l'abbé Néron a pris possession depuis le 16 novembre déjà. Le reste de la bâtisse sera aménagé en diverses salles qui seront mises à la disposition de toutes les oeuvres paroissiales.

Le curé de St-Luc a l'intention de faire bénir l'édifice très prochainement. Il est probable que la cérémonie se déroulera le 8 décembre alors que des fêtes particulières marqueront cet événement.

Les retraites fermées à Val-Racine

Du vendredi soir, 1 décembre au dimanche soir, le 3: Retraite ouvrière: STE-CECILE de KENOGAMI et DESBIENS.

Du lundi soir, 4 decembre au jeudi après-midi, 7: BAGOTVILLE et BAIE DES HA! HA!

Pour retenir une chambre, s'adresser aux Pères Jésuites, 122, blvd St-Ignace, Chicoutimi, ou téléphoner no 5133.

REPARATIONS DE MACHINES A COUDRE

Faites nettoyer et ajuster votre machine à coudre par un expert de plus de 28 ans d'expérience. J.-C. Marcotte 199, rue Racine, Chicoutimi, tél.: 3010

AGENTS DEMANDES

Pour vendre des bijoux, montres. Ecrivez pour catalogue gratis, Agence postale, 21 Samson, Lauzon.

Docteur V. Laperrière

Annonce le déménagement de son bureau au numéro 40 de la rue Bégin, avec le docteur Gérard Tremblay. — On est prié de ne pas se présenter sans avoir pris rendez-vous auparavant.

Les meilleurs Amis d'un homme

BATTERIES GM
pour auto, camion et tracteur

A l'approche du froid il vous faut une batterie à laquelle vous pouvez vous fier.

Meilleur rendement
Réserve de puissance.

COTE BOIVIN AUTO SERVICE INC.

Chevrolet — Oldsmobile
Cadillac — Camions Chevrolet
332 rue Racine — Tél.: 3315
CHICOUTIMI

ARGENT A PRETER
sur première hypothèque
S'adresser au:
Notaire MARCEL CLAVEAU
Edifice Murdock — Tél.: 3115
CHICOUTIMI

Henri Gagnon & Fils Enr.
Assurances Générales
EDIFICE TREMBLAY
SUITE 23
187, RUE RACINE — TEL.: 4019

ON DEMANDE

Voyageur sérieux ayant expérience — avec auto si possible — territoire: Chicoutimi — pour vendre "smallwares" et lingerie.

S'adresser: casier postal 218, dépt. 46, Chicoutimi.

ETABLIE EN 1906 TEL.: 4050

LEMIEUX & PEDNEAULT ENR.

Courtiers d'Assurances Agréés
FEU-VIE-AUTOMOBILE—TOUS GENRES D'ASSURANCES
187, RUE RACINE — Edifice Tremblay — CHICOUTIMI

Département de service

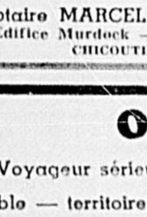

Réparations et pièces de rechange pour toutes les marques de radios, réfrigérateurs, bicyclettes, tondeuses, poêles à bois ou électrique, balayeuses, etc., etc.
● TECHNICIENS D'EXPERIENCE
● SERVICE RAPIDE
● SATISFACTION GARANTIE
● PRIX RAISONNABLES
● LIVRAISON A DOMICILE

SPECIALISTES: Lampes et batteries de radios en gros et détail. ESCOMPTE SPECIAL aux ateliers de réparation en radios, sur toutes les pièces de rechange.

142 rue Racine

Gagnon Frères

Tél.: 4411 Chicoutimi

TOUJOURS EN STOCK

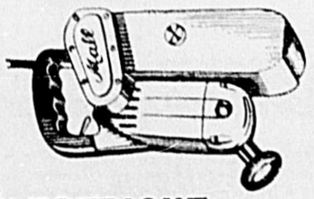

OUTILLAGE ÉLECTRIQUE TRÈS ASSORTI

SPECIALITES INDUSTRIELLES

SIS SAGUENAY INDUSTRIAL SUPPLIES LIMITED
SPECIALITES INDUSTRIELLES SAGUENAY LIMITEE

179, RUE JACQUES-CARTIER
TEL.: 5451 CHICOUTIMI

JEEP A VENDRE

Milage: 18 000 — Traction sur les quatre roues — Chaufferette "Power take off". — Très belle aubaine pour cultivateur ou contracteur de bois.

S'adresser tél.: 4264 ou 5114 Chicoutimi

Absent

Le dentiste J.-CHS GILBERT avise ses clients qu'il sera absent de son bureau jusqu'au mois de janvier.

GARAGE A VENDRE

Garage en blocs de ciment, grandeur 40 x 40 Terrain 76 x 98, avec outillage. Situé en face de la Cie Gagnon.

S'adresser à Paul-Emile St-Gelais, St-Félicien.

A LOUER

Chambres simples et doubles — eau chaude et froide—chambre de bain. Téléphone. Chauffage central. Confort et tranquilité. Prix raisonnable. Tél.: 3122, 356, rue Racine, Chicoutimi.

A VENDRE

3 chars de vaches Holsteins. Voilà une aubaine peu ordinaire pour votre choix d'hiver.

A toutes les semaines, un char de ces animaux arrivera à Jonquière.

Veuillez vous adresser à:

J.-Emile Brassard
Tél.: 677-J Jonquière

SOURDS

Voyez le

Belton SYMPHONETTE

PLUS PETIT — PLUS LEGER
PLUS PUISSANT QUE JAMAIS!
GRACE A SES PARTIES UNIFIEES
si petit si leger que vous en sentez à peine le poids si puissant fidèle que vous entendez distinctement une conversation à voix basse! Essayez le avec son moule d'oreille régulier ou dissimulé.
LE "BELTONE" EST LE PLUS PETIT APPAREIL AU MONDE

Gustave Claveau
EDIFICE MURDOCK — Tél.: 5118
Batteries pour tous genres d'appareils

À VENDRE

Camion Ford 1949, 1 tonne—presque neuf et en parfait état, à vendre à un prix d'aubaine.

S'adresser tél.: 4162
Chicoutimi
ou 210 Sainte-Anne

$2.40 GRATIS

ARGENT ou Cadeaux

30% en argent ou la prime de votre choix. Vendez une boîte de $8.00 de Cartes de Noël travail facile. Rien à débourser. Ecrivez-nous. Demandez une boîte de cartes et le catalogue de cadeaux gratis.

ALLEN NOUVEAUTES
ST-ZACHARIE, QUE.

Théâtre CAPITOLE Chicoutimi

VENDREDI ET SAMEDI LES 1er ET 2 DECEMBRE

Les deux derniers jours pour voir le grand film canadien: avec Guy Mauffette, Huguette Oligny et Monique Leyrac

"LUMIÈRES DE MA VILLE"

ADMISSION: Matinée: $0.50 taxe incluse
Soirée: 0.60 taxe incluse

LUNDI AU SAMEDI LES 4-5-6-7-9 DECEMBRE

(Excepté vendredi fête de l'Immaculée Conception)

2 GRANDS SPECIAUX

"CYRANO DE BERGERAC"
avec Claude Dauphin et Pierre Bertin

Au même programme:
"JOE LA ROMANCE"
avec votre Chanteur Favori: Georges Guétary

(Ne manquez pas de voir cet excellent programme)

PILOCARP

EST LE TRAITEMENT SCIENTIFIQUE DU CUIR CHEVELU

PILOCARP ENLEVE LES PELLICULES, ARRETE LA CHUTE ET FAIT POUSSER LES CHEVEUX.

Une fois par jour, séparez et appliquez une vingtaine de gouttes directement sur le cuir chevelu, à intervales de deux ou trois pouces avec friction vigoureuse avec le bout des doigts.

FORMATS DE 20 ONCES POUR LES BARBIERS, 4 et 8 ONCES POUR LA MAISON

DITES A VOTRE COIFFEUR OU SE LE PROCURER

LES PRODUITS CHIMIQUES SAGUENAY ENR.

SAGUENAY CHEMICALS REG'D

348, RACINE TEL.: 4655 CHICOUTIMI

(VENTE EN GROS SEULEMENT)